

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Recherches sur l'histoire de l'industrie sucrière à Marie-Galante 1664-1964

Christian Schnakenbourg

Numéro 48-49-50, 2e trimestre–3e trimestre–4e trimestre 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1043892ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1043892ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Schnakenbourg, C. (1981). Recherches sur l'histoire de l'industrie sucrière à Marie-Galante 1664-1964. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (48-49-50), 5–142. <https://doi.org/10.7202/1043892ar>

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 1981

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Recherches sur l'histoire de l'industrie sucrière à Marie-Galante 1664-1964 *

par
Christian Schnakenbourg

Bien qu'elle ait derrière elle plus de trois siècles d'ancienneté, l'histoire de l'industrie sucrière marie-galantaise est encore relativement mal connue. Peu de recherches lui ont été spécialement consacrées (1), et les grands ouvrages classiques sur la Guadeloupe n'accordent pas toujours à Marie-Galante une place en rapport avec son importance réelle dans l'histoire économique de l'Archipel, se contentant, le plus souvent, d'en faire un simple prolongement, une sorte d'appendice, du « continent » guadeloupéen, et spécialement de la Grande-Terre.

Il n'est effectivement pas douteux que, dans ses grandes lignes, l'histoire de Marie-Galante en général, et de son industrie sucrière en particulier, ne reproduise, à son échelle, celle du reste de la Guadeloupe, dont elle n'est ni séparée, ni séparable, mais elle ne saurait, pour autant, être entièrement confondue avec elle. Les problèmes sucriers marie-galantais ne sont certes

** Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un contrat de la Délégation Générale de la Recherche Scientifique et Technique auprès du Ministère de la Recherche et de la Technologie, « Sciences humaines et économiques dans les DOM-TOM, Histoire de l'industrie sucrière aux Antilles depuis l'abolition de l'esclavage ». Elle a été menée au sein de l'Equipe de Recherche sur le Système Industriel de l'Université d'Amiens et de l'Equipe de Recherche Associée 775 du C.N.R.S.*

(1) A notre connaissance, le seul travail spécifique sur ce sujet est le petit article de M. BARBOTIN, « Les moulins de Marie-Galante », *Bull. Sté d'Hist. Gpe*, n° 7, 1967, p. 47-71, mais dans une perspective cependant limitée. On peut y ajouter d'intéressants développements dans l'article plus général, mais consacré principalement aux grands problèmes géographiques de l'île, publié par G. LASSERRE, « Marie-Galante », *Cahiers d'Outre-Mer*, t. III, 1950, p.123-152.

pas très différents de ceux des autres îles de l'Archipel guadeloupéen, mais ils possèdent cependant leurs caractères spécifiques, ils évoluent selon leur rythme propre, ils se heurtent à des difficultés particulières, les contraintes géographiques jouant très fortement à cet égard. Ce sont ces problèmes et leur évolution en longue période que nous voudrions étudier ici ; nous partirons de 1664, date de la création du premier moulin de l'île, pour aboutir exactement trois siècles plus tard, en 1964, à la fondation de la SOSUMAG, l'actuel propriétaire de la dernière unité de production sucrière encore en activité à Marie-Galante, l'usine de Grande-Anse.

Au cours de ces trois siècles, l'histoire de l'industrie sucrière marie-galantaise peut, comme celle de toutes les autres îles de la Caraïbe, se diviser en deux périodes, correspondant à deux systèmes de production distincts et définis à la fois par un certain état des techniques de production (aux anciennes « habitations-sucrieries » succèdent les « usines centrales » modernes) et par un certain type de rapports sociaux de production (l'esclavage d'abord, le travail salarié ensuite) liés à cet état de la technique. Le moment du passage entre ces deux systèmes est difficile à situer avec précision. Si, du point de vue social, il ne pose aucun problème, la coupure se plaçant évidemment en 1848, il n'en va par contre pas de même en matière de technologie sucrière, parce que la première usine marie-galantaise moderne est créée avant même l'abolition de l'esclavage, alors qu'après celle-ci, les anciennes habitations-sucrieries traditionnelles traînent encore une longue agonie pendant plus d'un demi-siècle. Plus que d'une véritable rupture, instantanée et brutale, il convient donc de considérer que ce passage se déroule selon une mutation progressive, étalée sur toute la seconde moitié du XIX^e siècle.

Ce qui précède nous dicte donc le plan général de cette étude : de 1664 à 1902, c'est *le temps des habitations-sucrieries*, que nous étudierons dans une première partie ; puis, de 1845 à nos jours, vient *l'époque des usines centrales*, qui fera l'objet de la seconde partie.

PREMIERE PARTIE

LE TEMPS DES HABITATIONS-SUCRERIES (1664-1902)

Entre le début de la colonisation et le milieu du XIX^e siècle, l'activité sucrière antillaise repose sur deux bases. L'esclavage, tout d'abord, qui constitue alors le mode exclusif de production des denrées d'exportation, et les « habitations-sucreries », en second lieu, dans lesquelles cette production est effectivement mise en œuvre. Une habitation-sucrierie est une entreprise agro-manufacturière de grandes dimensions (généralement plus de 100 ha de terre et plusieurs dizaines d'esclaves), intégrée (elle est à la fois plantation de canne et manufacture sucrière) et autonome (elle ne manipule que ses propres cannes), produisant, selon des techniques rudimentaires et encore peu mécanisées (moulin à eau, à bêtes ou à vent, évaporation et cuisson à feu nu dans des chaudières à l'air libre) et par l'emploi massif d'une main d'œuvre servile, entre 50 et 100 tonnes par an d'un sucre brut de médiocre qualité. La description la plus célèbre et la plus classique d'une habitation-sucrierie antillaise à l'époque esclavagiste est celle donnée par le père Labat au début du XVIII^e siècle (1).

Ces habitations-sucreries ont très profondément marqué l'histoire et le paysage de Marie-Galante, ainsi qu'en témoignent ces dizaines de tours d'anciens moulins à vent dispersées à travers toute l'île (2), et donnent son unité profonde à cette

(1) J.-B. LABAT, *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique...*, Paris, G. Cavelier, 1722, t. III, p. 120-464, composant le chapitre V, « Du sucre et de tout ce qui regarde sa fabrique et ses différentes espèces ». Dans la suite de cette étude, nous reviendrons plus longuement sur les habitations-sucreries marie-galantaises à la fin du XVIII^e siècle.

(2) Voir à ce sujet J.-M. GUIBERT, M. RUFFINE, J. PIERART et Ph. BAVARDAY, *Moulins de Marie-Galante. Inventaire descriptif*, Basse-Terre, Agence des Bâtiments de France et Parc Naturel de la Guadeloupe, 1978, 154 p.

première grande période de l'histoire sucrière marie-galantaise. Cette période se divise elle-même en trois phases principales : création au XVII^e siècle, expansion et récession au XVIII^e, apogée et disparition au XIX^e. Le tableau suivant rassemble les principales données quantitatives disponibles pour les XVII^e et XVIII^e siècles (3).

(3) *Abréviations utilisées :*

AD = Archives départementales

AN = Archives Nationales ; Col. = Fonds des Colonies

BN = Bibliothèque Nationale

PRO = Public Record Office (Londres)

SOM = Section Outre-Mer des Archives Nationales

Nota : Pour l'intelligence de la liste des sources du tableau ci-après, rappelons que la sous-série G1 de la SOM conserve les recensements officiels envoyés chaque année au ministère de la Marine par les gouverneurs des colonies. Après chaque cote SOM, G1, nous nous sommes donc dispensés d'indiquer qu'il s'agissait du recensement de la ou des année(s) correspondante(s) ; par contre, dans toutes les autres références, nous avons indiqué, outre la cote du document utilisé, la nature exacte de celui-ci. Ajoutons enfin que l'existence de ce tableau nous dispense, naturellement, une fois pour toutes, de répéter ces références lorsque, dans nos développements ultérieurs, nous serons amenés à citer des chiffres relatifs à la population et aux activités économiques de Marie-Galante entre 1664 et 1790. Si donc, au cours de cet article, apparaissent de tels chiffres sans indication de source, c'est à ce tableau qu'il conviendra de se reporter.

TABLEAU N° 1
EVOLUTION DE LA POPULATION ET DE L'ECONOMIE
MARIE-GALANTAISES DE 1664 A 1790

	POPULATION		INDUSTRIE SUCRIERE			AUTRES ACTIVITES		
	Totale	Esclaves	Nbre d'hab. sucr.	Sup. canne (ha)	Prod. sucre (t. métr.)	Sup. café (ha)	Sup. coton (ha)	Nbre d'indigo-teries
1664			4					
1665			5					
1666	496	209						
1669			12		389			
1671	1 221	704	12					
1676			0					
1680	273	163	0					
1683	1 029	598	13					34
1685	1 219	676	16					36
1686	1 297	750	16					45
1687	1 277	745	16					51
1689			0					
1691			0					
1696	592	221	0					48
1699	482	191	0					22
1700	492	191	0					23
1713	1 002	550	2					60
1719	2 009	1 419	12					86
1724			15					
1726	2 332	1 806	20					17
1727	2 539	1 769	20					
1735	3 071	2 311	54			71	194	0
1736	3 212	2 424	54			94	211	
1738	3 380	2 579	54			94	211	
1751	4 541	3 535	23			204	1 525	
1752	4 972	3 381	23			486	5 316	
1753	5 521	4 389	21			351	3 081	
1755					489			
1762			21					
1769			20					
1770					1 222			
1772	9 491	8 183	16	447		1 949	2 765	
1773	10 881	9 362	15	659		2 145	2 428	

	POPULATION		INDUSTRIE SUCRIERE			AUTRES ACTIVITES	
	Totale	Esclaves	Nbre d'hab sucr.	Sup. canne (ha)	Prod. sucre (t. métr.)	Sup. café (ha)	Sup. coton (ha)
1775	9 415	7 800	14		1 056		
1781	10 581	8 764	16	742		1 311	2 082
1782	11 048	9 256	16	839		1 473	3 755
1783	11 155	9 321	15	851		1 540	3 606
1784	11 187	9 351	15	851		1 485	1 626
1785	11 895	10 111	15	880		1 230	1 216
1788	12 265	10 121	17	840		1 388	2 297
1790	11 548	9 491	16	843		1 459	2 330

SOURCES :

1664 et 1665 : chiffres donnés par M. BARBOTIN, *Les moulins*, p. 48 ; malheureusement, l'auteur ne cite pas sa source, et nous n'avons pu retrouver le document utilisé.

1666 : SOM, G1-498, n° 16.

1669 : AN, Col. C7A1, fol. 163-164, « Etat des sucreries de l'isle Guadeloupe et Grande-terre, avec ce qu'elles peuvent faire de sucre pendant une année », 26 décembre 1669. Le chiffre de production donné par le document est 796 000 livres-poids de 0,489 kg.

1671 : SOM, G1-498, n° 54.

1676 : AN, Col. C7A3, fol. 12-18, lettre du gouverneur de Téméricourt du 19 juin 1676, relatant la destruction de l'île par les Hollandais.

1680 : SOM, G1-498, n° 17.

1683 : AN, Col. C8B17, n° 9, recensement général des Isles de l'Amérique.

1685 à 1687 : SOM, G1-498, n° 18 à 20.

1689 : AN, Col. C8A5, fol. 268, lettre du gouverneur de Blénac et de l'intendant Dumaitz, relatant la destruction de l'île par les Anglais, 1689.

1691 : AN, Col. C7A3, fol. 220-225, relation de la prise de Marie-Galante par les Anglais, gouverneur Auger, Avril 1691.

1696 : SOM, G1-469, fol. 133.

1699 et 1700 : SOM, G1-498, n° 61 et 62.

1713 : AN, Col. F3-23, fol. 382, recensement annexé à la lettre du gouverneur Phélypeaux du 10 janvier 1713.

1719 : SOM, G1-498, n° 21.

1724 : SOM, DFC, Marie-Galante, n° 3, « Mémoire concernant l'isle de Mariegalande », gouverneur Longvilliers de Poincy, 1724 ; le nombre de sucreries est donné incidemment, et nous ignorons quelle réalité il recouvre.

1726 et 1727 : SOM, G1-498, n° 22 et 23.

1735 à 1753 : SOM, G1-470 bis, n° 22 à 31.

Nota : les recensements antérieurs à 1784 n'indiquent pas les *superficies* cultivées en caféiers et cotonniers, mais seulement le *nombre de pieds* existant lors d'une année donnée ; nous convertissons ici en superficies sur les bases proposées par G. Lasserre, soit 1 500 pieds par ha pour les cotonniers et 1 600 pour les caféiers.

1755 : chiffre de production sucrière de 1 million de livres (1 lb = 0,489 kg) donné incidemment dans (DIDEROT, D'ALEMBERT et autres), *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*, Genève, 1777-79, t. XVI, article « Guadeloupe ».

1761 : chiffre du recensement officiel cité dans PRO, CO 110/2, fol. 31, mémoire du gouverneur Dalrymple, 16 février 1762.

1769 : nombre de sucreries compté directement par nous sur la grande carte de Marie-Galante dressée en 1769 par les ingénieurs-géographes royaux ; SOM, DFC, portefeuille XV, n° 8.

1770 : chiffre de production « année commune » de 2 500 barriques de sucre donné dans SOM, DFC, Marie-Galante, n° 9, « Mémoire sur la situation, population, commerce, etc..., de Marie-Galante », anonyme (probablement les principaux habitants de l'île), vers 1770. Une barrique pèse environ 500 kg net. *Nota* : ce chiffre semble très fort, et il est probablement supérieur à la réalité.

1772, 1773, 1782 et 1783 : SOM, G1-497, n° 34, 35, 37 et 38. Même observation que sous 1735 à 1753.

1775 : BN, Dépt des Cartes et plans, portefeuille 155, division X, n° 5, notice accompagnant le « Plan de l'Isle de Marie-Galante », par B. de Coullonges, 1775. *Nota* : l'auteur estime la production de sucre de l'île à 1 800 barriques de 1 200 livres chacune.

1781 : SOM, G1-498, n° 26.

1784, 1785 et 1790 : SOM, G1-497, n° 40, 43 et 51.

1788 : AN, Col. C7B5, n° 93, recensement général de la Guadeloupe et ses dépendances.

Nota : jusqu'en 1828, l'unité de superficie utilisée en Guadeloupe est le « carré » de 100 pas de côté, qui représente 0,9496 ha. Les chiffres des surfaces cultivées indiquées dans les recensements antérieurs à 1828 sont donc donnés en « carrés » ; étant donné les imprécisions et les imperfections de ces anciens recensements, nous avons simplifié les conversions en unités métriques et utilisé comme base l'équivalence pure et simple de 1 ha pour 1 « carré ».

I. — LE XVII^e SIECLE : UNE CREATION LONGUE ET DIFFICILE (1664-1713)

La création de l'industrie sucrière marie-galantaise est spécialement laborieuse et s'étend sur partiquement un demi siècle. Après un premier et brillant départ, au cours de la décennie 1660, son élan est brutalement stoppé par les répercussions des multiples guerres qui ravagent alors les Antilles ; plusieurs fois détruites, les sucreries de Marie-Galante ne reprennent véritablement leur activité qu'au début du XVIII^e siècle.

1. — *Un faux départ (1664-1671)*

Les premiers colons français, une cinquantaine d'hommes venus de la Guadeloupe, débarquent à Marie-Galante en 1648. Mais dans un premier temps, ils se contentent d'y cultiver des vivres et du tabac, et il n'est absolument pas question d'y produire du sucre. Tout d'abord, parce que cette première colonie est extrêmement faible ; cinq ans après leur arrivée, il ne reste plus qu'une vingtaine d'hommes dans l'île, car les autres sont morts ou sont partis pour la Martinique. En second lieu, parce que cette faible colonie est en permanence exposée aux attaques des Caraïbes de la Dominique, pour lesquels Marie-Galante constitue une importante base de ravitaillement dont ils craignent de perdre le contrôle (4) ; en 1653, tous les colons sont massacrés en représaille de viols commis à la Dominique par des marins martiniquais (5). Et enfin, parce que, de toutes façons, on ne sait pas encore vraiment fabriquer du sucre aux Antilles ; en 1648, deux tentatives de création d'une industrie sucrière ont déjà eu lieu en Guadeloupe, et elles ont toutes deux échoué (6).

Mais à la fin de la décennie 1650 et au début des années 1660, la situation change radicalement à cet égard, et les condi-

(4) Sur les peuples précolombiens à Marie-Galante et leur civilisation, voir les deux excellents articles de M. BARBOTIN, « Arawaks et Caraïbes à Marie-Galante », *Bull. Sté d'Hist. Gpe*, n° 11-12, 1969, p. 77-119, et « Archéologie caraïbe et chroniqueurs », *Bull. Sté d'Hist. Gpe*, n° 15-16, 1971, p. 53-67, et n° 21, 1974, p. 41-68.

(5) Sur tout ce qui précède, voir J.-B. DU TERTRE, *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*, Paris, Th. Jolly, 1667-71, t. I, p. 417-422.

(6) A ce sujet, Ch. SCHNAKENBOURG, « Note sur les origines de l'industrie sucrière en Guadeloupe au XVII^e siècle (1640-1670) », *Revue Fse d'Hist. d'O-M*, t. LV, 1968, p. 269-283.

tions nécessaires à une mise en valeur sucrière de Marie-Galante sont enfin réunies. C'est, tout d'abord, le moment où la résistance des Caraïbes prend fin ; traqués, spoliés, massacrés depuis un quart de siècle, ceux-ci doivent bien se résigner à mettre bas les armes, et, après le « traité de paix » de 1660, se retirent à la Dominique et à Saint-Vincent, derniers vestiges de leur ancien domaine que Français et Anglais laissent à leur disposition ; au delà de cette date, on rencontre encore, jusqu'au début du XVIII^e siècle, de nombreuses traces de l'existence de Caraïbes à Marie-Galante, où ils vivent paisiblement en marge de la société coloniale, puis ils disparaissent définitivement, sous le double effet des épidémies et des métissages (7). Cet établissement de la paix donne alors une impulsion nouvelle au mouvement de colonisation ; dès 1666, Marie-Galante compte 496 habitants, dont, déjà, 209 esclaves. Enfin et surtout, depuis 1654, l'industrie sucrière a véritablement démarré en Guadeloupe, grâce à l'arrivée dans cette île d'anciens planteurs hollandais expulsés du Brésil par les Portugais et qui ont appris aux colons français à fabriquer correctement du sucre (8) ; en 1661, la Guadeloupe possède déjà 71 sucreries (9). Très vite, les colons de Marie-Galante installent des moulins à sucre sur leurs habitations ; « nous ne pouvons dater exactement le premier d'entre eux, mais nous savons qu'en 1664, il y en avait quatre dans l'île. Le cinquième, celui de Daniel Thauvet s'établit en 1665 » (10).

Au cours des années suivantes, Marie-Galante connaît à son tour la « révolution sucrière », qui, au même moment, bouleverse également les structures économiques et sociales de la Guadeloupe (11). En dépit des catastrophes naturelles (12), les sucreries se multiplient ; en 1669 et 1671, elles sont déjà au nombre de 12, et l'année suivante, il est même question d'installer une raffinerie dans l'île (13). Comme la plupart des habitations-sucreries antillaises en ces premières décennies de

(7) M. BARBOTIN, *Arawaks et Caraïbes*, p. 110-118.

(8) Ch. SCHNAKENBOURG, *Note sur les origines*, p. 284-289.

(9) *Ibid.*, p. 290.

(10) M. BARBOTIN, *Les moulins*, p. 48.

(11) Ch. SCHNAKENBOURG, *Note sur les origines*, p. 297-302.

(12) Tremblement de terre en 1668, deux sucreries détruites ; AD Ille-et-Vilaine, 9 H VII, n° 19, lettre du frère Ferdinand de Saint-Claude au supérieur de son ordre, 12 novembre 1668. Cyclone du 30 août 1669, il n'a pas laissé « une seule maison ny sucrerie debout » ; AN, Col. C7A1, fol. 139, lettre du gouverneur particulier de l'île, de Téméricourt, 14 décembre 1669.

(13) AN, Col. F3-23, fol. 302, lettre de Colbert au gouverneur de Téméricourt, 29 septembre 1672.

la colonisation (14), celles de Marie-Galante semblent avoir été créées grâce à des apports de capitaux européens, fournis en particulier par des négociants de La Rochelle (15). Dans le même temps se produit un afflux d'esclaves déportés d'Afrique pour travailler sur ces sucreries. Leur nombre fait plus que tripler entre 1666 et 1671 (de 209 à 704), et à cette dernière date, la composition ethnique de la population marie-galantaise a déjà basculé ; encore minoritaires en 1666 (42 % de la population totale), les Noirs constituent désormais la majeure partie des habitants de l'île (57 %).

La carte de Marie-Galante en 1667 reproduite dans Du Tertre (16) et l'« Estat des sucreries de la Guadeloupe » de 1669 (17) nous renseignent sur la géographie sucrière marie-galantaise à la fin de la décennie 1660. Toute la zone côtière à l'Ouest et au Sud de l'île est déjà concédée (89 concessions), mais l'intérieur (les Hauts) et le Nord sont encore complètement vides. Si l'on excepte 12 petites parcelles du côté de Vieux-Fort, les « habituées » commencent à la rivière Saint-Louis, avec la plus grosse concession de l'île, celle du gouverneur Boisseret de Téméricourt. Celui-ci est alors le plus important producteur de Marie-Galante ; il possède deux sucreries (celle de Saint-Louis, en copropriété avec le chevalier Houël, son oncle, et une autre, située près de l'actuel Trianon, en société avec son collègue de la Guadeloupe, Dulion), donnant chacune 100 000 livres de sucre par an, soit en tout plus du quart de la production totale de l'île (18). Puis, de l'autre côté des terres de Boisseret, dans la grande plaine littorale de l'Ouest et jusqu'à la Pointe des Basses, viennent 61 concessions, parmi lesquelles neuf sucreries (19). Au-delà, enfin, dans l'extrême Sud de l'île, ne se

(14) En 1665, le gouverneur de la Guadeloupe, Dulion, écrit à Colbert que « la plus part de ces belles sucreries que nous avons icy ont esté élevées des avances des Hollandois, auxquels il est deu dans l'isle plus qu'elle ne peut donner de sucre eu un an » ; AN, Col. C7A1, fol. 26. Voir également L. MERLE et G. DEBIEN, « Au commencement d'une fortune coloniale : un marchand et un colon (1673-1690) », *Notes d'Histoire Coloniale*, n° 35, 1954, 12 p.

(15) Voir sur ce point la lettre très significative adressée en 1674 par Jacob Delacroix, copropriétaire d'une sucrerie marie-galantaise avec feu Jean Garrisson, à la veuve de celui-ci ; publiée par G. DEBIEN et M. DELAFOSSE, « Marchands et colons des Iles. Quelques lettres du XVII^e siècle », *Revue Fse d'Hist. d'O.-M.*, t. XLVIII, 1961, p. 116-118.

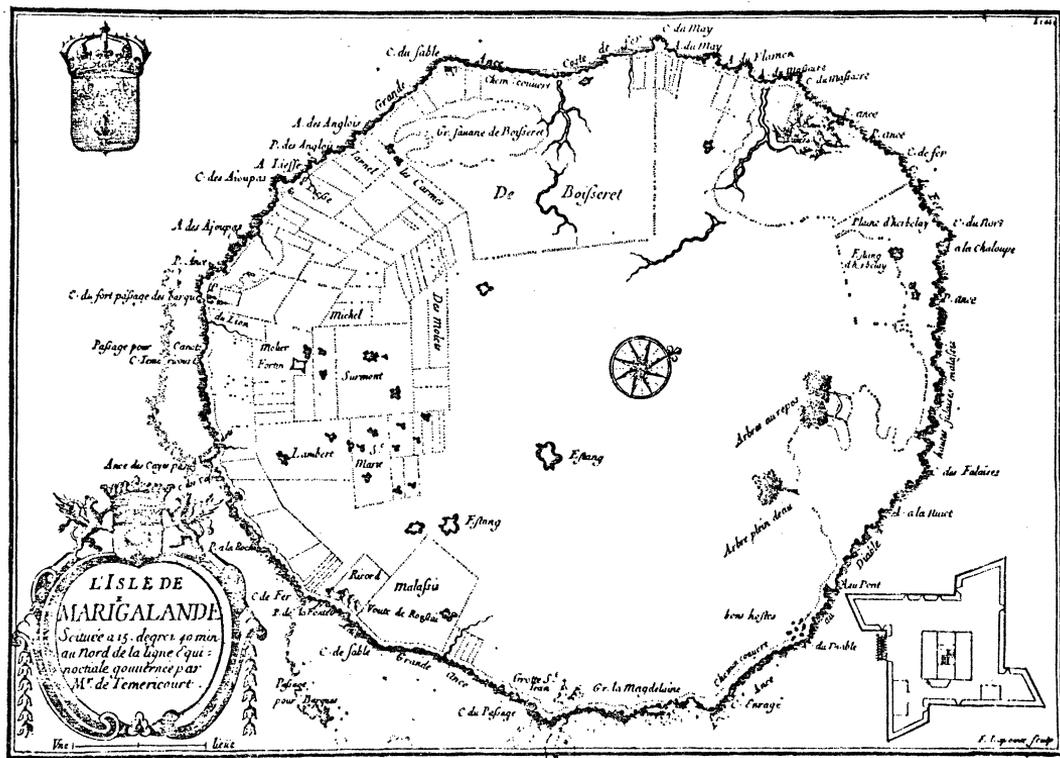
(16) J.-B. DU TERTRE, *Histoire générale*, t. III, face p. 215.

(17) AN, Col. C7A1, fol. 164 ; document publié par nous dans *Revue Fse d'Hist. d'O.-M.*, t. LV, 1968, p. 315.

(18) 200 000 lb sur 796 000, soit 98 tonnes métriques sur 389.

(19) Boisseret-Dulion, 100 000 lb ; de Surmont-Houël, 90 000 lb ;

FIGURE N° 1
MARIE-GALANTE EN 1667



Carte publiée par Du Tertre

trouvent plus que quinze concessions, coincées entre le rebord du plateau central et la mer ; la carte de Du Tertre permet d'y localiser deux autres sucreries (20).

Dans l'ensemble, toutes ces sucreries sont encore de très petites dimensions. En 1666, chacune d'elles n'emploie en moyenne que sept esclaves et un engagé blanc (21), et aucune de celles recensées en 1669 ne produit plus de 50 tonnes de sucre par an. Du point de vue matériel, elles sont extrêmement modestes. La célèbre gravure d'une sucrerie insérée dans la chronique de Du Tertre (22), et souvent reproduite depuis, le montre à l'évidence. Toute l'installation donne une impression de médiocrité et de provisoire, et l'on est encore très loin des imposants bâtiments décrits par le père Labat au début du XVIII^e siècle ; seule la maison du maître est « en dur », le moulin, mû par deux bœufs seulement, est fort rudimentaire et se limite à un grand cadre de bois destiné à soutenir les rolles, la gouttière conduisant le vesou à la sucrerie est une rigole creusée directement dans le sol, les fourneaux et les chaudières ne sont protégés que par un petit ajoupa couvert d'aisances, et tout le travail de fabrication se fait en plein air, enfin, la distillerie consiste simplement en un petit alambic posé à même le sol. Mais il est vrai, d'autre part, que cette faiblesse des premières sucreries n'est pas propre à celles de Marie-Galante seules ; en moyenne, celles de la Guadeloupe sont même encore plus petites qu'elles (23). Cette situation ne fait, en réalité, que refléter les difficultés de la mise en valeur initiale de ces îles encore pratiquement vierges et très peu maîtrisées par l'homme. Au moins peut-on penser que, en ce début de la décennie 1670, l'industrie sucrière marie-galantaise est bien et définitivement partie et trouve appelée à connaître, au cours des années à venir, un brillant développement.

Daniel Thauvet, 80 000 lb ; Luce le jeune ; 75 000 lb ; Mollière, 71 000 lb ; Chauvin, 62 000 lb ; Luce aîné, 60 000 lb ; Fontenay, 48 000 lb ; Guarisson, 30 000 lb.

(20) Celles appartenant en commun à Ricord et Dauville, 80 000 lb en tout.

(21) M. BARBOTIN, *Les moulins*, p. 49.

(22) J.-B. DU TERTRE, *Histoire générale*, t. II, p. 212.

(23) Toujours d'après l'« Etat des sucreries » de 1669, les 101 sucreries de la Guadeloupe et la Grande-Terre produisent en moyenne 35 400 lb de sucre chacune (= 17,5 tonnes), et les 12 de Marie-Galante, 66 000 lb (= 32 tonnes) ; AN, Col. C7A1, fol. 163-164.

2. — *Les guerres et la destruction de l'industrie sucrière marie-galantaise (1676-1713)*

Et pourtant, *a posteriori*, il apparaît que ce démarrage des années 1664-1671 n'était qu'un faux départ. A partir du début de la décennie 1670, en effet, Marie-Galante se trouve prise dans la tourmente des interminables guerres que la politique impérialiste de Louis XIV déclenche en Europe, et par contre-coup aux Antilles (24), et son économie s'en trouve pratiquement ruinée pendant près d'un demi siècle.

Les malheurs de l'île débutent en 1676, avec une descente ravageuse des Hollandais. Ceux-ci enlèvent 700 esclaves, 80 à 100 chevaux, démontent les chaudières des sucreries et mettent le feu à tout ce qu'ils ne peuvent pas emporter (25). Deux ans plus tard, Marie-Galante porte toujours les marques de cette agression ; beaucoup de propriétaires ont quitté l'île, les habitations sont abandonnées et les bestiaux errants dévorent les cannes (26). Mais, avec le retour de la paix, les colons reviennent et reconstruisent leurs sucreries (27), et la croissance de l'économie marie-galantaise, quoique freinée par le manque d'esclaves (28), reprend avec force. Dès 1683, on compte déjà

(24) Guerre de Hollande (1672-1678) ; guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697) ; guerre de Succession d'Espagne (1701-1713).

(25) AN, Col. C7A3, fol. 12-18 et 20, gouverneur de Téméricourt, 19 et 20 juin 1676.

(26) AN, Col. F3-23, fol. 328-335, inventaire dressé par le juge Gouverne de Vauluisant, 20 mars 1678.

(27) En 1680, Marie-Galante ne compte encore aucune sucrerie en activité, mais on s'affaire sans doute à les remettre en état, puisque, dès l'année suivante, l'habitation-sucrierie que les Carmes possèdent dans l'île peut produire 100 000 lb de sucre ; AD Ille-et-Vilaine, 9 H VII, n° 97, « Etat description des habitations de l'isle de l'Amérique », 1681.

(28) A la suite de la descente des Hollandais en 1676, il ne restait plus que 163 esclaves à Marie-Galante en 1680, contre 704 en 1671. Leur nombre, il est vrai, augmente vite par la suite, passant à 598 en 1683 et 745 en 1687. Ce qui n'empêche pas le nouveau gouverneur particulier de l'île, Auger, de réclamer d'urgence 100 esclaves supplémentaires, faute de quoi on ne pourra pas accroître les défrichements ; AN, Col. C8A4, fol. 251.

Il faut noter que ce phénomène est général dans toutes les Antilles françaises à cette époque. La « fourniture des Nègres » aux Isles est alors concédée à des compagnies royales à monopole, Compagnie d'Afrique, ou du Sénégal, de 1673 à 1684, puis Compagnie de Guinée à partir de 1685. Mais ces compagnies ne parviennent pas à fournir aux colons autant d'esclaves, ni à aussi bas prix, que ceux-ci le désireraient, et les plaintes contre la « disette de Nègres » se multiplient. Sur tout ceci, voir L. PEYTRAUD, *L'esclavage aux Antilles françaises avant 1789* (Paris, 1897), rééd. E. Désormeaux, Pointe-à-Pitre, 1973, p. 38-44 ; et A. LY, *La Compagnie du Sénégal*, Paris, Présence Africaine, 1958, p. 52-55.

13 sucreries et 34 indigoteries ; elles sont au nombre de 16 et 51 respectivement en 1687, et le gouverneur Auger peut alors écrire à Versailles que « l'isle est en assez bon estat » (29).

Ce n'est là, en fait, qu'une situation provisoire. Avec la reprise des hostilités, Marie-Galante entre dans un nouveau cycle de dévastations. En 1689, les Anglais font une première descente dans l'île, qui se termine par la destruction de tous les moulins et les sucreries (30). Deux ans plus tard, c'est encore pire. Les Anglais débarquent à nouveau, et il ne s'agit plus, cette fois, d'une simple descente, mais de ravager systématiquement toute l'île et son économie ; une centaine d'habitants sont tués, toutes les habitations brûlées, les puits comblés, les bestiaux abattus, les esclaves enlevés (31). Quand le général Codrington se retire, il peut se vanter de laisser derrière lui un pays « totally destroyed and dispeopled » (32). Après cela, les habitants sont évacués sur la Guadeloupe et la Martinique, où ils vivent cinq années d'exil dans la misère la plus affreuse (33). En 1696, la colonie est rétablie, mais non les sucreries. Les habitants-sucriers ne se pressent guère de revenir (34), et les autres survivent médiocrement en cultivant l'indigo et le coton. Au début du XVIII^e siècle, l'économie marie-galantaise est dans un état voisin de la nullité ; en 1700, il n'y a que 492 habitants, dont 191 esclaves seulement, et la plupart des habitations sont abandonnées (35).

La guerre de Succession d'Espagne (1701-1713) marque le fond de la crise. En 1702, les derniers habitants sont évacués en Grande-Terre (36) où ils restent pendant trois ans, constamment menacés par la famine (37) ; puis l'île est à plusieurs reprises attaquée et pillée par des corsaires anglais (38). Jusqu'à la paix,

(29) AN, Col. C7A3, fol. 151.

(30) AN, Col. C8A5, fol. 268, gouverneur de Blénac et intendant Dumaitz, 1689.

(31) AN, Col. C7A3, fol. 220-225, gouverneur Auger, « Relation contenant ce qui s'est passé à la descente des Anglois en lad. isle au mois d'avril 1691 ».

(32) *Calendar of State Papers, Colonial series, America and West Indies*, t. XIII, n° 1557, relation d'Alexander Hutcheson, 3 juin 1691.

(33) SOM, DFC, Marie-Galante, n° 1, « Mémoire pour être présenté à Monseigneur de Pontchartrain », anonyme, 1698.

(34) AN, Col. C7A4, lettre du gouverneur particulier de l'île, le chevalier de Roussillon, 20 mai 1699.

(35) AN, Col. C8A12, fol. 3-4, gouverneur d'Amblimont et intendant Robert, 25 juin 1700, compte-rendu de la tournée faite par le chevalier de la Boulaye dans les différentes îles du gouvernement général.

(36) AN, Col. C8A14, fol. 167, intendant Robert, 4 août 1702.

(37) AN, Col. C8A15, fol. 95, le même, 13 mars 1703.

(38) En 1702 et 1708 ; AN, Col. C8A14, fol. 8, gouverneur de

le rétablissement de l'économie marie-galantaise demeure lent et fragile. En 1713, il y a encore moins d'esclaves qu'en 1671 (550 contre 704), et sur les 24 sucreries que compte l'île, deux seulement sont « roulantes », toutes les autres sont abandonnées et leurs propriétaires ne veulent pas revenir (39); la grande production de Marie-Galante est alors l'indigo, qui donne aux habitants la possibilité de percevoir au moins un maigre revenu monétaire tout en exigeant des moyens en hommes et en matériel nettement moins importants que le sucre, et le nombre d'indigoteries de l'île augmente rapidement, passant de 23 en 1700 à 60 en 1713, pour atteindre un maximum de 86 en 1719. A ce moment là, il est vrai, la crise est terminée, et l'économie marie-galantaise est à nouveau en pleine croissance.

II. — LE XVIII^e SIECLE : EXPANSION ET RECESSION DE L'INDUSTRIE SUCRIERE MARIE-GALANTAISE (1713-1790)

Entre la fin du règne de Louis XIV et la Révolution, l'économie sucrière marie-galantaise passe par trois phases successives : à une brève mais forte croissance, de 1713 à 1738, succède un long mais lent déclin, de 1738 à 1775, suivi d'une timide reprise au cours des quinze dernières années de l'Ancien Régime.

1. — *Une brève mais forte croissance (1713-1738)*

Cette première phase est relativement brève, à peine un quart de siècle, mais elle porte l'industrie sucrière marie-galantaise à des niveaux de développements qui ne seront pas dépassés avant la Restauration. Le nombre de sucreries s'accroît très rapidement, passant de 2 en 1713 à 12 en 1719, 20 en 1726 et 1727 et 54 de 1735 à 1738 ; parallèlement, signe caractéristique, la population servile ne cesse d'augmenter, et le nombre des esclaves marie-galantais, qui n'était encore que de 550 en 1713, atteint déjà 1419 en 1719, autour des 1800 en 1726 et 1727, et plus de 2500 en 1738. Autre signe caractéristique, l'une des sucreries de 1738 possède déjà un moulin à vent (40), preuve

Machault, 17 octobre 1702, et C8A16, fol. 377, intendant Vaucresson, 22 août 1708.

(39) AN, Col. F3-23, fol. 382, gouverneur général Phélypeaux, 10 janvier 1713.

(40) SOM, G1-470 bis, n° 24.

à la fois de l'émergence d'un certain processus d'accumulation locale du capital et d'une amélioration significative des techniques de fabrication. L'industrie sucrière marie-galantaise tend donc à perdre ce caractère de médiocrité et de provisoire qui était le sien à l'époque des origines ; elle s'enracine et devient progressivement une donnée permanente de l'économie de l'île. Au plus haut de son expansion, au milieu de la décennie 1730, elle est même pratiquement une monoactivité, éliminant ou empêchant le développement de toutes les autres cultures d'exportation ; l'indigo disparaît totalement en une dizaine d'années (41), quant au café et au coton, ils n'occupent encore que des superficies restreintes (42) et d'ailleurs limitées aux seules zones délaissées par la canne.

Il faut noter que cet essor sucrier du premier tiers du XVIII^e siècle ne se limite pas à la seule Marie-Galante, mais concerne, plus largement, l'ensemble des Antilles françaises (43). Les causes de cet essor ne sont donc pas non plus spécifiquement marie-galantaises ; elles tiennent essentiellement à l'accroissement rapide de la consommation européenne (44), à un moment où les British West Indies connaissent elles-mêmes une série de difficultés qui les empêchent d'y répondre (45) et doivent ainsi laisser leurs rivales françaises, dont Marie-Galante, occuper seules la majeure partie du marché continental (46).

(41) Le nombre d'indigoteries s'écroule de 86 à 17 entre 1719 et 1726 ; en 1735, elles ont complètement disparu.

(42) 94 ha de café et 211 de coton en 1738.

(43) En Guadeloupe et Grande-Terre, le nombre de sucreries passe de 62 à 294 entre 1698 et 1736 ; à la Martinique, on en compte 165 en 1696 et 456 en 1742 ; Ch. SCHNAKENBOURG, « Statistiques pour l'histoire de l'économie de plantation en Guadeloupe et en Martinique (1635-1835) », *Bull. Sté d'Hist. Gpe*, n° 31, 1977, p. 85-86. A Saint-Domingue, il existe 18 sucreries en 1700 et 450 en 1739 ; SOM, G1-509, n° 6 et 21. Même évolution à la Grenade : 6 sucreries en 1703, 57 en 1731 ; SOM, G1-498, n° 40 et 47.

(44) Voir sur ce point R.B. SHERIDAN, *Sugar and slavery. An economic history of the British West Indies, 1623-1775*, Epping, Baltimore, Bowker, John Hopkins U.P., 1973, p. 18-35.

(45) *Ibid.*, p. 422-432.

(46) En 1740, 80 000 barriques de sucre se vendaient dans les différents ports d'Europe autres que ceux de France et d'Angleterre ; sur ce total, 70 000 étaient de provenance française ; J. SAINTOYANT, *La colonisation française sous l'Ancien Régime*, Paris, Renaissance du Livre, 1929, t. I, p. 287. Voir également J. HOLLAND-ROSE (Dir.), *Cambridge History of the British Empire*, Cambridge, C.U.P., 1960, vol. I, p. 580-582.

2. — *Un long mais lent déclin (1738-1775)*

La seconde moitié de la décennie 1730 est marquée dans tout l'Archipel guadeloupéen par une série de catastrophes qui donnent un brutal coup d'arrêt à la belle croissance du tiers de siècle précédent. A Marie-Galante, la crise débute en 1736-37 par une sécheresse « des plus affligeantes », qui dure 18 mois et empêche les habitants de planter leurs cannes (47). A peine les effets de la sécheresse sont-ils dissipés que l'île est ravagée par le cyclone du 29 août 1738, qui fait des dégâts encore plus épouvantables à Marie-Galante qu'en Guadeloupe (48). Deux ans plus tard, nouvelle catastrophe, le cyclone du 11 septembre 1740 (49), dont les effets viennent s'ajouter à ceux, alors non encore entièrement surmontés, du « coup de vent » de 1738, pour plonger l'île dans une misère atroce ; la famine règne (50), et de nombreux petits colons, découragés, abandonnent leurs établissements ruinés pour se réfugier à la Dominique, alors encore « île neutre », où ils peuvent au moins échapper à des créanciers qu'ils sont désormais hors d'état de payer (51). Enfin, la dégradation de la situation internationale, la tension franco-anglaise liée à la guerre de Succession d'Autriche, à partir de 1740, puis la rupture et la nouvelle guerre maritime entre les deux pays (1744-1748), plongent une fois de plus Marie-Galante dans l'incertitude (52) et retardent sensiblement

(47) AN, Col. C7A13, lettre du gouverneur particulier Longvilliers de Poincy, 4 mars 1737.

(48) AN, Col. F3-23, fol. 438-440, le même, 16 novembre 1738, « Estat ou l'isle Mariegalande s'est trouvée après le houragan du 29^e Aoust dernier ». A Grand-Bourg, 18 sucreries sont « totalement à bas » ; à Saint-Louis, les sucreries ont été rasées « jusqu'au carré des murs » ; toutes les maisons et les églises ont été écrasées, et même le fort de l'île a subi des dégâts ; toutes les plantations ont été arrachées et il n'y a plus de vivres. « Le vent étoit si foudroyant par sa force, que la pluye qui tomboit abondamment ressembloit à de la gresle de feu ; plusieurs femmes sont accouchées avant leur terme, les enfants sont morts, d'autres ont fait des fausses couches... Les vieux habitans... n'ont point en mémoire un pareil événement depuis l'établissement de ces colonies ».

(49) AN, Col. C8A51, fol. 313-319, gouverneur général Champigny et intendant Lacroix, 22 septembre 1740 ; *ibid*, fol. 343-344, les mêmes, 30 octobre 1740.

(50) Voir à ce sujet la très intéressante lettre de Champigny et Lacroix du 18 avril 1741, décrivant la situation misérable des habitants de la Guadeloupe ; avec, en particulier, cette phrase significative : « Plusieurs ont été réduits à vivre de feuilles qu'ils ramassoient dans l'intérieur des bois » ; AN, Col. C8A53, fol. 36.

(51) AN, Col. C8A51, fol. 44, Champigny, 12 juillet 1740 ; C8A53, fol. 254, Champigny et Lacroix, 14 décembre 1741 ; C8A54, fol. 10, les mêmes, 16 janvier 1742.

(52) En 1742, le roi écrit à Champigny qu'en cas de guerre avec

le redressement de son économie (53).

La situation est d'ailleurs pratiquement comparable en Guadeloupe, où l'économie sucrière subit, à la même époque, une phase de contraction qui dure une dizaine d'années (54). Mais alors qu'en Guadeloupe, la croissance reprend dès la fin de la décennie 1740 (55) pour culminer sous la période anglaise (56), à Marie-Galante, au contraire, la crise des années 1730 marque le début d'une dépression sucrière de longue durée, qui se poursuit pendant pratiquement quarante ans.

Cette phase de récession se déroule en deux temps. *Dans un premier temps*, le nombre de sucreries chute brutalement, passant de 54 à 23 entre 1738 et 1751. Il est probable qu'au lendemain de la crise, seuls les colons les plus aisés, ou qui disposaient déjà antérieurement d'un soutien financier métropolitain, parviennent à reconstruire leurs sucreries ; les autres sont éliminés de la production sucrière et doivent désormais se tourner vers les cultures « secondaires » (café et coton), sans doute parce qu'avant la crise, ils ne possédaient que de très petits établissements, ou situés dans des zones écologiquement marginales pour la culture de la canne, et ne devaient en réalité leur existence qu'à la conjoncture exceptionnellement favorable des vingt années précédentes. *Puis dans un deuxième temps*, une fois effectuée cette « restructuration », le nombre de sucreries continue à diminuer, mais plus lentement ; on en compte 21 de 1753 à 1762, 20 en 1769, 16 en 1772, 15 en 1773 et enfin 14 en 1775. Il est vrai qu'en contrepartie, la production sucrière totale de l'île augmente sensiblement ; sans doute les quelques chiffres épars dont nous disposons sur ce point (57) sont-ils d'une fiabilité médiocre (58), mais ils traduisent cependant une tendance

l'Angleterre, les habitants de Marie-Galante devront être évacués avec leurs biens transportables en Guadeloupe ou en Martinique ; AN, Col. F3-23, fol. 448. Il ne semble cependant pas que cet ordre ait été exécuté par la suite.

(53) En 1749, dans son grand mémoire sur les Isles-du-Vent, le gouverneur général de Caylus note : « Mary Galande est une petite isle de peu de considération et de nulle ressource » ; AN, Col. C8A58, fol. 298.

(54) Evolution du nombre de sucreries en Guadeloupe et Grande-Terre : 294 en 1736, 253 en 1739 et 1740, 276 en 1743 ; Ch. SCHNAKENBOURG, *Statistiques*, p. 86.

(55) *Ibid*, id° ; 276 sucreries en 1743, 323 en 1748, 334 en 1755.

(56) Ch. SCHNAKENBOURG, « L'essor économique de la Guadeloupe sous l'administration britannique, 1759-1763 », *Bull. Sté d'Hist. Gpe*, n° 15-16, 1971, p. 3-40. Le sommet est atteint en 1763 avec 446 sucreries pour l'ensemble de l'Archipel, soit environ 425 pour le seul « continent » guadeloupéen.

(57) 489 tonnes métriques en 1755, 1 222 en 1770, 1 056 en 1775.

(58) Sur la base des données précédentes, la production moyenne

générale. Il n'est pas douteux que les sucreries marie-galantaises des années 1770 soient plus grandes, mieux outillées, possèdent davantage d'esclaves et produisent plus de sucre que celles du demi siècle précédent. Mais il n'est pas douteux non plus que, malgré cet accroissement des dimensions des habitations, la conjoncture sucrière marie-galantaise, soit, sur la longue durée, globalement négative entre 1738 et 1775, parce que cette conjoncture ne doit pas être appréciée seulement en elle-même, mais également par rapport à celle des autres activités économiques de l'île à la même période. C'est donc dire que les causes de cette évolution comptent au moins autant que la simple constatation des changements quantitatifs.

Ces causes sont de deux ordres. Les unes, générales, ne concernent pas *que* Marie-Galante, mais intéressent Marie-Galante *aussi* ; les autres, au contraire, sont spécifiquement marie-galantaises.

Sur un plan général, tout d'abord, il convient de noter que la conjoncture sucrière intercaraiïbe, qui était spécialement favorable aux Petites Antilles françaises dans les décennies 1720 et 1730, s'est profondément modifiée. Les British West Indies ont surmonté leurs difficultés, et la Jamaïque est désormais en pleine expansion (59). Mais surtout, à partir des années 1730, commence le grand « âge d'or » de la partie française de Saint-Domingue, qui connaît alors un extraordinaire développement, notamment sucrier (60), et le commerce métropolitain tend désormais de plus en plus à se détourner des Petites Antilles au profit de la grande île, où les possibilités de gain sont plus

par sucrerie serait de 23 tonnes en 1755, 64 en 1770 et 75 en 1775. Si le premier chiffre paraît acceptable, compte-tenu des difficultés de l'industrie sucrière guadeloupéenne en général, et marie-galantaise en particulier, au milieu du XVIII^e siècle, les deux suivants, par contre, ne peuvent être retenus. Dans les années 1770, la production annuelle moyenne d'une sucrerie guadeloupéenne est de l'ordre des 45 à 50 tonnes, et il paraît inconcevable que les sucreries marie-galantaises aient pu avoir alors une production environ 50 % plus élevée que celles de l'île voisine, alors qu'elles étaient en général plus petites, possédaient moins d'esclaves et, en raison de « l'insularité au carré » de Marie-Galante (G. Lasserre), avaient plus de difficultés pour se procurer les approvisionnements nécessaires à leur activité et trouver des débouchés pour leur production. Pour toutes ces raisons, les deux estimations de la production sucrière marie-galantaise en 1770 et 1775 données par les contemporains ne peuvent être acceptées telles quelles, mais seulement comme des ordres de grandeur approximatifs indiquant une tendance générale d'évolution depuis 1755.

(59) R.B. SHERIDAN, *Sugar and slavery*, p. 222-223.

(60) Nombre de sucreries à Saint-Domingue : 339 en 1730, 599 en 1754 ; SOM, G1-509, n° 20 et 28.

nombreuses et les bénéfiques plus élevés (61). L'expansion économique de Saint-Domingue au milieu du XVIII^e siècle s'effectue donc principalement au détriment des Isles-du-Vent ; celles-ci perdent une partie des marchés conquis au cours des décennies précédentes et ne tardent pas à entrer en crise (62), et Marie-Galante, elle aussi, subit bien évidemment le contrecoup de la situation nouvelle.

Une seconde cause générale du repli sucrier marie-galantais réside dans les difficultés structurelles d'accès au marché que connaissent alors tous les planteurs de l'Archipel guadeloupéen. Il convient de rappeler ici que, jusqu'en 1759, la Guadeloupe n'a pratiquement pas de liaisons commerciales directes avec l'Europe ; pour pouvoir vendre leurs sucres, les colons de cette île doivent les expédier à Saint-Pierre de la Martinique, où se concentre alors la quasi-totalité du commerce français aux Petites Antilles, ce qui leur occasionne des surcoûts et des difficultés croissantes, à mesure que se développe l'industrie sucrière, pour se procurer débouchés et approvisionnements (63). A Marie-Galante, la situation est encore plus grave à cet égard, puisque l'île n'a même pas de relations directes avec la Martinique et doit passer par l'intermédiaire de la Guadeloupe pour pouvoir accéder au marché de Saint-Pierre, puis, au-delà, à

(61) Sur tout ceci, voir Ch. FROSTIN, *Histoire de l'autonomisme colon de la partie française de Saint-Domingue aux XVII^e et XVIII^e siècles*, thèse Paris I, 1971, t. II, p. 508-524. Ce détournement des courants commerciaux est particulièrement sensible pour ce qui concerne le plus important de tous les « objets » d'échange, les esclaves, dont le nombre détermine, en dernière analyse, le rythme profond de l'activité économique antillaise. A partir de 1720 environ, les habitants-sucriers des Petites Antilles ne cessent de se plaindre de l'abandon dans lequel les laissent les armements négriers français ; Ch. SCHNAKENBOURG, *Les sucreries de la Guadeloupe dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (1760-1790)*, thèse Paris II, 1973, p. 185.

(62) A la Martinique, cultivée plus anciennement et plus intensivement depuis 1635, et où, au milieu du XVIII^e siècle, la terre commence à donner de sérieux signes d'épuisement, la crise est à la fois plus précoce et plus profonde. Après l'apogée de 456 sucreries en 1742, le nombre de celles-ci ne cesse de reculer jusqu'à 257 en 1778 ; la reprise de la fin de l'Ancien Régime est faible (324 sucreries en 1789) ; Ch. SCHNAKENBOURG, *Statistiques*, p. 86-87. En Guadeloupe, où le développement avait été nettement moins poussé et où il restait encore des possibilités d'expansion, la crise ne débute qu'après l'apogée de la période anglaise (1759-1763), et elle est d'ailleurs moins grave qu'à la Martinique ; le nombre de sucreries ne recule que de 446 à 367 entre 1763 et 1790 ; Ch. SCHNAKENBOURG, *Sucreries de la Guadeloupe*, p. 125-239.

(63) Sur tout ceci, voir de plus longs développements dans *ibid*, p. 109-111.

celui d'Europe ; il en résulte, pour les colons marie-galantais, l'obligation de payer « une double commission » pour pouvoir vendre leurs denrées, ce qui met nécessairement le prix de celles-ci à un niveau très bas, alors qu'en sens inverse, les marchandises d'Europe dont ils ont besoin pour leurs habitations ne leur parviennent qu'à des prix prohibitifs (64). D'autre part, la période d'administration britannique, de 1759 à 1763, qui marque l'apogée de l'histoire économique de la Guadeloupe au XVIII^e siècle, est très loin d'être aussi favorable à Marie-Galante. Certes, celle-ci ne souffre aucunement du siège de 1759 (65), mais en contrepartie, les Anglais la négligent à peu près complètement, parce que ce qui les intéresse presque uniquement dans l'Archipel nouvellement conquis, ce sont les prometteuses perspectives de développement sucrier qu'il offre, principalement en Grande-Terre, alors qu'à ce moment là, Marie-Galante produit surtout du café et du coton, et relativement peu de sucre. Les Anglais introduisent donc plus de 18 000 esclaves en quatre ans dans l'Archipel guadeloupéen, mais fort peu, semble-t-il, arrivent finalement à Marie-Galante (66); les Anglais établissent une liaison commerciale directe entre l'Europe et la Guadeloupe et y envoient un grand nombre de navires marchands, mais la plupart de ces navires s'arrêtent au port de Pointe-à-Pitre nouvellement créé, et les colons de Marie-Galante doivent continuer à passer par l'intermédiaire de l'île voisine pour vendre leurs denrées (67). En définitive, Marie-Galante ne profite pratiquement pas de l'essor économique de la période anglaise, et en 1763 se retrouve toujours face aux mêmes diffi-

(64) AN, Col. F3-23, fol. 456, de Bourlamaque, gouverneur de la Guadeloupe, 26 décembre 1763.

(65) Les Anglais n'occupent l'île sans combats que le 25 mai 1759, trois semaines après la capitulation du reste de la Guadeloupe.

(66) De 1753 à 1762, seules années pour lesquelles la comparaison soit possible, le nombre d'esclaves âgés de 14 à 60 ans (nous ne connaissons malheureusement pas le nombre total d'esclaves en 1762) augmente de 37 % à Marie-Galante et de 52 % en Guadeloupe et Grande-Terre ; chiffres calculés à partir de Ch. SCHNAKENBOURG, *Statistiques* p. 38-39. Mais il faut ici tenir compte des 8 000 esclaves tués ou enlevés dans ces deux dernières îles pendant le siège, alors qu'il n'y en eut aucun à Marie-Galante. Il n'est donc pas déraisonnable de penser que c'est prioritairement vers elles que les navires négriers britanniques se sont dirigés, d'autant plus que, nous venons de le dire, le « continent » guadeloupéen offrait des perspectives de développement sucrier qui n'existaient alors pas à Marie-Galante.

(67) Sur tout ce qui concerne la politique économique britannique en Guadeloupe pendant cette période, ses motivations, ses moyens et ses résultats, voir Ch. SCHNAKENBOURG, *L'essor économique, passim*.

cultés d'accès au marché (68) alors qu'elles ont été définitivement résolues en Guadeloupe (69).

Mais la principale cause du déclin de l'industrie sucrière marie-galantaise entre 1738 et 1775 est cependant spécifique, et tient aux mutations structurelles survenues dans l'économie de l'île elle-même ; de plus en plus, le café et le coton tendent à supplanter la canne dans l'occupation du sol. Au cours de la première moitié du XVIII^e siècle, en effet, les premières manufactures de cotonnades sont créées en France, tandis que l'habitude de boire du café commence à se répandre dans les classes aisées ; pour ces deux activités, les Antilles apparaissent alors comme un lieu possible de production de la matière première (70). La libéralisation du commerce du café, en 1736 (71), donne à cette culture un essor extraordinaire (72), tandis que, de son côté, la production de coton, favorisée par la croissance industrielle longue du XVIII^e siècle, se développe considérable-

(68) AN, Col. F3-23, fol. 456, chevalier de Bourlamaque, 26 décembre 1763. Un mémoire postérieur (1770) des habitants de l'île nous apprend qu'au moment du retour de Marie-Galante sous la souveraineté française, « le sieur Joubert, nommé à ce gouvernement, trouva cette isle très découragée,... l'âme du commerce entièrement anéantie » ; SOM, DFC, Marie-Galante, n^o 9.

(69) Le retour à la paix ne met en effet pas fin à l'existence de la liaison commerciale directe entre la Guadeloupe et l'Europe créée par les négociants britanniques ; au contraire, cette liaison sera conservée et développée par le commerce de France ; Ch. SCHNAKENBOURG, *Sucreries de la Guadeloupe*, p. 111-112.

(70) Rappelons que le coton était indigène aux Antilles, où il avait fourni aux colons une utile culture de remplacement au moment des périodes de crise sucrière, au XVII^e siècle ; jusqu'à la Révolution, cependant, la majeure partie du coton importé et manufacturé en France provenait du Levant. Le café est originaire d'Arabie (le fameux « moka » vient du nom d'un port du Yémen) ; il est introduit dans le bassin méditerranéen au XVII^e siècle, puis en Amérique au début du XVIII^e ; il semble avoir été implanté aux Antilles vers 1715-20. J. BALLET, *La Guadeloupe. Renseignements sur l'histoire...* (1896), rééd. Dépt. de la Gpe, Basse-Terre, Arch. départementales, 1974, vol. IV, p. 122-127.

(71) Jusqu'à cette date, en effet, la Compagnie des Indes détenait, par ordonnance royale, le monopole d'importation du café en France ; ce monopole avait très fortement contrarié le développement de cette culture aux Antilles ; *ibid.*, p. 128-129.

(72) La culture du café débute réellement aux Antilles françaises au cours de la décennie 1720. En 1755, on comptait déjà 2,2 millions de pieds en Guadeloupe, 12 millions à la Martinique et 22 millions à Saint-Domingue ; en 1767, 5,9, 6,6 et 100 millions respectivement, soit 3 700, 4 100 et 62 500 ha environ ; en Guadeloupe, le sommet est atteint en 1773 avec 19,1 millions de pieds, soit 11 950 ha ; Ch. FROSTIN, *Histoire de l'autonomisme colon*, t. II, p. 518, et Ch. SCHNAKENBOURG, *Statistiques*, p. 59-61.

ment (73). Dans les Petites Antilles des décennies 1730 à 1770, l'allègre expansion des cultures « secondaires » s'oppose donc à la morosité de la conjoncture sucrière. Dans ces conditions, une fois terminées les catastrophes des années 1730, les colons de Marie-Galante convertissent leurs habitations au café et au coton, sauf quelques-uns d'entre eux qui reconstruisent des sucreries, et cette reconversion est d'autant plus facile que ces deux cultures, outre qu'elles débouchent sur un marché porteur et alors plus prometteur que celui du sucre, n'exigent, par rapport à celui-ci, que des moyens restreints, des capitaux peu importants, des habitations peu étendues et des esclaves peu nombreux (74). D'où un accroissement rapide de la superficie (75) et de la production (76) des cultures « secondaires » à Marie-Galante ; dès le milieu du XVIII^e siècle, le café et le coton y emploient déjà davantage d'esclaves que le sucre (77), et vers 1775, au plus bas de la dépression sucrière de longue durée, c'est le sucre lui-même qui est vraiment devenu secondaire dans l'économie de l'île (78).

(73) Nombre de pieds de coton en Guadeloupe : 1,6 millions en 1717, 11,2 en 1755, 13,6 en 1772 (= 9 086 ha) ; Martinique : 56 000 en 1719, 1,3 million en 1755, 2,8 millions en 1770. Ch. SCHNAKENBOURG, *ibid.*, p. 59-62.

(74) Pour donner une idée de l'importance de cette différence, notons que dans la décennie 1830, pour l'ensemble de l'Archipel guadeloupéen, une habitation-sucrerie possède en moyenne 143 ha et 79 esclaves, et représente une valeur d'estimation moyenne de 324 000 F, alors que pour une habitation-caféière, ces trois moyennes sont respectivement de 31 ha, 18 esclaves et 42 000 F ; chiffres calculés par nous à partir des avis de mises en vente publiés dans la *Gazette Officielle de la Gpe* entre 1830 et 1840.

(75) *Café* : 94 ha en 1738, 351 en 1753, 2 145 en 1773. *Coton* : 211 ha en 1738, 3 081 en 1753, 2 428 en 1773.

(76) *Café* : 8 000 quintaux « mesure de Paris » en 1755 (*Encyclopédie*, t. XVI, art. « Guadeloupe »), 25 000 en 1770 (SOM, DFC, Marie-Galante, n° 9, mémoire des habitants de l'île), 60 000 en 1775 (BN, Cartes et plans, portef. 155, div. X, n° 5, notice de B. de Coullonges). *Coton* : 1000 « quintaux » en 1755, 9 000 en 1770, 12 000 en 1775. *NB* : comme pour ceux relatifs au sucre, ces chiffres ne doivent être considérés que comme de grossières estimations permettant d'apprécier l'évolution générale d'une tendance. *Rappel* : un quintal « mesure de Paris » = 100 lb = 48,9 kg.

(77) En 1750, 968 esclaves âgés de 14 à 60 ans contre 556 seulement pour le sucre ; AN, Col. C8A58, fol. 383, « Balance à l'effet d'établir... le produit de la capitation », intendant Ranché, 8 juin 1750. Nous ne disposons malheureusement pas de chiffres comparables pour les années postérieures à la guerre de Sept Ans.

(78) D'après les indications contenues dans la notice B. de Coullonges, en 1775, le sucre ne représente même pas le quart de la production totale en volume des denrées d'exportation de l'île (21 600 quintaux « mesure de Paris » de sucre, 60 000 de café et 12 000 de

3. — *Une timide reprise (1775-1790)*

C'est en 1775 que se situe le point le plus bas du mouvement de longue durée de repli de l'économie sucrière marie-galantaise au milieu du XVIII^e siècle. Les quinze dernières années de l'Ancien Régime sont au contraire marquées par une reprise de ce secteur d'activité, qui permet à celui-ci de refaire une partie du terrain perdu au cours des décennies précédentes. Le nombre de sucreries remonte de 14 en 1775 à 16 en 1781, puis demeure constamment égal au moins à 15 jusqu'à la Révolution, atteignant même les 17 en 1788. La superficie de canne double pratiquement entre 1772 et 1785, passant de 447 ha à 880, et se maintient autour des 840 ha ensuite. Enfin, les exportations de sucre pour la Martinique (79), qui étaient encore inférieures à 3 000 quintaux « mesure de Paris » avant 1775 (2 057 en 1773, 2 813 en 1774), augmentent rapidement jusqu'à près de 5 000 « quintaux » à la fin de la décennie 1770 et au début des années 1780 (4 989 en 1778, 4 960 en 1781) et dépassent enfin largement les 6 000 « quintaux » à la fin de l'Ancien Régime (6 434 en 1786, 6 356 en 1788, 6 661 en 1789), culminant à 7 121 « quintaux » en 1787 (80).

Cette croissance semble être principalement la conséquence indirecte de la crise qui frappe au même moment l'économie caféière des Antilles en général, et de Marie-Galante en particulier ; il se produit une substitution partielle de la canne au café. Au cours des années 1770, en effet, les différents territoires producteurs de café de la Caraïbe commencent à se

coton ; total = 93 600 « quintaux ») ; BN, Cartes et plans, portef. 155, div. X, n° 5. En valeur, sur le total des exportations marie-galantaises vers la Martinique, alors le principal débouché de la production de l'île, le sucre ne représente que 6 %, le café 68 % et le coton 24 % ; AN, Col. C7A34, Etat du cabotage entre la Guadeloupe et la Martinique en 1774.

(79) Dans le cadre du cabotage entre la Guadeloupe et la Martinique. A la fin de l'Ancien Régime, quelques navires (3 ou 4) assurent chaque année une liaison directe entre Marie-Galante et la France, mais l'essentiel des exportations de l'île passe toujours par la Martinique. Une autre partie, moins importante, transite par Pointe-à-Pitre, et il y a naturellement aussi un fort commerce interlope avec la Dominique, désormais anglaise depuis 1763. Voir sur tout ceci, BN, Cartes et plans, portef. 155, div. X, n° 5, notice de B. de Coullonges, 1775, et SOM, DFC, Guadeloupe, carton II, n° 364, « Mémoire sur la Guadeloupe, Marie-Galante, la Désirade, les Saintes, Saint-Martin et Saint-Barthélemy », anonyme, 1780.

(80) Tous ces chiffres proviennent de AN, Col. C7A33 et 34 et C7B3 à 5, Etats du cabotage entre la Guadeloupe et la Martinique pour les années citées.

trouver dans une situation de surproduction structurelle. Après la guerre de Sept Ans, les cours avaient, dans un premier temps, beaucoup augmenté (81), entraînant par contrecoup une multiplication des plantations (82), et Marie-Galante avait elle aussi fort profité, à son échelle, de cette « fièvre du café » (83). Mais à partir du début de la décennie 1770, la conjoncture caféière se retourne, la consommation ne peut plus suivre la production, la surproduction apparaît aux Antilles (84), les cours du café s'effondrent (85). Comme ceux de toutes les autres îles, les habitants-caféiers de Marie-Galante souffrent beaucoup de cette situation (86). Or, le 6 septembre 1776, un terrible cyclone ravage l'Archipel guadeloupéen, et dans celui-ci, particulièrement Marie-Galante, et dans celle-ci, particulièrement les caféiers, qui sont presque tous arrachés (87). Après cela, la situation de surproduction et les cours toujours déprimés n'incitent pas les colons à remplacer toutes leurs plantations. La superficie plantée en caféiers diminue donc à Marie-Galante (88), passant de 2 000 ha environ en 1772 et 1773 aux alentours de 1 400 dans la décennie 1780 ; de même, les exportations de café mariegalantais vers la Martinique régressent de 14 500 à 9 500 quintaux « mesure de Paris » entre 1776 et 1789 (89).

Pendant toute cette période, les cours du sucre, au

(81) A Saint-Domingue, ils passent de 16 sols la lb en 1763 à 20 en 1770 ; à Nantes, de 0,5 à 0,78 L. par lb entre 1763 et 1771 ; J. TARRADE, *Le commerce colonial de la France à la fin de l'Ancien Régime. L'évolution du régime de l'Exclusif de 1763 à 1789*, Paris, PUF, 1972, t. I, p. 413, note 35, et t. II, p. 771-772.

(82) Exportations de café de Saint-Domingue vers la France : 114 000 quintaux « mesure de Paris » en 1765, 218 000 en 1771, 460 000 en 1776 ; *ibid.*, t. I, p. 413. Nombre de pieds de café dans l'Archipel guadeloupéen = 5,8 millions en 1767, 19 en 1773 ; à la Martinique = 7,7 en 1764, 14 en 1773 ; Ch. SCHNAKENBOURG, *Statistiques*, p. 60-62.

(83) Production de café de l'île = 8 000 quintaux « mesure de Paris » en 1755, 25 000 en 1770, 60 000 en 1775 ; voir *supra*, note 76, pour les sources et nos observations.

(84) Sur cette situation nouvelle, J. TARRADE, *Commerce colonial*, t. I, p. 412-417.

(85) A Saint-Domingue, 20 sols par lb en 1770, 9 sols en 1774 ; à Nantes, 0,78 L. par lb en 1771, 0,31 en 1776 ; *ibid.*, t. I, p. 413, note 35, et t. II, p. 772.

(86) AN, Col. C7A35, lettre des administrateurs de la Guadeloupe, d'Arbaud et Peynier, 30 mai 1776.

(87) *Ibid.*, les mêmes, 15 octobre 1776.

(88) Pas seulement à Marie-Galante, d'ailleurs. Cette évolution concerne l'ensemble de l'Archipel guadeloupéen ; la superficie de café y passe de 11 946 ha en 1773 à 8 607 en 1790 ; Ch. SCHNAKENBOURG, *Statistiques*, p. 60 et 63.

(89) AN, Col. C7B 3 et 5, Etats du cabotage pour les années citées.

contraire, augmentent lentement et régulièrement (90). Cette évolution favorable, jointe à la crise du café, incite quelques planteurs à reconvertir leurs habitations, et cette transformation est d'ailleurs facilitée par l'existence, depuis 1764, de liaisons commerciales directes avec la métropole, permettant d'éviter le coûteux intermédiaire des commissionnaires de Pointe-à-Pitre (91). Il ne faut toutefois pas s'exagérer l'importance de ce retour au sucre. La reconversion d'une habitation est une opération coûteuse que fort peu de colons ont, en réalité, les moyens de mener à bien. D'autre part, même après cette reprise, l'industrie sucrière est encore bien faible à Marie-Galante ; à la veille de la Révolution, le sucre y est toujours la moins développée des trois grandes productions d'exportation (92), et l'île dans son ensemble se situe à l'avant-dernière place du classement des différentes régions économiques de la Guadeloupe, tout juste avant la Côte-sous-le-Vent, contribuant pour seulement 4,3 % du nombre de sucreries et 3,7 % de la superficie de canne à l'activité sucrière de l'Archipel guadeloupéen en 1790 (93).

III. — STRUCTURES DE L'INDUSTRIE SUCRIERE MARIE-GALANTAISE A LA FIN DE L'ANCIEN REGIME

1. — *Géographie sucrière*

Dans ses grandes lignes, elle n'a pas changé sensiblement depuis le siècle précédent. L'activité se concentre toujours principalement au Sud-Ouest de l'île, dans le « quartier » de Grand-Bourg, qui offre des conditions pratiquement optimales pour la

(90) A Nantes, sucre brut = 20 L. par « quintal » en 1770, 23 en 1776, 24 en 1784, 30 en 1790 ; sucre terré = 33, 36, 37 et 43 aux mêmes dates ; J. TARRADE, *Commerce colonial*, t. II, p. 772.

(91) AN, Col. C7A25, fol. 206, mémoire du gouverneur particulier, Joubert, 4 janvier 1765 ; SOM, DFC, Marie-Galante, n° 9, mémoire des habitants de l'île, 1770 ; BN, Cartes et plans, portef. 155, div. X, n° 5, notice de B. de Coullonges, 1775 ; SOM, DFC, Guadeloupe, carton II, n° 364, mémoire sur la Guadeloupe et ses dépendances, 1780.

(92) En 1789, sur le total des exportations en valeur de l'île vers la Martinique, le sucre ne représente encore que 13 % (contre 6 % en 1774), le café 63 % (contre 68 % en 1774), et le coton 22 % (contre 24 % en 1774) ; AN, Col. C7A34 et C7B5, Etats du cabotage en 1774 et 1789. En 1790, le coton occupe 2330 ha, le café 1459 et la canne 843 seulement.

(93) SOM, G1-497, n° 51.

culture de la canne, vastes étendues de terres plates et fertiles, bonne pluviosité, proximité du port pour l'embarquement de la production. En 1785, Grand-Bourg rassemble ainsi près des trois quarts du potentiel sucrier marie-galantais, avec 11 sucreries sur 15 et 640 ha de canne sur 880 (94).

Dans les deux autres quartiers de Marie-Galante, l'activité sucrière est marginale ou nulle. A Capesterre, la canne ne joue qu'un rôle secondaire dans l'occupation du sol (220 ha et 4 sucreries en 1785), et ce quartier est consacré principalement au coton (400 ha en 1785); l'espace nécessaire au développement de grandes plantations fait défaut en bord de mer, et le rebord particulièrement abrupt du plateau central au Sud-Est et à l'Est de l'île gêne considérablement l'installation de sucreries sur les Hauts, parce que les habitants auraient alors à faire face à de difficiles et coûteux problèmes de transport pour pouvoir évacuer leur production. Quant au dernier quartier de l'île, celui de Vieux-Fort (95), l'activité sucrière y est absolument nulle en raison de la sécheresse ; il n'y a pas de sucrerie, pas même un seul ha de canne, et les terres cultivées le sont presque uniquement en vivres et en coton.

La magnifique « Carte de Marie-Galante », dressée en 1769 par les ingénieurs-géographes royaux (96), nous renseigne précisément sur la localisation des 20 sucreries alors en activité dans l'île (97) et permet de comparer celle-ci avec l'emplacement des actuelles tours de moulins.

D'Ouest en Est, en suivant le littoral, vient tout d'abord l'habitation-sucrerie *Saint-Louis*, sur l'emplacement non pas du

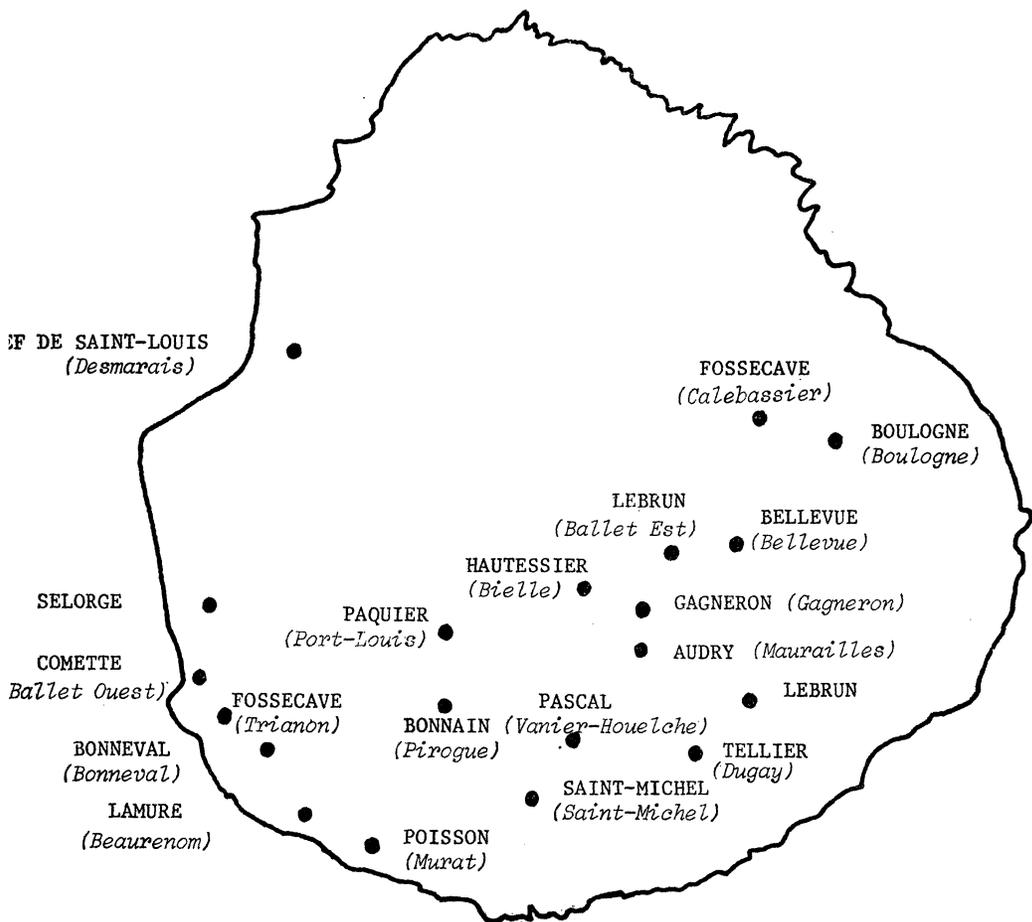
(94) SOM, G1-497, n° 43. Nous avons retenu l'année 1785 parce qu'elle est la dernière avant la Révolution pour laquelle le recensement est détaillé pour chacun des trois « quartiers » de l'île ; dans les recensements postérieurs, seul est donné le total « Marie-Galante », sans distinction entre les quartiers.

(95) Rappelons que le bourg de Saint-Louis n'existait pas encore au XVIII^e siècle (il ne sera créé qu'après la Révolution). Le chef-lieu du « quartier » du Nord de l'île était situé à Vieux-Fort. Quant au fief de Saint-Louis lui-même, il dépendait administrativement du quartier de Grand-Bourg.

(96) SOM, DFC, Cartes et plans, portefeuille XV, n° 8.

(97) Cette carte, dont l'échelle est approximativement de 1/15.000, représente de façon extrêmement fidèle et précise toutes les habitations de l'île, qu'elle désigne par le nom de leurs propriétaires (sauf Saint-Louis et Bellevue). Les sucreries se distinguent très bien des autres habitations grâce à leur moulin, symbolisé par un petit rond marron clair situé au milieu du « groupement ancillaire » (selon l'expression créée par E. Revert et reprise par G. Lasserre) formé par l'ensemble des bâtiments. A partir des données de ce document, nous présentons ci-après une carte des sucreries marie-galantaises en 1769.

FIGURE N° 2
LES SUCRERIES DE MARIE-GALANTE
EN 1769



LAMURE : nom porté sur la carte
(Beaurenom) : nom actuel

Source : SOM, DFC, Cartes et plans, portefeuille XV, n° 8

bourg actuel mais de la section Desmarais. Le long de la plaine côtière de Grand-Bourg se succèdent six sucreries : *Selorge* (98), qui ne correspond pas à l'emplacement d'une tour de moulin mais se situe face à l'actuelle usine Grande-Anse, de l'autre côté de la RN 9 ; *Comette*, l'actuel Ballet Ouest ; *Fossecave*, à Trianon ; *Bonneval*, qui a conservé son nom jusqu'à nos jours ; *Lamure*, l'actuel Beurenom ; et *Poisson*, qu'il ne faut surtout pas confondre avec l'actuelle distillerie du même nom, mais qui est située sur l'emplacement de Murat.

Sur les Hauts de Grand-Bourg se trouvent sept sucreries, qui correspondent toutes à l'emplacement d'un moulin actuel : *Bonnain* (= Pirogue), *Paquier* (= Port-Louis), *Hautessier* (= Bielle), *Saint-Michel* (= idem), *Pascal* (= Vanier-Houelche), *Audry* (= Maurailles) et *Gagneron* (= idem).

Enfin les six dernières sucreries de l'île sont situées sur les Hauts de Capesterre. Cinq d'entre elles correspondent à d'actuels moulins : *Tellier* (= Dugay), *Bellevue* (= idem), *Fossecave* (= Calebassier), *Boulogne* (= idem) et *Lebrun* (= Ballet Est). La sixième, appartenant également à la famille *Lebrun*, ne semble pas s'être perpétuée au cours des XIX^e et XX^e siècles et ne peut donc être localisée avec précision ; elle se situait entre les actuelles tours de Héloin, Vidon et Pichery.

Si l'on excepte cette dernière et celle de *Selorge*, à Grande-Anse, on ne manque pas d'être frappé par la remarquable continuité historique de la géographie sucrière marie-galantaise, puisque 18 des 20 habitations-sucreries existant dans l'île en 1769 ont eu par la suite un prolongement jusqu'à nos jours, sous forme d'une tour de moulin, d'une distillerie ou d'une usine. Et certaines, même, telles Saint-Louis, Trianon, Beurenom, probablement aussi Murat et la plupart de celles situées dans la plaine littorale de Grand-Bourg, remontent pratiquement aux tous premiers temps de la colonisation, puisqu'il en est fait mention plus ou moins précise dans la carte de 1667 et l'état des sucreries de 1669 (99). Pour être appréciée à sa juste valeur, l'histoire économique de Marie-Galante doit donc nécessairement se situer dans une perspective de très longue durée.

(98) Sauf pour Saint-Louis et Bellevue, les noms indiqués dans les développements qui suivent sont ceux des propriétaires de ces sucreries.
(99) Voir *supra*, paragraphe 1.

2. — *Les habitations-sucreries de Marie-Galante*

Nous n'avons malheureusement trouvé de renseignements sur quatre de la vingtaine des sucreries marie-galantaises de la fin de l'Ancien Régime.

La plus importante est le *fief de Saint-Louis*, à l'embouchure de la rivière du même nom, sur la rive droite. Elle provient de l'immense concession que le premier gouverneur de l'île, Boisseret de Téméricourt, s'était octroyé en cet endroit au moment du partage initial de la terre marie-galantaise, en 1665, et dont il avait obtenu du roi l'érection en fief, au même titre que l'autre grand domaine lui appartenant en Guadeloupe, le marquisat de Sainte-Marie, à Capesterre. Ces deux terres passent ensuite à son gendre, le marquis de Champigny, puis à la fille de celui-ci, la comtesse de Neuville, qui, en 1764, les vend à J.B. de Poyen et Pierre Bouscaren ; à leur tour, vers 1770 ou 1771, ceux-ci revendent le fief de Saint-Louis au sieur Desbois (100). Notons en outre que, comme toutes les terres nobles de la Guadeloupe, le fief de Saint-Louis jouit de plusieurs exemptions fiscales, notamment de l'impôt de capitation sur ses esclaves et du droit de sortie de 1 % sur les sucres en provenant (101). Dans la première moitié du XVIII^e siècle, cette habitation semble peu et mal cultivée ; les gouverneurs de Marie-Galante se plaignent de ce caractère latifundiaire qui stérilise entre les mains d'un seul propriétaire une importante quantité de bonnes terres sur lesquelles pourraient s'établir de nombreux petits habitants (102). En 1773, le fief de Saint-Louis semble cependant très nettement mieux mis en valeur. Il compte 367 « carrés » de terre (= sensiblement le même nombre d'hectares), dont 147 sont mis en culture, 110 en canne, 30 en manioc et 7 en patates ; 100 « carrés » sont en savanes pour les bestiaux, 100 autres ont été laissés en bois, et enfin 20 « carrés » sont incultes, probablement en marécage. Sa main d'œuvre se compose de 132 esclaves : 60 hommes et 50 femmes adultes âgés

(100) Pour ce bref historique de la terre de Saint-Louis, voir AN, Col. F3-18, fol. 203-204, lettres patentes d'Avril 1661 portant érection en fief du marquisat de Sainte-Marie ; *ibid*, fol. 204-206, contrat de vente du marquisat de Sainte-Marie et du fief de Saint-Louis aux srs de Poyen et Bouscaren, 1764 ; AN, Col F3-160, fol. 89-90, « Mémoire concernant les terres nobles de la Guadeloupe », commissaire ordonnateur de Montdenoix, 1er juin 1773.

(101) AN, Col. F3-18, fol. 207-208, jugement des commissaires du Conseil de la Marine du 16 septembre 1731.

(102) AN, Col. C8A59, fol. 358, gouverneur général Bompar, 15 juin 1752 ; *ibid*, fol. 382-383, gouverneur particulier de Longueville, 9 décembre 1752.

de 14 à 60 ans, 18 enfants et 4 vieillards (103). Il produit alors 2 670 quintaux « mesure de Paris » de sucre terré, soit 130,5 tonnes métriques (104). C'est donc une très grosse habitation, certainement la plus grosse de Marie-Galante, probablement l'une des toutes premières de l'Archipel guadeloupéen (105). A ce titre, elle n'est sûrement pas représentative de la majorité des sucreries marie-galantaises dans leur ensemble.

Les trois autres habitations dont nous avons trouvé trace sont, en effet, de dimensions nettement plus réduites. *Trianon*, dans la plaine littorale de Grand-Bourg, compte, certes, 218 « carrés » de terre, mais 59 seulement sont cultivés en canne et 16 en manioc ; elle possède 63 esclaves, 19 hommes et 18 femmes adultes, 20 enfants et 6 vieillards (106) ; dans la décennie 1780, elle appartient à la famille Botreau-Roussel (107), qui en avait précédemment hérité des Lacavé-Fossecave, encore propriétaires de cette habitation sur la carte de 1769. L'habitation *les Dames-de-Selorge*, à Grande-Anse, a également changé récemment de mains ; en 1769, elle appartenait à la famille Selorge, mais en 1780, son propriétaire est désormais Jacques Bourjac ; elle réunit alors 80 « carrés » de terre, dont 30 en canne, et possède 35 esclaves, dont les âges ne sont malheureusement pas indiqués dans le document (108).

Quant à l'habitation *Fonds-à-Liane*, sur les Hauts de Capesterre (propriétaire Hotessier), elle est manifestement de création récente en tant que sucrerie (109). Sur la carte de

(103) Sur ce qui précède, voir AN, Col. F3-160, fol. 87, « Extrait du recensement général... (des) fiefs nobles situés dans l'isle Guadeloupe », par l'administration du Domaine, 1er mai 1773.

(104) *Ibid*, fol. 85, « Appréciation du droit d'un pour cent... sur les denrées provenant du cru des terres titrées situées à la Guadeloupe », par la même administration, 1er mai 1773.

(105) Voir à ce sujet le tableau de 73 habitations-sucreries guadeloupéennes à la fin du XVIII^e siècle dressé par Ch. SCHNAKENBOURG, *Sucreries de la Guadeloupe*, p. 48-51. Dans la décennie 1780, une habitation-sucrerie guadeloupéenne moyenne compte 181 « carrés » de terre, dont 57 en canne, possède 112 esclaves, dont 85 adultes, et produit environ 900 quintaux « mesure de Paris » de sucre par an ; *ibid*, p. 88-91. Les dimensions du fief de Saint-Louis sont donc très sensiblement supérieures.

(106) SOM, Notaires Gpe, minutes A. Villet, inventaire du 1er juillet 1783.

(107) AD Gpe, MN2-19, minutes Dupuch, vente de Trianon par la veuve Catherine Botreau-Roussel à Paul Botreau-Roussel, fils d'un premier lit de son feu mari, 11 juillet 1785.

(108) SOM, Notaires Gpe, minutes Lecesne, vente du 1er décembre 1780.

(109) SOM, Notaires Gpe, minutes Martineau, vente du 7 décembre 1778.

1769 apparaît bien une habitation Hautessier sur les Hauts de Capesterre, entre les actuels moulins de Nesmond et Grand-Etang, mais elle n'est pas encore sucrerie. En 1778, son équipement sucrier est extrêmement rudimentaire, puisque c'est le même bâtiment qui sert à la fois de sucrerie et de purgerie, et il n'y a pas d'étuve ; cette habitation ne produit donc que du sucre brut (110). Elle ne compte alors que 75 « carrés » de terre, dont 8 à peine sont cultivés en canne, et seulement 26 esclaves.

Nous ne connaissons pas la production de ces trois habitations, mais, à la lumière des données qui précèdent, il est clair que, à l'exception du fief de Saint-Louis, les sucreries mariegalantaises sont, en général, plus petites que celles des autres îles de l'Archipel guadeloupéen (111), elles manipulent moins de cannes (112), elles ont nécessité des investissements moins importants (113). Leur outillage est également moins perfectionné. On trouve à Marie-Galante proportionnellement plus de sucreries ne fabriquant que du sucre brut qu'en Guadeloupe et Grande-Terre (114). Quant aux moulins à vent, qui font aujourd'hui la réputation de l'île, ils sont encore très peu

(110) Rappelons qu'au XVIII^e siècle, les sucreries antillaises fabriquaient deux sortes de sucre, le sucre brut, qui devait être raffiné en métropole avant consommation, et le sucre terré, qui était un sucre blanc d'une qualité moindre que le raffiné mais pouvait être consommé tel quel directement, sans raffinage préalable. Pour plus de renseignements sur ces deux sucres et leurs modes respectifs de fabrication, voir PERE LABAT, *Nouveau voyage*, t. III, p. 297-395. Les sucreries qui ne fabriquaient que du sucre brut étaient généralement plus petites et moins outillées que celles travaillant « en blanc », c'est-à-dire produisant du sucre terré. En général, la fabrication « en brut » n'était qu'un stade transitoire, une simple étape dans un processus d'accumulation du capital qui s'étendait sur deux ou trois générations et s'achevait par la possession d'une grande sucrerie « en blanc ».

(111) Rappelons les dimensions moyennes des habitations-sucreries guadeloupéennes dans la décennie 1780 (données *supra*, note 105) : 181 « carrés » de terre, dont 57 en canne, et 112 esclaves. On voit que, sauf pour les terres de Trianon, tous les chiffres relatifs aux trois habitations de Trianon, Dames-de-Selorge et Fonds-à-Liane sont très inférieurs à ces moyennes.

(112) Superficie moyenne de canne par habitation-sucrerie, calculée d'après les données des recensements : en 1773, 64 « carrés » en Guadeloupe et Grande-Terre, 44 à Marie-Galante ; en 1785, 69 et 57 respectivement ; en 1790, 62 et 52 « carrés ».

(113) Dans la décennie 1780, la valeur moyenne d'une habitation-sucrerie guadeloupéenne est de 692 000 livres « argent des Isles » ; Ch. SCHNAKENBOURG, *Sucreries de la Guadeloupe*, p. 85. Or, Trianon a été vendue pour 427 742 L., Dames-de-Selorge pour 241 330 L., et Fonds-à-Liane pour 132 000 L.

(114) En 1788, 5 sur 17 à Marie-Galante (= 29 %), contre 28 sur 345 en Guadeloupe et Grande-Terre (= 8 %) ; en 1790, 4 sur 16

nombreux (115), et ceux qui existent sont fort rudimentaires (116); en fait, la plupart des sucreries marie-galantaises de la fin de l'Ancien Régime ne possèdent qu'un moulin à animaux, bœufs ou mulets, l'absence de véritables rivières dans l'île ne permettant pas d'y installer des moulins hydrauliques. Comparée à celle des autres îles françaises de la Caraïbe, l'industrie sucrière marie-galantaise apparaît donc encore bien faible et peu développée à la veille de la Révolution.

3. — *Les esclaves*

Nous sommes malheureusement très mal renseignés sur les esclaves travaillant sur les habitations-sucreries marie-galantaises au XVIII^e siècle. Leurs origines mêmes nous échappent presque totalement. Dans l'inventaire de Trianon en 1783 (117), seul document disponible à cet égard, les Créoles constituent la très grosse majorité, 46 sur 63, soit 73 %, ce qui est même nettement supérieur à la moyenne générale guadeloupéenne dans ce domaine (118); sur les 17 Africains de l'habitation, 10 sont simplement qualifiés de « Nègres de Guinée », 3 sont des Ibos (= originaires de l'actuelle Nigéria), 2 des Mines (= déportés par le comptoir de traite négrière d'Elmina, sur la Côte de l'Or, le Ghana actuel), un est un Arada (= du Dahomey) et le dernier un Congo, qui vient donc de l'Afrique Equatoriale. A en juger par les rares statistiques globales du mouvement démographique que nous possédons, cette créolisation des « ateliers » doit être un phénomène assez général sur les habitations de Marie-Galante à la fin de l'Ancien Régime, parce que la population servile de l'île dans son ensemble se reproduit désormais par excédent des naissances sur les décès (119), et le recours à la traite négrière est donc moins indispensable qu'auparavant.

(= 25 %) contre 26 sur 351 (= 7 %) respectivement. Pas de données antérieures.

(115) 0 en 1772 et 1773, 4 en 1781, 2 en 1782, 3 de 1783 à 1785. Au-delà de cette date, moulins à bêtes et moulins à vent sont regroupés dans une seule et même rubrique dans les recensements.

(116) Voir sur ce point les très intéressants développements de M. BARBOTIN, *Les moulins*, p. 58.

(117) SOM, Notaires Gpe, minutes A. Villet, 1er juillet 1783.

(118) Dans la décennie 1780, 62 % des esclaves travaillant sur les habitations-sucreries guadeloupéennes sont des Créoles; calcul effectué à partir de 2 843 noms d'esclaves dont les origines sont indiquées dans les inventaires; Ch. SCHNAKENBOURG, *Sucreries de la Guadeloupe*, p. 77.

(119) 299 naissances et 322 décès en 1785, 288 N et 174 D en 1788, 287 N et 169 D en 1790; total = 874 N et 665 D. Il ne faut

La toponymie nous apporte quelques indications supplémentaires sur l'origine des esclaves marie-galantais. Ainsi la ravine Bambara, à Grand-Bourg, renvoie-t-elle à la principale ethnie de l'actuelle République du Mali. De même le moulin de Mayoumbé (120) porte-t-il le même nom qu'une chaîne de montagnes qui s'étend parallèlement à la côte d'Afrique Equatoriale, entre le Sud du Gabon et l'embouchure du Congo ; Mayoumbé évoque également le village de Mayumba, dans le Sud de l'actuelle République du Gabon, et qui fut l'un des principaux « sites » de la traite négrière française dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et au début du XIX^e ; peut-être est-il possible d'avancer l'hypothèse qu'une partie de l'actuelle population de la région des Bas de Marie-Galante serait d'origine congolaise (121).

Nous ne savons absolument rien sur la situation de ces esclaves et leurs conditions de vie et de travail ; les documents sont muets sur ce point. Il est cependant douteux qu'elles soient très sensiblement différentes de celles de tous les esclaves des Antilles (122). De même que ne sont pas différentes les réactions

cependant pas se dissimuler que ces chiffres pèchent par défaut, en raison du sous-enregistrement très important des faits démographiques concernant les esclaves dans les recensements officiels, mais ils indiquent au moins une tendance générale.

(120) Dans les documents du XIX^e siècle, ce moulin est toutefois toujours désigné sous le nom de Mayombé. Mais il est vrai également que, selon les cartes et les auteurs, la chaîne de montagnes africaines dont il est question ci-après est orthographiée indifféremment Mayombé ou Mayumbé.

(121) Il est toutefois prudent de ne pas trop solliciter les toponymes et de ne pas chercher à leur faire dire plus qu'ils ne peuvent. Si le cas de la ravine Bambara ne semble pas douteux et indique bien qu'une partie des esclaves marie-galantais est probablement originaire de l'actuel Mali (et sans doute déportés par le port négrier français de Saint-Louis du Sénégal), celui de Mayoumbé peut davantage prêter à discussions. Notons d'ailleurs qu'il ne concerne pas le XVIII^e siècle (aucun document de cette époque ne cite ce nom) mais plutôt la première moitié du XIX^e, au moment où ce moulin a vraisemblablement été construit. D'autre part, à ce moment là, la traite négrière française, quoiqu'interdite officiellement, se poursuivait en fait, grâce à la complicité des autorités coloniales, et l'Afrique Equatoriale était l'un de ses principaux centres. Ajoutons enfin qu'après l'abolition de l'esclavage, des négociants marseillais ont introduit en Guadeloupe 6 600 immigrants africains « libres » provenant précisément de cette région du Mayumbé et embarqués dans divers ports de l'embouchure du Congo, entre Banane et Boma. Au total, l'existence d'un rapport entre le Mayoumbé marie-galantais et celui d'Afrique Equatoriale est possible mais non certaine ; en l'état actuel de la recherche, c'est davantage une hypothèse qu'une probabilité.

(122) Sur lesquelles, voir G. DEBIEN, *Les esclaves aux Antilles*

des esclaves marie-galantais face à l'esclavage. En 1751, des révoltes éclatent sur plusieurs habitations (123); en 1763-1764, une forte poussée de marronage se fait sentir dans toute l'île (124), puis le nombre de Nègres marrons continue d'augmenter ensuite sensiblement jusqu'à la veille de la Révolution (125). Et l'on sait, d'ailleurs, que lorsqu'éclatera celle-ci, les esclaves marie-galantais ne seront pas les derniers à lutter pour arracher leur liberté (126).

IV. — LE XIX^e SIECLE : APOGEE ET DISPARITION DES HABITATIONS-SUCRERIES MARIE-GALANTAISES (1815-1902)

1. — *L'apogée de l'économie esclavagiste de plantation à Marie-Galante (1815-1835)*

Grâce aux descriptions insérées dans les avis de vente publiés dans la *Gazette Officielle de la Guadeloupe*, nous pouvons avoir une idée de la composition et de l'importance des habitations-sucreries marie-galantaises dans la décennie 1830, à l'apogée du système traditionnel. En moyenne, chacune d'elles possède 126 ha et 68 esclaves, représente une valeur d'estimation de 224 000 F et produit 474 quintaux de sucre par an (127). Les sucreries de Marie-Galante sont donc un peu plus petites

françaises (XVII^e-XVIII^e siècles), Basse-Terre, Fort-de-France, Stés d'Hist. Gpe et Mque, 1974, 531 p.

(123) O. LARA, *La Guadeloupe dans l'histoire. La Guadeloupe physique, économique, agricole, commerciale, financière, politique et sociale de la découverte à nos jours* (1921), rééd. L'Harmattan, Paris, 1979, p. 63.

(124) AN, Col. C7A25, fol. 205, mémoire du gouverneur particulier de l'île, Joubert, 4 janvier 1765.

(125) 80 en 1772 (= 0,9 % de la population servile totale de l'île), 124 en 1773 (= 1,3 %), 168 en 1782 (= 1,8 %), 165 en 1783 (= 1,7 %). Pas de chiffres postérieurs. Les deux principales zones de refuge des marrons marie-galantais étaient d'une part la région des Bas, encore relativement peu occupée par la colonisation au XVIII^e siècle, et d'autre part les gorges de la rivière Saint-Louis, où ils pouvaient se cacher dans la végétation dense.

(126) Un « complot » en vue d'un soulèvement général des esclaves de Marie-Galante découvert en décembre 1791 ; O. LARA, *La Guadeloupe dans l'histoire*, p. 86.

(127) D'après tableau n° 2, *infra*, pour ce qui concerne la terre, les esclaves et la valeur d'estimation ; la production moyenne a été calculée sur l'ensemble de la période allant de 1833 (pas de données antérieures) à 1840 à partir de SOM, Correspondance générale, Gpe, registre n° 277, bulletins annuels de cultures, 1830-1850.

que celles du « continent » guadeloupéen, pour lesquelles la moyenne est de 145 ha, 81 esclaves, 336 000 F et 625 quintaux de sucre (128). Le tableau suivant présente les quelques habitations marie-galantaises pour lesquelles nous sommes renseignés.

TABLEAU N ° 2
LES HABITATIONS-SUCRERIES DE MARIE-GALANTE
DANS LA DECENNIE 1830
(Quelques exemples)

Année	Nom de l'habitation	Commune	Sup. ha	Nbre d'esclaves	Valeur d'estimation × 1 000 F
1832	Grand-Bassin	SL	81	31	107
1832	Pirogue	GB	161	127	487
1832	Grande-Savane	GB	48	65	230
1834	Vanier	GB	60	29	115
1834	Picherie	Cap.	145	64	306
1835	Gay	Cap.	70	20	117
1835	Trois-Islets	GB	116	n.d.	195
1836	Cambrai	SL	225	n.d.	190
1837	Sarragot	SL	314	144	391
1840	Pichelin	GB	114	n.d.	255
1840	Port-Louis	GB	72	n.d.	171
1840	Durocher	GB	113	n.d.	209
1840	Monrepos	GB	123	n.d.	144

Source : Avis publiés dans *GO Gpe.*

Sous la Restauration et au début de la Monarchie de Juillet, l'industrie sucrière marie-galantaise connaît une extraordinaire poussée de croissance. En une vingtaine d'années, le potentiel de production de l'île double ; de 1818 à 1835, le nombre de sucreries augmente de 170 % et la superficie de canne de 90 %. Sans doute cette évolution n'est-elle pas spécifiquement marie-galantaise ; elle se retrouve en fait dans toutes les colonies sucrières de la France à la même époque, aux

(128) *Ibid*, id°, mêmes sources que pour les habitations marie-galantaises.

TABLEAU N° 3
EVOLUTION DE L'ECONOMIE MARIE-GALANTAISE
DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE

Année	Population totale	Nbre d'esclaves	Nbre d'hab. sucr.	Superficie de (ha)		
				canne	café	coton
1804	10 422	7 128	25	405	695	732
1813	10 606	7 492	26	n.d.	n.d.	n.d.
1818	11 066	8 886	39	1 441	519	489
1824	12 182	9 722	57	1 968	604	575
1830	12 322	10 364	105	2 719	134	132
1835	13 188	10 116	106	2 725	74	204
1840	13 686	10 359	82	2 821	16	224
1847	13 691	9 882	81	2 700	44	216

Sources : Recensements de la Guadeloupe, dans SOM, G1-497, n° 65 ; AD Gpe, microfilm des « Leith Papers » (originaux au Scottish Record Office), GD 225/930, n° 2 ; *La Guadeloupe. Album de géographie historique, extraits d'archives (1682-1818)*, S.l.n.d. (Paris, 1931), pl. n° 25 ; SOM, Gpe, c. 35 d. 319 ; SOM, Correspondance générale, Gpe, registres n° 277 et 278.

Antilles comme à la Réunion. Par contre, la force de cette croissance est, elle, propre à Marie-Galante, puisqu'en Guadeloupe et en Martinique, le nombre de sucreries et la superficie de canne n'augmentent à peine que d'un tiers environ. Il est vrai qu'en 1815, l'industrie sucrière était encore peu développée à Marie-Galante par rapport à celle des deux autres îles ; pour une bonne part, la très forte croissance des années 1815-1835 est donc d'abord de rattrapage du retard accumulé au cours du XVIII^e siècle.

Mais au-delà de cet aspect particulier, cette croissance s'explique essentiellement par l'action conjuguée de trois facteurs.

L'Indépendance d'Haïti est le premier d'entre eux. Avant la Révolution, la partie française de Saint-Domingue fournissait entre 75 et 80 % de la consommation de sucre de la France, et la part de marché détenue par les Petites Antilles était donc très faible. A Marie-Galante, c'était alors la grande époque du

café et du coton, et le sucre ne jouait encore qu'un rôle mineur dans l'économie de l'île (129). Mais après l'Indépendance, en 1803, l'économie sucrière haïtienne est définitivement ruinée par plus de vingt années de troubles, de révoltes et de guerres. Comme la production de sucre de betterave est encore dans l'enfance, les Antilles et la Réunion se retrouvent donc en situation de quasi-monopole pour approvisionner le marché français. Les négociants des grands ports métropolitains fournissent aux planteurs les crédits nécessaires à la construction de nouvelles sucreries et les esclaves indispensables au fonctionnement de celle-ci (130), et l'industrie sucrière coloniale connaît alors un développement prodigieux (131).

Ce développement est, en second lieu, favorisé par la politique douanière protectionniste menée en faveur des sucres coloniaux par le gouvernement de la Restauration sous la pression des milieux négociants des grands ports, soucieux de voir revenir dans les dernières « îles à sucre » de la France « l'âge d'or » colonial de la fin de l'Ancien Régime, leur âge d'or. De 1814 à 1822, une série de lois taxe lourdement l'entrée des sucres étrangers en France, de façon à rendre le coût de leur importation pratiquement prohibitif, laissant donc aux sucres antillais et réunionnais le monopole sur le marché métropolitain. Ce facteur est très important. Comme en peut le voir sur le *tableau n° 3*, il est significatif que le moment de la plus grande croissance de l'économie sucrière marie-galantaise dans la première moitié du XIX^e siècle se situe entre 1818 et 1830, précisément au moment où l'action des lois protectionnistes de la Restauration fait pleinement sentir ses effets.

Dernière cause de la croissance sucrière de Marie-Galante jusqu'en 1835 : la crise des « cultures secondaires », victimes du mauvais entretien des arbres pendant la période révolutionnaire et impériale, des attaques de divers parasites et de la concurrence du café brésilien et du coton des Etats du Sud des Etats-Unis, dont le fantastique développement provoque un

(129) *Supra*, paragraphe 2.

(130) Rappelons qu'en principe, le Congrès de Vienne, en 1815, avait déclaré la traite négrière illégale. Mais en pratique, celle-ci se poursuivra presque ouvertement vers les colonies françaises, avec la complicité des autorités métropolitaines et coloniales, jusqu'en 1831, date de son interdiction effective. C'est ce qui explique l'augmentation de la population servile marie-galantaise entre 1813 et 1830, constatée sur le *tableau n° 3* ; le maximum historique se situe en 1831 avec 10 684 esclaves.

(131) Importations de sucres coloniaux en France en 1816 = 17 677 tonnes ; en 1832 = 82 247 t.

effondrement des cours. Les planteurs en cultures secondaires abandonnent alors celles-ci et reconvertissent leurs habitations à la production sucrière, qui dispose d'un marché protégé et en pleine expansion. A Marie-Galante, le café, après avoir déjà fortement diminué sous la Révolution et l'Empire, achève pratiquement de disparaître au cours des décennies 1820 et 1830 ; quant au coton, s'il subsiste encore quelque peu, ce n'est plus désormais qu'à des niveaux très médiocres, et uniquement dans les régions de l'île où il est impossible de cultiver autre chose à cause de la sécheresse. Il s'agit là d'un facteur général de la croissance sucrière coloniale sous la Restauration, mais qui joue un rôle considérable à Marie-Galante en raison de l'importance antérieure des cultures secondaires dans cette île au XVIII^e siècle (132).

Les conséquences de cet essor sucrier marie-galantais de 1815 à 1835 sont au nombre de trois ; la première est purement économique, les deux autres sont d'ordre essentiellement géographique.

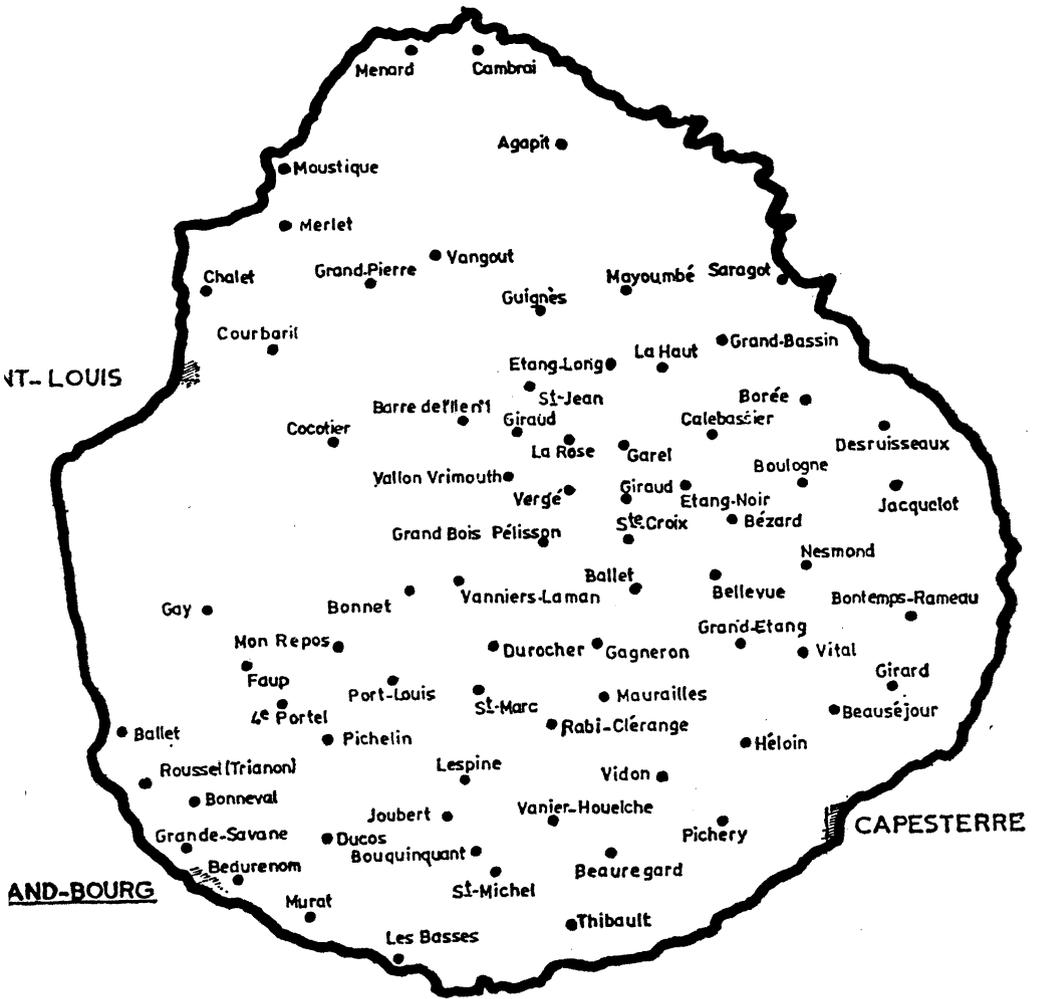
Dans le domaine économique, c'est à cette époque que le sucre devient une monoproduction à Marie-Galante. En 1835, la canne occupe 66 % des surfaces cultivées dans l'île (contre 13 % en 1790) et emploie 89 % des esclaves « attachés aux cultures ». Dans le même temps, Marie-Galante, qui ne jouait jusque là qu'un rôle très marginal dans l'économie sucrière guadeloupéenne dans son ensemble, devient la zone essentielle d'activité qu'elle est toujours aujourd'hui à cet égard. En 1835, elle possède désormais 17,1 % des sucreries et 11 % de la superficie de canne de la Guadeloupe, contre 4,3 et 3,7 % respectivement en 1790.

Dans le domaine géographique, on note tout d'abord une extension considérable de la zone de culture de la canne. Encore limitée principalement au Sud-Ouest de l'île à la fin de l'Ancien Régime, la canne est désormais cultivée presque partout à travers Marie-Galante, y compris dans des régions où les conditions climatiques ne sont pas très favorables, telle la zone des Bas, où la sécheresse est très grande, et qui, pour cette raison, ne possédait pas un seul moulin à la fin du XVIII^e siècle. En 1835 au contraire, les 106 habitations-sucreries de l'île se répartissent à raison de 43 à Joinville (Grand-Bourg), 38 à Capesterre et 25 à Saint-Louis (133).

(132) *Supra*, paragraphe II et tableaux n° 1 et 3.

(133) Le « Bulletin de cultures » de 1835 porte 43 sucreries à

FIGURE N° 3
LES MOULINS DE MARIE-GALANTE
(Situation actuelle)



Source : Inventaire

Enfin, et là réside la conséquence de cette phase de croissance encore la plus visible aujourd'hui, c'est à cette époque que sont pratiquement toutes construites ces tours de moulins à vent qui ponctuent si fortement le paysage marie-galantais. Sur les 22 moulins encore existant qui portent gravée l'année de leur construction, un date de 1809 (*Beauregard*, GB), trois ont été reconstruits après le grand tremblement de terre de 1843 (*Beaurenom*, GB ; *Bonnet*, GB ; *Chalet*, SL), et les 18 autres ont tous été érigés entre 1814 et 1834 (134). Le nombre total de moulins à vent de l'île, qui n'était encore que de 3 en 1785 (135), est déjà passé à 28 en 1824 (136) pour atteindre enfin un maximum de 78 à une date non connue (137) mais qui doit se situer aux environs de 1835-1840 (138). C'est la grande époque des moulins de Marie-Galante, qui mérite presque alors son surnom d'« île au cent moulins ». Le début de la décennie 1830 marque l'apogée de l'économie esclavagiste de plantation, à Marie-Galante comme dans toute la Guadeloupe.

2. — Déclin et disparition des habitations-sucrieries marie-galantaises (1835-1902)

A partir de 1835, et jusqu'à l'Abolition, ce système entre en crise, ainsi qu'il apparaît sur le *tableau n° 3*. Le nombre de sucrieries diminue de près d'un quart (de 106 à 81), celui des

Capesterre et 38 à Joinville, mais l'examen des années précédentes et suivantes montre à l'évidence qu'il s'agit d'une erreur de l'agent ayant recopié l'état original envoyé par le gouverneur de la Guadeloupe et que les deux chiffres ont été intervertis.

(134) *Ballet*, GB, 1834 ; *Bellevue*, Cap., 1821 ; *Borée*, Cap., 1830 ; *Bouquiquant*, GB, 1829 ; *Calebassier*, Cap., 1833 ; *Ducos*, GB, 1820 ; *Etang Long*, SL, 1823 ; *Faup*, GB, 1828 ; *Girard*, Cap., 1823 ; *Grande Savane*, GB, 1831 ; *Les Basses*, GB, 1825 ; *Lespine*, GB, 1825 ; *Murat*, GB, 1814 ; *Pichery*, Cap., 1825 ; *Quatrième Potel*, GB, 1833 ; *Sainte-Croix*, Cap., 1818 ou 1828 ; *Thibault*, GB, 1831 ; *Vidon*, Cap., 1816. D'après *Inventaire, passim*, et M. BARBOTIN, *Les moulins*, p. 70.

(135) SOM, G1-497, n° 43.

(136) Pas de donnée en 1813 ; en 1818, le recensement indique qu'il n'existe pas un seul moulin à vent à Marie-Galante, ce qui est manifestement faux.

(137) D'après la liste dressée par M. BARBOTIN, *Les moulins*, p. 70.

(138) Après 1840, c'est la crise finale du système esclavagiste, et, sauf pour ce qui concerne les reconstructions ayant suivi le tremblement de terre de 1843, il est douteux que les planteurs se soient lancés dans un tel investissement dans le climat d'incertitude politique qui régnait alors ; *a fortiori*, ceci est encore plus vrai après 1848, alors qu'il apparaissait que le vieux système traditionnel de production sucrière « du père Labat » était désormais périmé techniquement et économiquement.

esclaves employés sur ces sucreries d'un tiers (de 6 070 à 4 144), la production de sucre de l'île de plus des deux tiers (de 47 344 à 14 782 quintaux).

Cette crise n'est, évidemment, pas plus spécifiquement marie-galantaise que l'expansion de la période précédente, même si des événements locaux l'ont encore aggravée, notamment le tremblement de terre de 1843, qui explique la chute particulièrement brutale de la production au cours des dernières années précédant l'Abolition. Il s'agit en fait d'une crise générale, qui concerne l'ensemble du domaine sucrier colonial français et qui procède donc de causes générales. Celles-ci sont au nombre de deux.

En premier lieu, la crise générale et finale du système esclavagiste dans son ensemble. A partir de la fin de la décennie 1830, il est clair que celui-ci est définitivement condamné et se trouve appelé à disparaître à plus ou moins brève échéance. Depuis 1834, l'esclavage est aboli dans les colonies britanniques, qui deviennent ainsi le lieu de refuge privilégié des esclaves guadeloupéens et martiniquais en fuite vers la liberté. En France, les républicains abolitionnistes groupés autour de Victor Schoelcher multiplient les actions, pétitions, meetings, campagnes de presse, interventions parlementaires, en faveur de l'Emancipation. En Guadeloupe, s'il ne se produit pas, à cette époque, de véritable révolte des esclaves, on note cependant une fermentation croissante sur les habitations, une résistance passive de plus en plus forte, une multiplication des départs en marronage et des évations vers les îles anglaises, particulièrement vers la Dominique toute proche pour ce qui concerne les esclaves marie-galantais. Tout au long de la décennie 1840, le système esclavagiste se décompose progressivement. Cette incertitude politique a des conséquences économiques directes : les colons ne parviennent plus à trouver de crédits en métropole, la valeur de leurs habitations s'effondre (139), leurs coûts de production augmentent, une faillite générale les menace (140).

Cette évolution proprement coloniale est encore aggravée

(139) Ainsi l'habitation-sucrierie Trois-Islets, à Grand-Bourg. Elle est estimée à 343 000 F en 1828, 195 000 en 1835 et 71 000 en 1845 ; SOM, Notaires Gpe, minutes Johanneton, 4 mai 1845, et Thionville, 6 mars 1865.

(140) Sur tout ce qui précède, nous nous permettons de renvoyer, pour des développements plus complets, à Ch. SCHNAKENBOURG, *Histoire de l'industrie sucrière en Guadeloupe aux XIX^e et XX^e siècles*, t. I, *La crise du système esclavagiste (1835-1847)*, Paris, L'Harmattan, 1980, p. 91-171.

par l'essor, au même moment, de la production de sucre de betterave en France même. Bien qu'apparue sous l'Empire, cette production ne se développe réellement qu'après 1830 (141) et fournit bientôt une part importante du marché. Comme le sucre de canne continue, de son côté, à arriver des colonies, il se crée vite une situation de surproduction, et le prix du sucre s'effondre. D'autre part, ces nouvelles usines métropolitaines de sucre de betterave emploient une technologie mécanisée moderne, utilisant tous les progrès issus de la révolution industrielle européenne, et leurs coûts de production sont donc très inférieurs à ceux des planteurs coloniaux dont l'équipement et les procédés de fabrication n'ont pratiquement pas changé depuis le temps du père Labat, un siècle et demi plus tôt. Les habitants-sucriers antillais sont donc menacés d'élimination pure et simple. C'est alors que les plus marginales, économiquement et écologiquement, des habitations, qui ne devaient leur existence qu'à la conjoncture exceptionnellement favorable des années 1815-1835, font faillite et doivent fermer ; cela explique l'important recul que l'on constate alors dans le nombre de sucreries à Marie-Galante, où l'on comptait précisément beaucoup de telles habitations marginales, trop petites ou trop exposées à la sécheresse.

L'abolition de l'esclavage plonge l'économie marie-galantaise dans une profonde crise. Les anciens esclaves libérés quittent en masse les habitations pour mener une vie indépendante dans des zones peu ou pas occupées jusqu'alors, le nombre d'habitations-sucreries diminue (142), la production s'effondre (143).

C'est là une évolution classique dans toutes les Antilles françaises au lendemain de l'Emancipation (144), mais à Marie-Galante, les événements sanglants de 1849 et la très sévère répression qui suit (145) compromettent la reprise. Traitée en ilote, la population noire de l'île pratique systématiquement la résistance passive, le refus du travail, le sabotage du rende-

(141) 2 700 tonnes en 1828, 52 400 en 1847.

(142) Elles sont au nombre de 81 en 1847 et 71 en 1850 ; SOM Correspondance générale, Gpe, registre n° 277, bulletins annuels de cultures.

(143) 14800 quintaux en 1847, 3 600 en 1850 ; *ibid*, id°.

(144) Production de sucre de la Guadeloupe = 38 000 tonnes en 1847, 13 700 en 1850 ; de la Martinique = 29 300 tonnes en 1847, 15 800 en 1850.

(145) V. SCHOELCHER, *Le procès de Marie-Galante*, Paris, E. de Soye, 1851, 92 p.

ment (146), ce qui aggrave encore les difficultés des planteurs. Le redressement est donc très lent, et c'est seulement après 1860 que la crise consécutive à l'Abolition est définitivement surmontée à Marie-Galante, soit environ deux ou trois ans plus tard que dans le reste de la Guadeloupe.

Il existe alors encore une soixantaine d'habitations-sucreries autonomes en activité dans l'île, et l'on peut un moment croire qu'elles ont toujours un bel avenir devant elles. La création de la Banque de la Guadeloupe, en 1853, leur permet de disposer des crédits de campagne dont elles ont besoin pour relancer leur production ; d'autre part, la fondation, en 1860, d'un organisme financier métropolitain destiné à accorder aux planteurs coloniaux des prêts à long terme, la Société de Crédit Colonial, devenue en 1863 le Crédit Foncier Colonial, procure désormais à ceux-ci les moyens nécessaires à la modernisation de leurs habitations (147) ; quant aux problèmes de main d'œuvre, ils sont résolus, sinon par l'immigration, car celle-ci se dirige assez peu vers Marie-Galante (148), du moins par la législation répressive mise en place par le Second Empire à partir de 1852 et destinée, sous prétexte de « réprimer le vagabondage » et « organiser le travail », à maintenir ou ramener par la force les paysans noirs sur les habitations. Le *tableau n° 4* présente la majeure partie des sucreries de Marie-Galante en 1860.

Mais à peine terminée la dépression née de l'Abolition, le vieux système traditionnel de production sucrière « du père Labat » doit faire face à une nouvelle crise, structurelle et définitive, celle-là, qui va le conduire à sa disparition. Le nombre d'habitations-sucreries diminue de plus en plus rapidement, pas-

(146) Voir sur ce point les développements significatifs contenus dans les rapports de tournée du gouverneur Aubry-Bailleul dans l'île en 1852-53 ; SOM, Gpe, c. 5 d. 45, *passim*. La résistance passive des paysans à la législation répressive du Second Empire est alors un fait général dans toute la Guadeloupe, mais elle semble spécialement forte à Marie-Galante.

(147) A. BUFFON, *Monnaie et crédit en économie coloniale. Contribution à l'histoire économique de la Guadeloupe, 1635-1919*, Basse-Terre, Sté d'Hist. Gpe, 1979, p. 137-257.

(148) L'immigration africaine et indienne en Guadeloupe commence en 1854 ; on compte 877 immigrants à Marie-Galante en 1862 et 1414 en 1882. Cette immigration y est proportionnellement beaucoup moins importante que dans le reste de l'Archipel guadeloupéen, puisque Marie-Galante qui possède 8,1 % de la population totale de la Guadeloupe en 1882 n'a reçu alors que 6,7 % de l'ensemble des immigrants arrivés dans la colonie ; AD Gpe, dossier « Population de la Gpe. Recensements numériques ».

TABLEAU N° 4
LES SUCRERIES DE MARIE-GALANTE EN 1860

Sucrerie	Commune	Propriétaire	Sup. ha	Prod. qx
<i>USINES</i>				
Gde-Anse (+ Maréchal)	GB	De Retz	300	3 000
Trianon	GB	V. Botreau-Roussel	220	2 500
<i>HABITATIONS SUCRERIES</i>				
Saint-Louis	SL	Bon	214	1 500
Saint-Charles	SL	Raiffert et Bonnetterre	300	1 300
Grande-Savane	GB	Saint-Germain Partarrieu	100	1 250
Bellevue	GB	Héritiers Ducos	n.d.	1 000
Pirogue	GB	T. Roussel-Bonnetterre	145	1 000
Beauregard	Cap.	Alphonse Bonnetterre	n.d.	750
Bellevue	Cap.	Rameaux	300	750
Bonneval	GB	Castellan	80	750
Gay	GB	Wilson Ballet	287	750
Les Basses	GB	Rameaux	150	700
Vital	Cap.	Boulogne Fleury	130	600
Bontemps	Cap.	Figuières	170	550
Pichelin	GB	René Dubois-Beauplan	110	550
Port-Louis	GB	T. Roussel-Bonnetterre	90	550
Vidon	Cap.	T. Roussel-Bonnetterre	222	550
Grand-Bassin	SL	Ch. Bonnetterre	150	500
Guignès	SL	V. Larrouy	120	500
Mayombé	SL	Charles Roussel	190	500
Nesmond	Cap.	Rameaux	200	500
Boulogne	Cap.	P. de Montemont	140	460
Picherie	Cap.	Saint-Cyr Rives	140	450
Gay et Héloin	Cap.	Célestin fils	70	420
Grande-Baie	Cap.	Charles Vergé	96	400
Vanier	GB	Seymour Germain	190	400
Bontemps	Cap.	Rameaux	200	350
Cambrai	SL	V. Belmont	180	350
Grand-Pierre	SL	Castellan	80	350
Ménard	SL	Thévenin Claude	300	350
Gagneron	GB	Ducos	n.d.	300
Bellevue	Cap.	Boulogne	116	300
Durocher	GB	Pauline Ferret	180	300
Balizier	Cap.	Héritiers Giraud	n.d.	280
Barre-de-l'Île	SL	V. Belmont	190	250
Poisson	GB	Casse	n.d.	250
Madeleine Bielle	GB	Séneuf	64	200

Pas de renseignements sur les autres habitations-sucreries.

Source : *GO Gpe*, 1^{er} février 1861.

sant de 71 en 1850 à 61 en 1872 (149) et 39 en 1883, à la veille du déclenchement de la grande crise sucrière ; la production de sucre de Marie-Galante est alors de 11 600 tonnes, dont 3 000 seulement proviennent des habitations-sucreries et tout le reste des usines (150).

Cette crise est, nous l'avons dit, essentiellement structurelle, même si diverses catastrophes climatiques l'ont accélérée, notamment le cyclone de 1865 (151) et la sécheresse de 1872. Elle se retrouve d'ailleurs au même moment et dans les mêmes termes dans les autres îles des Antilles (152). Elle tient fondamentalement à ce que les habitations-sucreries, périmées techniquement, ont définitivement cessé d'être compétitives face aux grandes usines centrales modernes qui se multiplient au même moment à travers toutes les Antilles, produisant à moindre coût un sucre de qualité supérieure. En outre, l'accroissement considérable de la production métropolitaine de sucre de betterave (153) a pour conséquence d'entraîner une baisse longue du prix (154). Progressivement, les vieilles habitations-sucreries ne peuvent plus couvrir leurs coûts de production et doivent donc arrêter leur fabrication pour se transformer en simples plantations de canne vendant toute leur production aux usines.

Pour essayer d'enrayer cette évolution, les habitants-sucriers empruntent au Crédit Foncier Colonial pour moderniser leurs habitations. Quelques-uns installent une usine « bourbonnienne » (155), la plupart se contentent d'améliorations plus modestes, achat d'une petite machine à vapeur, modification du système d'évaporation et/ou de cuisson, adjonction de turbines, etc (156).

(149) Recensement détaillé par communes dans SOM, Gpe, c. 133 d. 897.

(150) Tableau de la production sucrière guadeloupéenne en 1883, publié par R. Monnerot dans *Courrier de la Gpe*, 11 novembre 1884.

(151) Qui a très durement frappé Marie-Galante, faisant une quarantaine de morts et causant de très gros dégâts à l'usine Grande-Anse et aux moulins des habitations-sucreries ; *Commercial*, 13 septembre 1865.

(152) Ainsi en Guadeloupe, le nombre d'habitations-sucreries encore en activité passe de 487 en 1850 à 97 en 1883.

(153) 60 000 tonnes en 1850, 106 000 en 1860, 178 000 en 1870, 334 000 en 1883.

(154) Le prix du sucre brut d'habitation passe de 65 F par quintal en 1856 à 29 en 1883 ; d'après mercuriales publiées dans *GO* puis *JO Gpe*.

(155) On appelait « usines bourbonniennes » sous le Second Empire de grosses habitations-sucreries modernisées pour traiter leurs propres cannes et celles d'une ou deux habitations voisines. Elles fonctionnaient entièrement à la vapeur et avaient adopté la majeure partie de la technologie sucrière de betterave, mais évaporation et cuisson se faisaient encore à l'air libre. Ce surnom de « bourbonnien » venait de ce qu'initialement, ce type d'habitations modernisées était apparu à la Réunion, ou île Bourbon.

(156) Voir sur ce point le très intéressant article publié dans *Le*

D'autre part, pour accroître les dimensions de leurs entreprises et essayer ainsi de diminuer un peu leurs coûts, les habitants-sucriers propriétaires de plusieurs habitations conjointes les réunissent en une seule exploitation et concentrent la production sur un seul moulin ; ainsi à Marie-Galante, Mayombé et Grand-Bassin (157).

Mais dans l'ensemble, à Marie-Galante, cet effort de modernisation est peu important, sans doute parce que les difficultés financières des habitants y sont plus grandes encore que dans la Guadeloupe voisine (158). Le nombre d'habitations-sucreries modernisées à Marie-Galante n'est que de 6 en 1865 (159) et 8 en 1872 et 1875 (160). En fait, il est clair que la presque totalité des prêts consentis par le C.F.C. à des habitants-sucriers marie-galantais n'ont été utilisés par ceux-ci que pour « tenir » quelques années de plus en perdant de l'argent avec leur moulin à vent et leurs chaudières « du père Labat », avant d'être finalement expropriés et voir leurs habitations rachetées par les usines. La même mésaventure arrivera d'ailleurs quelques années plus tard aux propriétaires d'habitations-sucreries modernisées, victimes eux aussi de la baisse du prix du sucre, puis de son effondrement après 1884, et de leurs dimensions malgré tout insuffisantes pour pouvoir y faire face ; en 1885, le nombre de ces habitations est déjà retombé à 6 (161), et nous savons, par exemple, que l'habitation modernisée Vangout, à Saint-Louis, cesse de fonctionner en sucrerie vers 1895 (162).

Commercial du 1^{er} juillet 1865. Au plus haut de cet effort de modernisation, en 1869, on compte 84 moulins à vapeur dans toute la Guadeloupe ; *Statistiques coloniales*, année citée.

(157) Encore séparées en 1860, ces deux habitations sont réunies en une seule exploitation au début des années 1870 et leurs cannes sont manipulées par le moulin de Grand-Bassin ; *Echo de la Gpe*, 20 mai 1874 et 18 septembre 1875.

(158) Le « Bulletin agricole » publié dans *GO Gpe*, 13 octobre 1857, signale le début de ce mouvement de modernisation à Marie-Galante, où « quelques » planteurs commencent à remplacer leurs moulins à vent par de petits moulins à vapeur ; mais il ajoute aussitôt que le manque de moyens de financement empêche la majeure partie des habitants-sucriers de l'île d'en faire autant. De fait, en 1872, Marie-Galante possède 25 % des habitations-sucreries encore en activité dans l'ensemble de la Guadeloupe, mais seulement 12 % des moulins à vapeur ; en 1875, 24 et 12 % respectivement ; en 1885, 28 et 8 %

(159) *Commercial*, 1^{er} juillet 1865 : Saint-Louis, Saint-Charles, Poisson, Vangout, Guignès et Gay.

(160) SOM, Gpe, c. 133 d. 897.

(161) *Statistiques coloniales*, année citée.

(162) Puisqu'au début de 1896, sa propriétaire, Désirée Castellan, épouse de Paul Baucage, vend le moulin à vapeur horizontal et l'ensemble de la machinerie qui équipait jusqu'alors cette habitation aux frères de

TABLEAU N° 5
**LES RELATIONS ENTRE LE CRÉDIT FONCIER COLONIAL
 ET LES HABITATIONS-SUCRERIES MARIE-GALANTAISES
 DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE**

Les prêts

Année	Habitation	Commune	Montant	Modernisation
1861	Trianon	GB	350 000	<i>Oui</i>
1863	Saint-Louis (Desmarais)	SL	160 000	<i>Oui</i>
1864	Monrepos	GB	25 000	Non
1864	Vital	Cap.	50 000	Non
1864	Bonneval	GB	50 000	Non
1864	Bontemps-Girard	Cap.	40 000	Non
1864	Mayombé et Gd-Bassin	SL	75 000	Non
1864	Port-Louis	GB	50 000	Non
1865	Ménard	SL	25 000	Non
1865	Picherie	Cap.	20 000	Non
1865	Grand-Etang	Cap.	30 000	Non
1865	Saint-Charles	SL	110 000	<i>Oui</i>
1865	Cambrai	SL	20 000	Non
1865	Calebassier	Cap.	50 000	Non
1865	Grande-Savane	GB	62 500	Non
1866	Héloin et Gay	Cap.	20 000	<i>Oui</i>
1866	Maréchal	GB	60 000	—
1866	Saint-Charles	SL	30 000	<i>Oui</i>
1867	Clairange	GB	35 000	Non
1868	Beauregard	GB	40 000	Non
1869	Coquille ou Vidon	Cap.	60 000	Non
1869	Bontemps-Rameaux	Cap.	40 000	Non
1873	Mayombé et Gd-Bassin	SL	75 000	Non
1881	Coquille ou Vidon	Cap.	50 000	Non

Vipart, propriétaires de la distillerie Delisle, à Petit-Canal ; SOM,
 Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 16 janvier 1896.

Les expropriations forcées

Année	Noms des habitations expropriées
1867	Picherie
1869	Vital
1870	Ménard, Picherie
1872	Monrepos, Grand-Etang, Etang-Noir
1873	Ménard, Clairange, Mayombé et Grand-Bassin
1874	Mayombé et Grand-Bassin
1875	Mayombé et Grand-Bassin
1876	Calebassier, Saint-Michel, Trianon
1878	Saint-Louis, Mayombé et Grand-Bassin
1879	Monrepos
1880	Saint-Louis, Mayombé et Grand-Bassin
1882	Calebassier
1884	Saint-Louis, Grande-Savane
1885	Port-Louis et Monrepos
1887	Héloin et Gay
1888	Saint-Michel
1889	Calebassier, Ménard, Barre-de-l'Ile et Saint-Jean
1890	Grande-Savane et Bonneval, Clairange, Saint-Charles, Grand-Etang
1891	Coquille ou Vidon, Picherie
1893	Vital
1895	Mayombé et Grand-Bassin, Bontemps-Girard

Sources : AD Gpe, Mss J. Ballet, t. V, p. 158-159 et t. VI, p. 10-11 ; avis publiés dans les journaux d'affaires de Pointe-à-Pitre, *Commercial* (1861-1871), *Echo de la Gpe* (1872-1880), *Courrier de la Gpe* (1881-1907). A. BUFFON, *Monnaie et Crédit*, p. 359-360; SOM, Notaires Gpe, minutes Gabriel, 20 septembre 1910.

Au-delà de 1884, c'est la grande crise sucrière mondiale. Le prix du sucre s'effondre et les dernières habitations-sucrieries autonomes encore en activité doivent cesser leur fabrication. A Marie-Galante, c'est la grande époque des expropriations par le C.F.C., ainsi qu'il apparaît dans la seconde partie du *tableau n° 5*. En 1893, il existe encore « quelques moulins à vent qui tournent, mais... ils battent déjà d'une aile et leur agonie ne sera pas longue » (163). Quelques années plus tard, à la fin de la crise, l'ancien système traditionnel de production sucrière « du père Labat » a définitivement cessé d'exister dans toute la Guadeloupe. C'est à Marie-Galante qu'il a agonisé le plus longtemps (164). La dernière habitation-sucrierie en activité dans l'île semble avoir été celle de Pirogue, à Grand-Bourg, qui a fonctionné avec un moulin à vapeur et un équipement « bourbonien » jusqu'en 1902 (165).

Au cours des premières décennies du XX^e siècle, un petit nombre d'anciens moulins continueront encore à tourner pour la fabrication du rhum ; presque tous seront détruits par le cyclone de 1928. Le dernier survivant, celui de Grand-Pierre, fonctionnera jusqu'en 1941 ; « l'incendie de sa distillerie cette année-là clôtura définitivement l'ère des moulins à vent marie-galantais » (166).

(163) P.V. des délibérations de la Chambre d'Agriculture de l'île, publié dans *JO Gpe*, 27 juin 1893.

(164) *Annuaire de la Gpe*, 1904, p. 32.

(165) Inventaire dans *Courrier de la Gpe*, 24 juin 1902. Au cours de l'année suivante, cette habitation sera transformée en une véritable usine centrale ; *infra*, 2^{me} partie.

(166) M. BARBOTIN, *les moulins*, p. 67.

DEUXIEME PARTIE

L'EPOQUE DES USINES CENTRALES (1845-1964)

Cette seconde grande période de l'histoire sucrière de Marie-Galante est nettement moins bien connue que la précédente. Elle est pourtant à l'origine immédiate des principaux problèmes économiques et sociaux marie-galantais de notre temps. Au moment où reviennent périodiquement d'inquiétants bruits sur une possible fermeture de Grande-Anse, il n'est pas sans intérêt de se pencher sur le passé des usines de l'île afin d'essayer d'expliquer pourquoi et comment on a pu en arriver à la situation actuelle. Entre la création de Grande-Anse (1845) et son acquisition par la SOSUMAG (1964), l'histoire des usines sucrières marie-galantaises se déroule en cinq étapes : formation des structures (1845 - decennie 1880), crise (1884-1910), fluctuations et croissance (1900-1964), monopolisation (1930-1959), crise (1946-1964).

I. — LA FORMATION DES NOUVELLES STRUCTURES SUCRIERES MARIE-GALANTAISES (1845-DECENNIE 1880)

1. — *La création des usines*

Dès la fin de la décennie 1830, il apparaît aux Antilles que l'ancien système traditionnel de production sucrière « du père Labat » est désormais périmé, ou sur le point de l'être, à la fois techniquement, économiquement et socialement. C'est alors que l'on commence à envisager la création de grandes usines centrales, utilisant des méthodes mécanisées de fabrication empruntées à la sucrerie de betterave et manipulant les cannes des habitations environnantes ; celles-ci cesseraient donc de produire elles-mêmes leur propre sucre pour ne plus être désormais que de simples plantations de canne, séparées des usines et leur fournissant seulement leur matière première. Ce nouveau système de production, reposant sur la division du travail, la centralisation et l'industrialisation de la fabrication rétablirait la compétitivité de l'industrie sucrière antillaise et lui permettrait de survivre face au sucre de betterave.

Emise pour la première fois en 1841 par l'ingénieur Paul Daubrée (1), cette idée est reprise après le tremblement de terre de 1843 par un groupe d'hommes d'affaires métropolitains conduits par le banquier Laffitte et le constructeur de matériel sucrier Cail, auxquels se joignent quelques colons guadeloupéens très minoritaires, qui fondent la Compagnie des Antilles (2). En 1844, celle-ci établit les deux premières usines centrales de la Guadeloupe, à Marly (Sainte-Anne) et Zévallos (Moule). Les Antilles entrent dans l'ère industrielle.

En 1845, la Compagnie des Antilles crée deux autres usines, dont Grande-Anse à Marie-Galante (3). Celle-ci est donc la plus ancienne de toutes les usines encore en activité en Guadeloupe, puisque Beauport n'a commencé à fonctionner qu'en 1863, Darboussier en 1869, Gardel en 1870 et Grosse-Montagne en 1925. L'usine est équipée de matériel Cail, qui est de très loin le plus moderne et le plus performant de l'époque. Pour sa première campagne, elle manipule 4 500 tonnes de canne fournies par

(1) P. DAUBREE, *La question coloniale sous le rapport industriel*, Paris, F. Malteste, 1841, 91 p.

(2) AN, F12-6731, dossier « Cie des Antilles ».

(3) SOM, Gpe, c. 149 d. 974, lettre du gouverneur de la Guadeloupe du 12 juillet 1845.

quatre habitations (4), ce qui représente une production d'environ 4 000 quintaux de sucre ; on mesure ici tout le progrès que constitue la création d'une telle usine et la différence d'échelle qui existe entre celle-ci et les anciennes habitations-sucreries (5).

Grande-Anse n'est pas la seule usine créée à Marie-Galante avant l'abolition de l'esclavage. En 1845 également, un colon de l'île du nom de Bernard établit sur son habitation une petite usine, qui ne peut toutefois être appelée « centrale » puisqu'elle n'est destinée à recevoir que les cannes de ses seules plantations (6). Son équipement est nettement moins avancé techniquement que celui de Grande-Anse (7), et c'est en fait beaucoup plus une grosse habitation modernisée qu'une véritable usine.

La crise politique et économique qui suit l'abolition de l'esclavage donne un coup d'arrêt à la construction d'usines centrales aux Antilles. A Marie-Galante, la petite usine Bernard disparaît (8). De son côté, la Compagnie des Antilles est mise en liquidation (9) et ses usines sont louées à des colons. Grande-Anse est ainsi reprise par le vicomte Alexandre de Retz (10), un Blanc créole marie-galantais dont la famille était installée dans l'île depuis la fin du XVIII^e siècle (11). Le directeur technique de l'usine est alors Etienne Bon, un ancien ouvrier-mécanicien de Cail envoyé par celui-ci en 1844-45 pour diriger le montage du matériel et resté sur place ensuite (12). En 1853, une

(4) *Conseil Général de la Guadeloupe* (cité désormais « CG Gpe »), SE Mai 1875, p. 30, rapport de la commission de l'immigration et des usines.

(5) Rappelons qu'au cours de la décennie 1830, chaque habitation-sucrerie marie-galantaise produisait en moyenne 474 quintaux de sucre par an ; *supra*, 1^{re} partie.

(6) SOM, Gpe, c. 149 d. 974, lettre du gouverneur du 12 juillet 1845. Nous ignorons où était située cette usine ; peut-être à Capesterre, sur l'habitation Bernard, à la Feuillère, là où, quarante ans plus tard, sera implantée l'usine de Capesterre, appelée également « usine Bernard ».

(7) D'après le gouverneur, elle utilise un « système mixte » de fabrication. Il faut entendre par là un emploi généralisé de la vapeur, mais sans utilisation du vide pour la cuisson.

(8) Elle ne figure plus dans la liste des usines de la Guadeloupe publiée par *La France d'Outre-Mer* du 13 janvier 1857 ; coupure dans SOM, Gpe, c. 149 d. 974.

(9) AN, F12-6810, dossier « Société des Usines Centrales de la Guadeloupe », PV de l'AG des actionnaires de la Cie des Antilles du 25 juillet 1848.

(10) SOM, Gpe, c. 149 d. 974, lettre de la maison de commerce Lahens, Cottin & Cie, de Pointe-à-Pitre, 10 août 1852.

(11) Son nom n'apparaît pas sur la grande carte de Marie-Galante en 1769 (SOM, DFC, Cartes et plans, portefeuille XV, n° 8), mais figure par contre dans la liste des habitations séquestrées de l'île à l'époque de Victor Hugues (AN, Col. C7A85, dossier 1, n° 16, an VI/1798).

(12) SOM, Gpe, c. 149 d. 974, annexes à la lettre du ministre de

nouvelle société métropolitaine, la Société des Usines Centrales de la Guadeloupe, reprend la succession et les actifs de la Compagnie des Antilles (13), mais Grande-Anse continue à être exploitée en location-gérance par Alexandre de Retz jusqu'en 1863 (14).

La crise consécutive à l'Abolition fait sentir ses effets pratiquement jusqu'au début de la décennie 1860. Pendant toute cette période, Grande-Anse demeure la seule usine de Marie-Galante et connaît, semble-t-il, de nombreuses difficultés tenant au manque de cannes et de main d'œuvre ; sa production reste faible et ne parvient pas à dépasser durablement celle d'avant 1848 : environ 4 000 quintaux en 1845, environ 2 700 en 1852 (15), environ 4 500 en 1856 (16), 3 000 en 1860 (17). Mais au-delà de cette date, une fois surmontée la crise, le mouvement de construction des usines reprend avec force en Guadeloupe, favorisé par les prêts à long terme du Crédit Foncier Colonial. En 1884, on compte 23 usines centrales en Guadeloupe, ce qui constitue le sommet historique, jamais plus atteint par la suite.

A Marie-Galante, deux nouveaux établissements industriels sont créés à cette époque. *En 1860-61*, Victor Botreau-Roussel fait construire par Cail sur son habitation familiale de *Trianon* une usine complète avec évaporation et cuisson sous vide, bénéficiant de tous les progrès considérables faits par la technologie sucrière au cours de la décennie 1850 (18) ; le financement est assuré pour l'essentiel sur les ressources propres du propriétaire,

l'Intérieur du 11 janvier 1853, « Copie de l'acte de concession du terrain sur lequel est construite l'usine de Grande-Anse ».

(13) *Ibid*, liasse « Projet de reconstitution de l'ancienne Société des Antilles », 1852-53 ; AN, F12-6810, dossier « Société des Usines Centrale de la Guadeloupe ».

(14) SOM, Notaires Gpe, minutes Thionville, 14 janvier 1863.

(15) D'après SOM, Gpe, c. 149 d. 974, lettre de la maison de commerce Lahens, Cottin & Cie, de Pointe-à-Pitre, 10 août 1852. Ils donnent une manipulation de 3 041 tonnes de canne pour la campagne 1852 ; avec un rendement industriel de 9 %, cela fait donc approximativement 2 700 qx de sucre.

(16) D'après l'état des usines de la Guadeloupe publié dans *La France d'Outre-Mer* du 13 janvier 1857 (Coupure dans SOM, Gpe, c. 149 d. 974). Il donne un chiffre de 800 à 1 000 barriques ; nous avons pris la médiane ; les barriques de sucre pesaient alors 500 kg environ.

(17) Tableau de classification des habitations de la Guadeloupe en vue de la répartition des convois d'immigrants, publié dans *GO Gpe*, 1^{er} février 1861.

(18) AD Gpe, Mss J. Ballet, t. IV, p. 164-165 ; SOM, Notaires Gpe, minutes Thionville, 5 juin 1861.

complétées par un prêt du Crédit Colonial (19). *En 1864*, Etienne Bon, directeur de Grande-Anse, monte, principalement grâce à deux prêts du Crédit Colonial (20) et de Cail (21), une petite usine sur l'habitation *Desmarais*, à Saint-Louis (22) ; initialement, elle est nettement moins perfectionnée que Grande-Anse et Trianon, puisqu'il s'agit d'une usine « bourbonnienne », mais E. Bon l'améliorera progressivement au cours des années suivantes, puisqu'au moment de sa mort, en 1877, elle est équipée selon le système Cail (23). Notons d'ailleurs que dans les deux cas, il ne s'agit pas d'usines « centrales » à proprement parler, puisqu'elles sont appelées à ne manipuler que les cannes de leurs propres domaines, Trianon et Folle-Anse (207 et 178 ha) pour la première, Saint-Louis (195 ha) pour la seconde.

A la fin de la décennie 1860 et au début des années 1870, alors que la Guadeloupe se couvre d'usines centrales, on envisage sérieusement d'en créer une dans la région des Bas de Marie-Galante, afin d'absorber les cannes des nombreux habitants-sucriers du Nord de l'île, de plus en plus menacés d'élimination (24). Un projet de société d'usine à Vieux-Fort, au capital de un million de francs, est même publié dans la presse locale, avec appel de souscriptions (25). Mais finalement, rien ne se fait dans cette région.

La quatrième usine marie-galantaise ne sera établie que beaucoup plus tardivement, en 1885, par transfert du matériel de celle de Montmein, construite initialement à Sainte-Anne. Celle-ci avait été créée en 1868-69 par H. Boissel, par transformation en « centrale » d'une petite usine « bourbonnienne » (26). Après une histoire agitée, au cours de laquelle elle change plusieurs fois de mains, elle est finalement rachetée en 1884 par Amédée Dormoy (27). Mais il y a alors quatre usines à

(19) Sur un investissement total de 1 080 000 F, 350 000 ont été fournis par le Crédit Colonial. *Ibid*, id°.

(20) 160 000 F ; SOM, Notaires Gpe, minutes Thionville, 4 février 1863.

(21) 200 000 F ; *ibid*, le même, 19 novembre 1864.

(22) *GO Gpe*, 22 avril 1864, bulletin agricole.

(23) Voir description du matériel de « l'ancienne usine » Saint-Louis en 1880, deux ans après la fermeture de celle-ci dans *Echo de la Gpe*, 27 janvier 1880.

(24) *GO Gpe*, 19 juin 1868, bulletin agricole.

(25) *Echo de la Gpe*, 30 juillet 1873

(26) AD Gpe, Mss J. Ballet, t. IV, p. 211 ; SOM, Notaires Gpe, minutes Thionville, 17 août 1869.

(27) Elle passe en 1874 à la maison de commerce pointoise Nesty & Lauzainghein, à laquelle H. Boissel devait de très grosses sommes ; en 1876, elle est expropriée par le Crédit Foncier Colonial et l'usine est

Sainte-Anne (28), et la concurrence entre elles est particulièrement vive auprès des planteurs de canne pour se procurer la matière première indispensable à leur activité. C'est ce qui décide A. Dormoy à transférer son usine à Capesterre de Marie-Galante, « où la matière première abonde » (29). L'opération est réalisée à la fin de 1885. La nouvelle usine est reconstruite sur l'habitation Bernard, près de la plage de la Feuillère. Les cannes des Hauts de Capesterre glissent le long d'une coulisse de bois de 360 mètres établie près de l'habitation Pichery, puis tombent dans des wagons qui les portent jusqu'à l'usine en glissant sur un plan incliné et remontent ensuite à vide, tirés par un câble d'acier mis en mouvement par ceux qui descendent chargés (30).

2. — *La concentration industrielle et foncière*

Dans l'Ouest de l'île, elle est réalisée par la famille de Retz autour de l'usine Grande-Anse. En 1863, Alexandre de Retz rachète celle-ci à la Société des Usines Centrales de la Guadeloupe dont il était le locataire depuis dix ans (31). Mais pendant toute la décennie 1860, le développement de Grande-Anse est entravé par l'existence de l'usine toute voisine de Trianon. La plaine littorale de Grand-Bourg ne produit en effet pas assez de canne « pour alimenter suffisamment deux établissements distincts, (et) cette proximité a eu pour effet... d'entretenir une concurrence et une rivalité qui n'ont pu que nuire aux intérêts de ces deux usines » (32), et les de Retz envisagent rapidement de se rendre acquéreur de Trianon pour mettre fin à cette situation. De son côté, Victor Botreau-Roussel, le propriétaire de Trianon, connaît pendant toute cette période de grosses difficultés financières, et son endettement est très important (33). Finalement, en

adjudée aux frères Emile et Pierre Dormoy ; à leur tour, ces derniers sont expropriés par la C.F.C. en 1884, et c'est un autre frère Dormoy, Amédée, qui reprend Montmein et ses habitations. SOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 21 août 1874, 4 septembre 1876 et 3 novembre 1855.

(28) Courcelles, Gentilly, Marly et Montmein.

(29) SOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 3 novembre 1885.

(30) *Annuaire de la Gpe*, 1904, p. 32.

(31) SOM, Notaires Gpe, minutes Thionville, 14 janvier 1863.

(32) *Ibid*, minutes L. Guilliod, 27 janvier 1874.

(33) Dès 1863, il emprunte 406 000 F à son commissionnaire de Pointe-à-Pitre, la maison Lahens, Cottin & Cie ; en 1870, nouvel emprunt de 243 000 F à la maison havraise Ch. Lanel ; SOM, Notaires Gpe, minutes Thionville, 20 août et 24 octobre 1870. A ceci s'ajoute le solde des 350 000 F empruntés en 1861 au Crédit Colonial pour l'achèvement de la construction de Trianon ; *ibid*, le même, 5 juin 1861. En 1873, lors de la vente de Trianon aux de Retz, V. Botreau-Roussel ne percevra

1873, il se décide à vendre son usine à Hippolyte de Retz (34), le fils aîné d'Alexandre, décédé entre-temps. Après quelques hésitations (35), la production est concentrée sur Grande-Anse et Trianon est fermée (36). Les héritiers de Retz regroupent alors l'ensemble de leurs propriétés marie-galantaises dans une société familiale, la commandite simple « H. de Retz & Cie », au capital de 944 000 F, dont ils sont les seuls associés (37). Il faut noter que cette série d'opérations de concentration industrielle par la famille de Retz a été fort facilitée par la considérable dévalorisation subie par le capital colonial en conséquence de l'abolition de l'esclavage et des multiples difficultés qui assaillent les planteurs au cours des décennies suivantes. Ils ont ainsi pu acquérir Grande-Anse pour 150 000 F en 1863, alors qu'au bilan de 1848 de la Compagnie des Antilles, elle était portée pour 780 000 F (38) ; quant à Trianon, dont la création avait coûté 1 080 000 F à V. Botreau-Roussel, les de Retz l'ont finalement rachetée pour 810 000 F seulement.

Les difficultés croissantes, puis la disparition, des habitations-sucreries renforcent ce mouvement de concentration de la production sucrière dans la plaine de Grand-Bourg. En 1878, le CFC exproprie la petite usine de Saint-Louis pour non-paiement des annuités d'amortissement de l'emprunt contracté en 1863 auprès du Crédit Colonial par Etienne Bon, le créateur et ancien propriétaire, récemment décédé (39) ; à son tour, cette usine aussi est fermée, et les planteurs qui lui apportaient leurs cannes vont désormais les livrer à Grande-Anse (40). Dès la

finalement que 37 % du prix stipulé (304 900 F sur 810 000), le reste étant payé à son ordre par l'acquéreur à divers créanciers (notamment 192 400 F au CFC, successeur du Crédit Colonial).

(34) SOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 16 décembre 1873.

(35) *Ibid*, le même, 27 janvier 1874 : les héritiers de Retz décident de fermer Grande-Anse et de concentrer la production sur Trianon où l'on établirait « une fabrique puissante travaillant par suite dans des conditions plus avantageuses » ; ils « font choix de l'usine Trianon à cause de la solidité de ses bâtiments pour y former l'établissement en question ».

(36) *Ibid*, le même, 23 mai 1874 ; il est en effet apparu, après avoir fait étudier la question de plus près par un ingénieur, que Trianon était insuffisante, tant dans ses bâtiments que par son outillage, et qu'il serait très coûteux d'y réaliser l'opération initialement prévue.

(37) *Ibid*, le même, 27 janvier 1874. Ces héritiers-associés sont : Louise Dubois-Beauplan, veuve d'Alexandre de Retz, et ses 5 enfants, Hippolyte, le fils aîné, gérant de la société, Eulalie, épouse Bosredon de Combrailles, Amédée, Mathilde et Eliane.

(38) AN, F12-6731, dossier « Cie des Antilles », n° 241.

(39) Avis dans *GO Gpe*, 22 janvier 1878

(40) SOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 10 mai et 9 septembre 1879 ; *Echo de la Gpe*, 27 janvier 1880.

décennie 1890, avec l'arrêt des moulins à vent, Grande-Anse se trouve pratiquement en situation de monopole pour manipuler toutes les cannes de l'Ouest de Marie-Galante.

Dans le même temps, les de Retz opèrent à leur profit la concentration des terres de la région, en rachetant systématiquement toutes les habitations des environs de Grande-Anse à leurs propriétaires ruinés. Au cours des décennies 1860 et 1870, nous l'avons vu, ceux-ci cessent progressivement de fabriquer du sucre à partir de leurs propres cannes, en raison de la tendance longue de baisse du prix, pour transformer leurs habitations en simples plantations vendant leur récolte à l'usine. Mais cette reconversion n'est que provisoire, parce que le prix de la canne est étroitement fonction de celui du sucre et tend donc à diminuer en même temps que lui. Les producteurs de canne ont de plus en plus de difficultés à couvrir leurs coûts de production et s'endettent auprès du CFC et de la Banque de la Guadeloupe. Avec le déclenchement de la grande crise sucrière et l'effondrement des prix du sucre et de la canne, à partir de 1884, pratiquement tous les propriétaires d'habitations, qu'ils soient encore sucriers ou déjà seulement planteurs, sont ruinés. Ils sont alors expropriés à la requête de leurs créanciers (41), et leurs habitations sont rachetées à très bas prix (42) par les de Retz, qui les transforment en centres agricoles annexés à leur usine et fournissant à celle-ci la matière première nécessaire à son activité. En une trentaine d'années, Grande-Anse se constitue ainsi un immense domaine foncier de 2 300 ha qui couvre pratiquement toute la plaine littorale occidentale de l'île. Le tableau n° 6 retrace les principales étapes de cette constitution.

Un processus analogue de concentration foncière se déroule au même moment sur les Hauts de l'île et autour de l'usine de Capesterre, au profit du Crédit Foncier Colonial. Avec le déclenchement de la crise sucrière, à partir de 1884, celui-ci ne parvient plus, faute d'acquéreurs, à revendre les propriétés de ses

(41) Ce processus d'élimination des anciens propriétaires d'habitations est très clairement exposé, pour ce qui concerne la Guadeloupe en général, dans AD Gpe, Mss J. Ballet, t. VI, p. 33-46 (à propos des fournisseurs de canne de Darboussier), et t. VII, p. 39-40. Tout ce qui en est dit s'applique aussi, naturellement, à Marie-Galante. Voir *supra*, 1^{re} partie, paragraphe 4.

(42) Evolution du prix de vente de quelques habitations mariegalantaises rachetées par les de Retz à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. *Bellevue-Murat* (252 ha) : 104 000 F en 1868, 24 000 en 1893, 7 500 en 1899 ; *Saint-Louis et Saint-Charles* (195 et 192 ha) : 67 000 et 70 000 F en 1878 et 1882 respectivement, 35 000 F en ensemble en 1901 ; SOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 16 décembre 1899 et 31 octobre 1901.

TABLEAU N° 6
LA CONSTITUTION DU DOMAINE FONCIER
DE GRANDE-ANSE

Noms des habitations	Sup. ha	Date d'acquisition par la famille de Retz
Grande-Anse	150	Fin du XVIII ^e siècle
Ballet	150	Avant 1838
Maréchal	150	1851
Quatrième Potel	env. 100	1860
Trois-Islets	110	1865
Trianon	210	1873
Terres de Folle-Anse	178	1873
Beurenom	226	1884
Marie-Louise	60	1888
Bellevue-La Plaine ou Bellevue-Murat	200	1899
Bellevue-Ducos	252	1901
Joubert ou Montplaisir	20	1901
Grande Savane	61	Louée 1892 ; acq. 1901
Bonneval	78	Louée 1892 ; acq. 1901
Saint-Louis	195	Louée 1894 ; acq. 1901
Saint-Charles et Jean-Baptiste	192	Louée 1894 ; acq. 1901

Sources : SOM, Hypothèques de Marie-Galante, transcriptions, 13 août 1841 et 15 octobre 1860 ; SOM, Notaires Gpe, minutes Thionville, 6 mars 1865 et 16 mars 1866 ; minutes L. Guilliod, 27 janvier 1874 ; AD Gpe, Hyp. MG, transcriptions, vol. 115, n° 48.

débiteurs expropriés et doit donc les conserver par devers lui et les exploiter directement (43). Il se constitue ainsi progressivement et involontairement un énorme domaine foncier de plusieurs milliers d'ha dispersés à travers toute la Guadeloupe (44).

(43) Sur cette évolution, voir A. BUFFON, *Monnaie et crédit*, p. 303-319.

(44) Au moins 9 000 ha au début de la décennie 1890 : 2 367, 748, 2 441 et 1 152 dépendant respectivement des usines Clugny, Bonne-Mère, Marquisat et Duquerry, sur le « continent » guadeloupéen (AD Gpe, Mss J. Ballet, t. IX, p. 13), 2 246 ha à Marie-Galante (*infra*), plus, probable-

A Marie-Galante, au début de la décennie 1890 (45), le CFC possède une usine, celle de Capesterre, expropriée sur Amédée Dormoy en 1887, ainsi qu'un ensemble assez hétérogène de 15 habitations, rassemblant 2 246 ha en tout, qui peuvent être regroupées en trois sous-ensembles géographiquement bien délimités :

1) *Quatre habitations*, possédant ensemble 526 ha (46) qui sont situées dans la plaine littorale de Grand-Bourg et livrent leurs cannes à Grande-Anse ; elles sont louées à la famille de Retz, qui finira par les racheter en 1901 pour homogénéiser et rassembler en un seul tenant toutes ses propriétés foncières de la région.

2) *Les deux habitations* contiguës de Cambrai et Ménard (180 et 364 ha respectivement), isolées à l'extrême Nord de l'île, dans la zone des Bas ; saisies par le CFC en 1880 et 1890 respectivement, elles sont totalement abandonnées et incultes (47), étant trop éloignées des usines centrales pour pouvoir continuer à produire de la canne comme à l'époque où elles fonctionnaient encore en sucreries.

3) *Neuf habitations* situées sur les Hauts de Grand-Bourg et Capesterre, et regroupant ensemble 1 176 ha ; elles vont former le noyau initial du domaine foncier de l'usine de Capesterre, que complèteront les frères Boulogne, après leur achat de cette usine au CFC en 1910. Le tableau suivant retrace le processus de concentration sur les Hauts.

ment, un certain nombre d'habitations isolées et non rattachées à une usine, éparpillées à travers toute la Guadeloupe.

(45) Sur tout ce qui suit, voir l'histoire de la propriété des habitations citées, retracée dans SOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 31 octobre 1900, et Gabriel, 20 septembre 1910.

(46) *Saint-Louis* (SL, 195 ha, adjugée au CFC en 1884), *Saint-Charles et Jean-Baptiste* (SL, 192 ha, adj. CFC 1890), *Bonneval* (GB, 78 ha, adj. CFC 1890), *Grande-Savane* et son annexe Landrillière (GB, 54 + 7 ha, adj. CFC 1890).

(47) Indication donnée dans le contrat de location de ses habitations de Marie-Galante par le CFC à L. de Gaalon, en 1900 ; SOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 31 octobre 1900.

TABLEAU N° 7
LA CONSTITUTION DU DOMAINE FONCIER
DE L'USINE DE CAPESTERRE

Noms des habitations	Communes	Sup. ha.	Date de rattachement à l'usine
Port-Louis	GB	83	Acq. CFC 1886 ; rattachée en 1887
Monrepos	GB	117	Acq. CFC 1886 ; rattachée en 1887
Héloin et Gay	Cap.	142	1887
Saint-Michel	GB	160	1888
Calebassier	Cap.	247	1889
Clairange	GB	155	1890
Grand-Etang	Cap.	90	1890
Picherie	Cap.	60	1891
Coquille ou Vidon	Cap.	221	Louée en 1892 ; acq. 1912
Vital	Cap.	122	1893
Beauregard	GB	156	Louée en 1896 ; rattachée en 1910
Bontemps-Girard	Cap.	143	Louée en 1897 ; acq. 1912

Sources : Histoire de la propriété des habitations citées, retracée dans SOM, Notaires Gpe, minutes Gabriel, 20 septembre 1910, et AD Gpe, Hyp. MG, vol. 127, n° 80 et 84.

Au début du XX^e siècle, la structure économique et foncière marie-galantaise est donc extrêmement concentrée, puisque deux usines seulement possèdent plus du quart des terres de l'île (2 332 ha pour Grande-Anse, 1 696 pour Capesterre) et fournissent la totalité de sa production sucrière. A côté, ne subsistent plus que quelques petites distilleries agricoles, anciennes habitations-sucreries qui ont pu échapper à l'expropriation et qui survivent en produisant avec leur moulin à vent du rhum pour la consommation locale à partir des cannes de leurs plantations (48).

(48) En 1918, il y avait 10 distilleries à Marie-Galante ; SOM, Affaires Economiques, c. 62 d. 5, rapport du sous-intendant militaire Douenel au ministère du Ravitaillement, 22 août 1919. Or, nous savons que deux de ces distilleries ont été créées en 1913 et une au moins pendant la guerre (*infra*, paragraphe 3). Vers 1910, il n'y avait donc au maximum que 7 distilleries dans l'île.

II. — LA CONJONCTURE SUCRIERE
ET LA GESTION DES USINES MARIE-GALANTAISES
DANS LA SECONDE MOITIE DU XIX^e SIECLE
(1860-1910)

1. — *Expansion et difficultés financières de Grande-Anse de 1863 à 1883*

Au cours des vingt années qui suivent son rachat par les de Retz, Grande-Anse connaît une rapide croissance, qui se situe, d'ailleurs, dans le cadre plus large de la grande phase d'expansion de l'industrie sucrière guadeloupéenne en général (49) et des usines en particulier (50) pendant les décennies 1860 et 1870. L'usine est modernisée (51), sa capacité de broyage est accrue pour pouvoir faire face aux apports supplémentaires de cannes résultant de la fusion avec Trianon, 4 500 tonnes de canne sont passées au moulin en 1845, 9 500 en 1874 et 11 300 en 1883 (52), sa production augmente, passant de 3 000 à 11 100 quintaux entre 1860 et 1883 (53).

Cette expansion ne saurait cependant dissimuler une situation financière très difficile, et qui se dégrade rapidement au cours de la décennie 1870. Les de Retz sont de plus en plus endettés ; les minutes du notaire de l'usine permettent de suivre cette inexorable montée de leur endettement.

Dès 1868, Grande-Anse ne parvient pas à rembourser à la Banque de la Guadeloupe la totalité du prêt sur récolte que celle-ci lui avait accordé ; en fin de campagne, il reste un solde dont le montant n'est pas connu mais dont la liquidation s'avère spécialement laborieuse puisqu'il est encore de 40 000 F en 1874 (54) et 32 000 F en 1878 (55). Deux ans plus tard, les de Retz sollicitent d'Adrien René, un négociant de Pointe-à-Pitre,

(49) Production totale de sucre de la Guadeloupe = 32 900 tonnes en 1860, 40 200 en 1870, 50 000 en 1880, 52 600 en 1883, 57 000 en 1884.

(50) Leur nombre passe de 8 en 1856 à 22 en 1883, et leur production de 4 400 tonnes environ à 41 000 entre les mêmes dates, soit 18 et 78 % respectivement de la production guadeloupéenne totale ; *La France d'Outre-Mer*, 13 janvier 1857, coupure conservée dans SOM, Gpe, c. 149 d. 974 ; *Courrier de la Guadeloupe*, 11 novembre 1884.

(51) SOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 23 mai 1874.

(52) *CG Gpe*, SE Mai 1875, p. 30 ; *Courrier de la Gpe*, 11 novembre 1884.

(53) *GO Gpe*, 1^{er} février 1861 ; *Courrier de la Gpe*, 11 novembre 1884.

(54) SOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 27 janvier 1874.

(55) *Ibid*, le même, 30 juillet 1878

un prêt hypothécaire de 160 000 F gagé sur tous leurs biens immobiliers (56) ; le remboursement de cet emprunt est alors prévu en cinq termes, dont le dernier en octobre 1874, mais en janvier de la dite année, au moment de la constitution de la Société H. de Retz & Cie, le montant de la dette mise de ce chef à la charge de celle-ci atteint encore 116 000 F, alors qu'il ne devrait plus en être dû que 40 000 F (57).

L'histoire de cette société débute, d'ailleurs, sous de très mauvais auspices financiers. La valeur d'estimation brute des immeubles apportés par les membres de la famille au moment de la constitution, en janvier 1874 (Grande-Anse, Trianon et leurs habitations), représente 1 964 900 F, mais ces apports sont grevés de lourdes dettes, qui réduisent le capital social à 944 000 F seulement : 40 000 F sont dus à la Banque de la Guadeloupe pour l'ancien prêt sur récolte de 1868 non encore remboursé, 54 900 F au CFC pour solde d'un prêt accordé à l'habitation Maréchal en 1866, 116 000 F à la maison de commerce marseillaise Deville & Saint-Alary, qui a racheté à Adrien René sa créance de 1870, et enfin 810 000 F à Victor Botreau-Roussel pour le domaine de Trianon, acheté par les de Retz l'année précédente (58). Au cours des mois suivants, les dettes s'accroissent : en février, 100 000 F envers E. Corhumel & P. Eudel, négociants à Nantes, sous forme de crédit en compte-courant à 6 % (59) ; en juillet, 104 721 F envers la Société Brissonneau frères, « constructeurs-mécaniciens à Nantes », très probablement pour livraison à crédit de matériel sucrier à Grande-Anse (60). En même temps, la société a de plus en plus de mal à rembourser ses emprunts sur récolte à la Banque de la Guadeloupe. Dès 1876, celle-ci juge la situation suffisamment préoccupante pour exiger des de Retz qu'ils affectent toutes leurs propriétés en garantie hypothécaire du remboursement des sommes qu'ils lui doivent déjà à ce titre et qu'ils pourraient lui devoir à l'avenir, jusqu'à concurrence de 500 000 F (61). Mais un an plus tard, ce niveau est déjà atteint ; sur un prêt sur récolte de 410 000 F accordé par la Banque au titre de la campagne 1877, la société ne rembourse que 20 000 F (62). Il est clair que, dès ce moment, les de Retz ne survivent plus comme usiniers que grâce à de

(56) *Ibid*, minutes Thionville, 30 mars 1870.

(57) *Ibid*, minutes L. Guilliod, 27 janvier 1874.

(58) *Ibid*, *id.*

(59) *Ibid*, le même 6 février 1874.

(60) *Ibid*, le même, 31 juillet 1874.

(61) *Ibid*, le même, 12 juillet 1876.

(62) *Ibid*, le même, 30 juillet 1878.

continuelles acrobaties comptables, les nouvelles dettes ne servant qu'à rembourser les anciennes. Evidemment, toutes ces créances sont, en principe, garanties par des inscriptions hypothécaires prises sur l'usine et les habitations familiales, mais, par la multiplication même de ces inscriptions sur un seul ensemble de gages, les garanties qui sont censées en découler deviennent en fait totalement illusoirs. Au bout du compte survient l'inévitable : en 1879, la Société H. de Retz & Cie se trouve en état de cessation des paiements (63).

Dans ses grandes lignes, l'histoire financière de Grande-Anse au cours des décennies 1860 et 1870 n'est donc pas sensiblement différente de celle des autres usines sucrières guadeloupéennes, qui connaissent toutes, à cet égard, des difficultés croissantes. A la veille de la grande crise, leurs capitaux propres sont insuffisants, leur rentabilité est médiocre et leur endettement excessif. Au-delà des accidents conjoncturels et des difficultés propres à chaque usine, les différents facteurs explicatifs de cette situation se ramènent tous, en définitive, à une cause unique : l'insuffisante accumulation locale du capital, pour des raisons remontant le plus souvent au XVIII^e siècle et à la période révolutionnaire (64). Pour ce qui concerne plus particulièrement les de Retz, il est clair que ceux-ci, une fois réglé le prix d'achat de Grande-Anse à la Société des Usines Centrales de la Guadeloupe, en 1863, n'avaient absolument plus aucune réserve et devenaient donc, de ce fait, totalement dépendants de la bonne volonté de leurs commissionnaires, de leurs fournisseurs et de leurs banquiers.

Mais à Grande-Anse, une cause supplémentaire particulière, propre à cette usine, explique la dégradation accélérée de la situation financière, beaucoup plus rapide encore que celle des

(63) *Ibid*, le même, 29 juillet 1890.

(64) Les deux principales raisons sont : 1) La subordination commerciale de la Guadeloupe envers la place de Saint-Pierre pendant la majeure partie du XVIII^e siècle et le détournement vers la Martinique de la part du surplus qui aurait dû rester sur place. 2) Les conséquences financières de la période révolutionnaire et de la première abolition de l'esclavage (1794-1802), les planteurs guillotinés ou en fuite, les habitations peu et mal entretenues, les dettes contractées après 1802 pour les remettre en état ; Ch. SCHNAKENBOURG, *La crise du système esclavagiste*, p. 120-123. D'après Jules Ballet, bien placé pour une telle étude puisqu'il était conservateur des hypothèques de Pointe-à-Pitre, l'endettement hypothécaire de la Guadeloupe serait passé de 94 MF en 1842 à 37 MF en 1861 (l'indemnisation des colons après l'Abolition ayant principalement été utilisée par ceux-ci pour rembourser leurs dettes), puis à 62 MF en 1875, 89 MF en 1879 et 112 MF en 1884 ; AD Gpe, Mss J. Ballet, t. IV, p. 147-148 ; t. V, p. 146 ; t. IX, p. 5-7.

autres usines : l'acquisition de Trianon, qui semble bien avoir constitué, compte-tenu du manque de capitaux propres des de Retz, une erreur de gestion dont les conséquences se feront sentir pratiquement jusqu'à la fin du siècle. Cette affaire leur a causé « des pertes considérables... dont la conséquence a été de mettre en péril non seulement la situation personnelle de M. de Retz, mais encore celle de sa famille et de la Société H. de Retz & Cie qu'il dirige, au point que cette société a dû suspendre ses paiements en 1879 » (65).

L'histoire de cette acquisition est particulièrement agitée et se déroule en plusieurs épisodes dont l'enchaînement est révélateur de la gravité de la crise financière que doit alors affronter la famille de Retz. Le point de départ se situe donc en 1873, quand V. Botreau-Roussel, le créateur de l'usine Trianon, vend celle-ci et son domaine foncier (385 ha) à Hippolyte de Retz. Le prix total de vente est fixé à 810 000 F, sur lesquels le vendeur ne doit recevoir que 305 000 F, le reste étant dévolu à ses multiples créanciers, dont le Crédit Foncier Colonial pour 192 000 F, somme restant à rembourser du prêt de 350 000 F accordé par l'ancien Crédit Colonial en 1861, que H. de Retz reprend à sa charge et s'engage à payer selon le tableau d'amortissement initial (66). Hippolyte de Retz fait alors apport de Trianon à la nouvelle Société H. de Retz & Cie, constituée avec sa mère et ses quatre frères et sœurs et qui regroupe l'ensemble des propriétés familiales (67).

A ce stade de l'histoire, il est déjà clair que les de Retz vont éprouver les pires difficultés à respecter leurs engagements pour ce qui concerne Trianon, et notamment pour rembourser le CFC, puisque quatre mois seulement après la constitution de la société, Hippolyte en retire purement et simplement l'apport qu'il avait fait de Trianon et son domaine, de toute évidence pour éviter que les effets d'une éventuelle expropriation par le CFC ne s'étendent au reste du patrimoine social et familial, c'est-à-dire principalement à Grande-Anse et ses habitations (68). Sage précaution : deux et demi plus tard, H. de Retz ne peut pas payer le semestre d'annuité de remboursement de décembre 1876, et sur poursuite en expropriation engagée par le CFC, celui, seul adjudicataire, se retrouve propriétaire de Trianon (69). Pas pour

(65) SOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 29 juillet 1890.

(66) *Ibid*, le même, 16 décembre 1873.

(67) *Ibid*, le même, 27 janvier 1874.

(68) *Ibid*, le même, 23 mai 1874.

(69) Jugement du tribunal de première instance de Pointe-à-Pitre du

longtemps, il est vrai, puisque moins de trois semaines après, il revend ce domaine à un autre membre de la famille de Retz et associé de la Société H. de Retz & Cie, la mère d'Hippolyte, Louise Dubois-Beauplan, veuve d'Alexandre de Retz, pour la somme de 350 000 F payée comptant (70).

Ici se pose évidemment la question de savoir comment les de Retz ont pu se procurer les moyens de financement nécessaires à ce second achat de Trianon. Il n'y a qu'une seule réponse possible : la Banque de la Guadeloupe. Les de Retz ont manifestement procédé à une opération de cavalerie à partir du prêt sur récolte, théoriquement à 120 jours, accordé à Grande-Anse pour la campagne 1876-77, dont ils ont immobilisé la majeure partie, puisque, sur un prêt de 410 000 F, ils n'en ont remboursé que 20 000 (71). Mise au pied du mur en fin de campagne, ou, peut-être, ayant fermé les yeux sur l'opération au moment de sa réalisation, la Banque a bien dû, alors, accepter de consolider sa créance en la convertissant en prêt à long terme remboursable en 16 ans (72).

Au total, l'acquisition de Trianon par les de Retz s'est donc traduite pour ceux-ci par un accroissement considérable de leur endettement, et même par un surendettement, dans la mesure où le prix du second rachat, en 1877, est près de deux fois plus élevé que la somme qui était encore due au CFC lors du premier achat, en 1873 (350 000 F contre 192 000). Le poids écrasant des conséquences financières de cette extension ne semble pas avoir été immédiatement, et au moins jusque vers 1890, compensé par les avantages découlant de la concentration de la production sur la seule usine de Grande-Anse, et cela explique largement les extraordinaires difficultés rencontrées par la Société H. de Retz & Cie pendant toute cette période.

16 janvier 1877, cité dans SOM, Notaires Gpe, minutes L. Guillod, 3 février 1877.

(70) *Ibid.*, le même, *id.*

(71) *Ibid.*, le même, 30 juillet 1878. Cette énorme différence (95 % du montant total du prêt) ne peut s'expliquer ni par un accident, climatique ou autre, survenu en 1877 (la presse locale n'en signale aucun), ni par une baisse brutale du prix du sucre, puisqu'au contraire, celui-ci augmente d'environ 30 % en 1877 par rapport au niveau de 1875 et 1876. Si les de Retz n'ont pu rembourser leur emprunt sur récolte de 1877, c'est donc bien parce qu'ils avaient entretemps immobilisé les fonds en provenant, c'est-à-dire, compte-tenu de la coïncidence des dates et des sommes, payé le rachat de Trianon avec ceux-ci.

(72) *Ibid.*, le même, *id.*

2. — *Les usines marie-galantaises dans la grande crise sucrière de la fin du siècle (1884-1910)*

TABLEAU N° 8
PRODUCTION DES USINES MARIE-GALANTAISES
DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XIX^e SIECLE

	Grande-Anse	Capesterre
1860	3 000	
1880	7 766	
1881	9 006	
1882	10 933	
1883	11 135	5 700 (a)
Moyenne	15 750	10 710
1889-93		
1896	12 256	13 092
1900	12 639	7 858

(a) En 1883, cette usine est encore à Sainte Anne sur l'habitation Montmeim.

Unités : quintaux

Sources : GO Gpe, 1^{er} février 1861 ; AD Gpe, Mss J. Ballet, t. VI, p. 48, et t. IX, p. 13 ; Courrier de la Gpe, 11 novembre 1884 ; SOM, Gpe, c. 101 d. 716, rapport gubernatorial du 19 octobre 1898 ; JO Gpe, 20 mars 1901.

Depuis le milieu de la décennie 1860, le prix du sucre tendait à diminuer lentement dans le monde. A partir de 1884, il s'effondre. La crise se poursuit jusqu'au début du XX^e siècle ; elle se déroule en trois phases de baisse brutale, 1884-86, 1894-95 et 1901-02, séparées par deux courts moments de stabilité ou de légère hausse (73). Sur l'ensemble de la période, la chute des cours se situe entre la moitié et les deux tiers ; en Guadeloupe, elle est de l'ordre des 65 %. La reprise ne survient définitivement qu'à la fin de la décennie 1900.

Cette crise est une crise mondiale, qui frappe tous les pays producteurs sensiblement au même moment et sur le même

(73) Sur tout ce qui concerne cette crise et ses effets en Guadeloupe et en Martinique, voir P. CHEMIN-DUPONTES, *Les Petites Antilles. Etude sur leur évolution économique*, Paris, Ed. E. Guilmoto, 1909, p. 221-325.

rythme. Elle est principalement due à l'apparition d'une situation structurelle de surproduction à l'échelle mondiale (74), situation encore aggravée par la politique de dumping menée par les principaux pays européens producteurs de sucre de betterave (France, Belgique, Allemagne, Autriche-Hongrie) afin d'essayer d'écouler leurs surplus sur les marchés étrangers. Elle s'inscrit en outre dans le cadre de la « Grande Dépression » de l'économie mondiale de la fin du XIX^e siècle (1873-1896), dont elle constitue un aspect particulier. Enfin, sur le plan local guadeloupéen, et plus particulièrement marie-galantais, la crise est accélérée par une série de catastrophes naturelles, qui aggravent les effets de la baisse du prix du sucre et empêchent les usines de profiter pleinement des rares moments d'amélioration relative de la conjoncture : sécheresses de 1891, 1895 et 1900, cyclones de 1894, 1897 et 1899, tremblement de terre de 1897, incendies de Pointe-à-Pitre en 1899 et de Grand-Bourg en 1901.

Les conséquences de la crise sur les structures de l'industrie sucrière guadeloupéenne sont considérables. Nous avons noté précédemment que la situation financière des usines était délicate dès la fin de la décennie 1870. Mais avec le déclenchement de la crise, elle devient rapidement catastrophique. Pour essayer de résister, les usiniers empruntent d'abord massivement à la Banque de la Guadeloupe et au Crédit Foncier Colonial, mais, très vite, ils ne peuvent plus faire face à leurs échéances et sont expropriés. A chaque nouvelle phase de baisse du prix du sucre, faillites, fermetures et changements de propriétaires se succèdent. Progressivement, les anciens usiniers créoles sont éliminés et leurs usines fermées ou rachetées à bas prix par des groupes métropolitains. Au début du XX^e siècle, seules quelques rares familles blanches guadeloupéennes, dont les de Retz à Marie-Galante, ont pu conserver la propriété de leurs usines ; en 1913, sur les 23 usines qui existaient en Guadeloupe avant la crise, huit ont dû fermer (75) et huit autres sont passées sous contrôle métropolitain (76), qui fournissent 74 % de la production sucrière guadeloupéenne totale (77).

(74) La production sucrière mondiale totale (canne + betterave) passe de 4 300 000 tonnes en 1883 à 14 700 000 en 1910 ; au début du XX^e siècle, le stock mondial invendu est estimé à 2 millions de tonnes.

(75) Marly, Clugny, Bellevue, Duchassaing, Zévallos, Duquerry, Bologne et Moulin-à-Eau.

(76) Darboussier, Blanchet, Beauport, Marquisat, Bonne-Mère, Gardel, La Retraite, Duval.

(77) SOM, Gpe, c. 222 d. 1374, rapport annuel d'ensemble du gouverneur, 1913.

A Marie-Galante, l'histoire de l'usine de Capesterre illustre parfaitement le schéma général d'évolution qui précède. Nous savons que la création de cette usine résulte du transfert de celle précédemment installée sur l'habitation Montmein, à Sainte-Anne, réalisé à la fin de 1885, essentiellement grâce à un prêt de 200 000 F accordé par le Crédit Foncier Colonial à Amédée Dormoy (78). Mais on est alors en pleine crise sucrière, et l'opération ne tarde pas à tourner à la catastrophe ; en 1887, moins de deux ans après le transfert, A. Dormoy, incapable de régler l'annuité de remboursement de son emprunt est exproprié à la requête du CFC (79).

Ne trouvant aucun acheteur, le CFC conserve l'usine et l'exploite directement. D'importants investissements d'accroissement de capacité sont effectués (80), et la production, qui n'avait été que de 5700 quintaux en 1883, quand l'usine était encore à Montmein (81), passe à 10 710 quintaux pour la moyenne annuelle de la période 1889-93 (82), puis à 13 092 en 1896 (83). Mais les résultats ne semblent pas à la hauteur de l'effort fourni. La productivité y est particulièrement faible (84) et les coûts y sont particulièrement élevés (85). Avec la seconde phase de baisse du prix du sucre, en 1894-95, puis avec l'accumulation de catastrophes naturelles qui marquent la fin de la décennie 1890, la situation de l'usine de Capesterre devient tellement désastreuse qu'à la fin de 1898, le CFC annonce sa décision de la fermer à l'issue de la campagne 1898-99 en cours (86).

(78) SOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 3 novembre 1885.

(79) Histoire de la propriété de l'usine retracée dans SOM, Notaires Gpe, minutes Gabriel, 20 septembre 1910.

(80) *Annuaire de la Gpe*, 1888, p. XXII.

(81) *Courrier de la Gpe*, 11 novembre 1884.

(82) Calculé d'après AD Gpe, Mss J. Ballet, t. IX, p. 13.

(83) SOM, Gpe, c. 101 d. 716, rapport gubernatorial du 29 octobre 1898.

(84) Pour la moyenne des années 1889-93, le rendement industriel (quantité de sucre par tonne de cannes manipulée) est de 9,69 % pour l'ensemble des usines de la Guadeloupe, mais de 9,28 % seulement sur celle de Capesterre MG (soit la troisième plus mauvaise performance) ; d'autre part, toujours pour la même période, en supposant une campagne de 20 semaines de 6 jours de travail, chaque ouvrier d'usine guadeloupéen produit en moyenne 75,8 kg de sucre par jour, contre 55,8 kg seulement par celui de Capesterre MG. D'après l'état des usines et de leurs performances dressé par le Syndicat des fabricants de sucre de la Guadeloupe et reproduit dans AD Gpe, Mss. J. Ballet, t. IX, p. 13.

(85) Coût moyen du quintal de sucre rendu en France pour la moyenne des années 1889-93 : ensemble des usines de la Guadeloupe = 43,07 F ; Capesterre MG = 46,83 F, soit la troisième plus mauvaise performance. *Ibid*, *id*°.

(86) *Courrier de la Gpe*, 1-4 novembre 1898 ; *CG Cpe*, SO 1898, p. 91, intervention Souques.

Nous ne savons pas pourquoi, mais la mesure est finalement annulée et l'usine continue à fonctionner. Mais lorsque, deux ans plus tard, le CFC a enfin la chance de trouver un locataire, Louis de Gaalon, négociant à Pointe-à-Pitre, il s'empresse de lui confier l'usine, malgré le montant dérisoire du loyer proposé, 20 000 F par an pour l'ensemble du domaine (87). Mais les résultats obtenus par de Gaalon sont encore plus désastreux que ceux du CFC précédemment. La récolte de 1900 est catastrophique à cause de la sécheresse (88), puis en 1901-02 vient la troisième phase de baisse du prix du sucre. Finalement, en 1906, la Banque de la Guadeloupe fait placer l'usine sous séquestre pour essayer de récupérer une partie au moins de ses créances (89), et le CFC décide alors de résilier le bail.

A la différence de celle de Capesterre, l'histoire de Grande-Anse au cours de cette période va complètement à contre-courant de l'évolution guadeloupéenne générale. Alors que pratiquement toutes les usines sont en train de sombrer, Grande-Anse voit au contraire sa situation s'améliorer.

Nous avons laissé Grande-Anse en 1879, au moment où, après plus de quinze années d'endettement croissant, la famille et la société de Retz se trouvent finalement en état de cessation de paiements. Pourtant, et paradoxalement, cet événement marque le point de départ du redressement. Les de Retz parviennent tout d'abord à éviter le dépôt de bilan grâce à de très larges transactions accordées par leurs créanciers, qui acceptent de réduire leurs créances et accordent des délais supplémentaires pour le remboursement (90). Puis, pendant toute la décennie

(87) SOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 31 octobre 1900.

(88) La production de l'usine de Capesterre en 1900 diminue de près de moitié par rapport à celle de 1896, passant de 13 092 qx à 7 858 ; *JO Gpe*, 20 mars 1901.

(89) *Courrier de la Gpe*, 25 mai 1906 ; *Banque de la Gpe*, rapport sur l'exercice 1905-06, p. 15.

(90) SOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 30 juillet 1878, attermoiement accordé par la Banque de la Guadeloupe : sur 500 000 F de créances, elle fait remise de 148 000 F et accorde un délai de 14 ans pour rembourser les 352 000 F restant. *Ibid*, le même, 5 décembre 1879, transaction avec la Société Brissonneau frères, constructeurs de matériel sucrier : ils acceptent de réduire à 30 415 F leur créance de 72 634 F, restant d'une plus ancienne dette de 104 721 F remontant à 1874. *Ibid*, le même, 8 décembre 1879, transaction avec la maison nantaise Corhumel, Eudel & Cie : elle accepte d'étaler sur 5 ans le remboursement d'une dette exigible de 19 169 F. *Ibid*, le même, 6 novembre 1883, mention d'un attermoiement consenti sous seing-privé le 29 novembre 1879 par la maison bordelaise Ch. Roubeau : elle acceptait d'étaler sur 5 ans le remboursement d'une dette exigible de 110 117 F. *Ibid*, le même, 29 juillet 1890, quittance de V. Botreau-Roussel : mention d'une remise antérieure de

1880, ils trouvent un appui constant auprès d'une maison de commerce de Pointe-à-Pitre, Charles La Loge & Cie, qui se subroge à eux pour régler leurs échéances lorsqu'ils ne peuvent y faire face (91). Enfin, à partir de 1889 environ, les de Retz se désendettent progressivement. Ils se libèrent successivement de leurs dettes envers Charles La Loge (92), puis envers V. Botreau-Roussel pour le solde du prix de l'achat de Trianon, en 1873 (93), et enfin envers la Banque de la Guadeloupe, dont la dernière annuité de remboursement de l'atermoiement de 1878 est réglée à la date prévue, en 1894 (94). Finalement, lorsque, en 1903, la commandite H. de Retz & Cie se transforme en société anonyme, les immeubles apportés par la première à la seconde ne sont plus grevés d'aucune dette hypothécaire (95), alors qu'au même moment, la plupart des autres usines de la Guadeloupe croulent sous le poids de telles dettes (96).

Evolution paradoxale et à contre-courant, avons nous dit. Deux causes principales paraissent devoir être retenues pour l'expliquer.

En premier lieu, les performances de l'usine. Celle-ci manipule 11 339 tonnes de canne en 1883 (97) et 16 579 en moyenne de 1889 à 1893 (98), produisant 11 135 et 15 750 quintaux de sucre respectivement, mais avec une productivité qui se situe

112 209 F sur sa créance de 241 584 F restant due pour la vente de Trianon. Sur l'origine de toutes ces créances, voir *supra*.

(91) D'après les quittances avec subrogation délivrées par les créanciers des de Retz à Ch. La Loge pour paiements faits par lui en leurs lieu et place. SOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 30 décembre 1878 : 23 540 F à Brissonneau frères ; *ibid*, le même, 5 décembre 1879 : 30 415 F aux mêmes ; *ibid*, le même, 8 décembre 1879 : 6 000 F à Corhumel & Eudel ; *ibid*, le même, 19 avril 1881 : 32 000 F à la Banque de la Guadeloupe ; *ibid*, le même, 8 décembre 1882 : 12 191 F à Corhumel & Eudel ; *ibid*, le même, 6 novembre 1883 : 22 000 F à Ch. Roubeau ; *ibid*, le même, 6 novembre 1884 : 22 000 F au même ; *ibid*, le même, 11 mars 1887 : 22 000 F au même ; *ibid*, le même, 10 avril 1888 : 10 461 F au même.

(92) En 1889, à la mort de l'associé de Ch. La Loge dans la maison Ch. La Loge & Cie, ce dernier fait apport de tout l'actif de celle-ci à une nouvelle société, « A. Romney, Seignoret & Cie », dont il est seulement commanditaire. Or, dans cet apport et cet actif, il n'y a aucune créance contre les de Retz ; SOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 26 juin 1889.

(93) *Ibid*, le même, 29 juillet 1890, quittance définitive.

(94) *Ibid*, le même, 31 décembre 1894, quittance définitive.

(95) AD Gpe, Hyp. MG, transcriptions, vol. 115, n° 48.

(96) Ainsi, par exemple, Darboussier, dont les dettes hypothécaires représentent 30 % du montant des immobilisations au bilan de 1903 ; AN, 118 AQ 384, dossier 8.

(97) *Courrier de la Gpe*, 11 novembre 1884.

(98) AD Gpe, Mss J. Ballet, t. IX, p. 13.

parmi les meilleures de toutes les usines de la Guadeloupe (99) et à un coût qui est au contraire parmi les plus bas (100). A cet égard, les importants investissements effectués par les de Retz au cours de la décennie 1870 ont indiscutablement fini par porter leurs fruits, même s'il est vrai qu'en cette occasion, ils se sont surendettés au-delà de toute prudence (101). Certes, la production de Grande-Anse diminue ensuite légèrement à l'extrême fin du siècle (102), mais sans, toutefois, tomber à des niveaux susceptibles de mettre l'entreprise en péril, d'autant plus qu'à ce moment là, l'époque des plus grandes difficultés financières est terminée.

Mais là ne réside toutefois pas l'essentiel pour ce qui nous concerne. Il apparaît que les de Retz ont pu finalement survivre à la crise essentiellement parce qu'ils ont su éviter de recourir aux prêts du Crédit Foncier Colonial. Car le coût de ces prêts est extrêmement élevé pour l'époque, près de 10 % (103), et surtout leurs conditions d'octroi sont extrêmement rigoureuses : que l'emprunteur ne puisse rembourser un seul semestre d'annuité, et le CFC met immédiatement en mouvement la procédure d'expropriation forcée, qui, sauf événement de dernière minute, débouche inévitablement sur la ruine du débiteur défaillant. Pour la seule Marie-Galante, nous l'avons vu (104), 36 propriétaires d'habitations-sucreries et trois usiniers ont été victimes d'une telle mésaventure, et il n'est pas douteux que tel aurait également été le sort des de Retz si, d'aventure, ils avaient eu le malheur d'engager Grande-Anse dans un tel engrenage, comme le mon-

(99) Sur les cinq années 1889 à 1893, le rendement industriel de Grande-Anse est légèrement inférieur à la moyenne guadeloupéenne générale (9,50 % contre 9,69), par contre la production quotidienne moyenne par ouvrier y est très supérieure (91,8 kg de sucre contre 75,8) ; d'après AD Gpe, Mss J. Ballet, t. IX, p. 13.

(100) Toujours pour la moyenne des années 1889-93, le coût moyen du quintal de sucre rendu métropole est de 39,0 F à Grande-Anse contre 43,07 pour la moyenne guadeloupéenne, soit la troisième meilleure performance ; *ibid*, *id*°....

(101) *Supra*.

(102) Voir tableau n° 8, *supra*.

(103) 8 % d'intérêt, plus 1,20 % de « frais d'administration », auxquels viennent s'ajouter divers frais supplémentaires au moment de la conclusion du contrat (notaire, enregistrement, hypothèques, frais de mise à disposition des fonds) ; A. BUFFON, *Monnaie et crédit*, p. 247. Pour un prêt à 20 ans, de telles conditions aboutissaient à faire rendre à l'emprunteur plus du double de la somme empruntée (ex. : un emprunt de 100 000 F était remboursable en 20 annuités de 11 304 F chacune), pour un prêt à 30 ans, plus du triple (30 annuités de 10 040 F pour un emprunt de 100 000 F). Rappelons qu'à la fin du XIX^e siècle en métropole, il était possible d'emprunter à long terme à 4 ou 5 %.

(104) *Supra*, tableau n° 5.

trent, d'ailleurs, les avatars successifs de la vente et de la revente de Trianon. Mais tel n'a pas été le cas, et ils ont toujours eu la chance de n'avoir affaire qu'à des créanciers « compréhensifs » (105). L'histoire de Grande-Anse, une petite usine, pourtant, et pas des mieux situées quant à ce qui concerne ses conditions d'accès au marché, montre ainsi *a contrario* de quel poids écrasant a pesé le Crédit Foncier Colonial sur l'histoire économique de la Guadeloupe dans la seconde moitié du XIX^e siècle et combien écrasante est sa responsabilité dans le lent processus d'élimination des usiniers guadeloupéens au cours de cette période (106).

Pour autant, il serait très exagéré de faire de Grande-Anse un modèle de bonne santé financière, même s'il est vrai qu'elle n'a plus de grandes dettes criantes (107). En fait, elle demeure toujours à la merci d'un accident. En 1903, l'ancienne commandite H. de Retz & Cie se transforme en S.A. de la Sucrierie de Grande-Anse (108). Or, on est alors au plus bas de la crise, à l'issue de la troisième phase de baisse du prix du sucre et quelques mois seulement après la fin de la Conférence sucrière internationale tenue à Bruxelles en 1902, au cours de laquelle les principaux pays producteurs de sucre ont décidé, pour mettre fin à la spéculation sauvage et assainir le marché, de supprimer toutes les primes accordées à leurs producteurs, ce qui, aux Antilles, se traduit par la disparition du « déchet colonial », soit une perte de 6 à 8 F par quintal (109). A ce moment, toute l'industrie sucrière guadeloupéenne dans son ensemble est menacée de faillite (110). D'où la nature de l'opération juridique

(105) Il suffit seulement ici de rappeler les conditions exceptionnellement favorables accordées aux de Retz par la Banque de la Guadeloupe par l'attribution de 1878. Non seulement elle accepte de réduire sa créance et d'en étaler le remboursement sur 16 ans, alors qu'elle était théoriquement immédiatement exigible, mais de plus les annuités à payer ne sont frappées d'aucun intérêt ; SOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 30 juillet 1878.

(106) A ce sujet, naturellement, A. BUFFON, *Monnaie et crédit*, p. 275-331 ; voir en particulier ses développements sur l'histoire de Beauport et de Darboussier, alors pourtant les deux plus grandes et plus puissantes usines de la Guadeloupe, qui ont été littéralement « coulées » par leurs emprunts au CFC.

(107) En 1896 et 1899, Grande-Anse est citée parmi les rares usines guadeloupéennes non débitrices de la Banque de la Guadeloupe ; *Courrier de la Gpe*, 21 février 1896, et *JO Gpe*, 2 juin 1899.

(108) AD Gpe, Hyp. MG, vol. 115, n° 48 ; *Courrier de la Gpe*, 28 avril et 25 août 1903. Son capital était de 1 000 000 F.

(109) P. CHEMIN-DUPONTES, *Les Petites Antilles*, p. 227. Le « déchet colonial » est le nom de la prime accordée par le Parlement aux producteurs coloniaux en 1884.

(110) En réalité, la Convention de Bruxelles marquera le point de

effectuée par les de Retz. Associés dans une commandite simple, c'est l'ensemble de leur patrimoine familial qui peut être impliqué dans une faillite de Grande-Anse et répondre des dettes de l'usine, ce qui avait déjà failli leur arriver en 1879 (111) ; au contraire, en apportant Grande-Anse à une société anonyme, ils mettent la partie de leur patrimoine non directement liée à leur activité sucrière à l'abri d'éventuelles poursuites de la part des créanciers de l'usine. Cette transformation paraît révélatrice de l'extrême fragilité financière de Grande-Anse à la fin de la crise.

Fragile, certes, mais valide, et elle est probablement alors la seule activité encore dans ce cas à Marie-Galante. L'économie et la population marie-galantaises atteignent le début du XX^e siècle dans un état d'épuisement total. Au vrai, la crise sucrière n'est pas la seule responsable de cette situation. Elle ne fait que brutalement accélérer et achever une longue phase de déclin qui commence en 1848 et s'étend sur toute la seconde moitié du XIX^e siècle. Les cultures régressent (112), le nombre de distilleries diminue (113), la navigation directe avec l'étranger disparaît (114), les chemins intérieurs, peu ou pas entretenus, deviennent impraticables (115), la population émigre vers le « continent » guadeloupéen (116). A partir de la décennie 1890, une misère épouvantable frappe Marie-Galante, pire même que

départ du redressement du marché et de la reprise de l'économie sucrière mondiale. Mais en 1903, on ne pouvait évidemment pas encore le savoir.

(111) L'achat de Trianon a eu pour conséquence « de mettre en péril non seulement la situation personnelle de M. de Retz, mais encore celle de sa famille et de la Société H. de Retz & Cie qu'il dirige » ; SOM, Notaires Gpe, minutes L. Guillod, 29 juillet 1890.

(112) La superficie totale cultivée de l'île, en vivres et en cultures d'exportation, passe de 4 193 ha en 1850 (SOM, Correspondance générale, Gpe, registre n° 277 bulletins de cultures) à 3 315 en 1875 (SOM, Gpe c. 133 d. 897, recensement) et environ 2 000 en 1900 (SOM, Gpe, c. 27 d. 260, estimation des Services agricoles de la Guadeloupe, citée dans le rapport de l'inspecteur général des Colonies Adam, 1901).

(113) 20 en 1889 ; *CG Gpe*, SO 1890, annexes, p. XL, rapport du directeur de l'Intérieur. 7 au plus en 1910 ; *supra*, note 48.

(114) Avant 1848, il venait de temps en temps des navires américains à Grand-Bourg ; après 1848, cette navigation cesse, et « cela ne semble provenir que du peu d'importance du commerce et des productions de Marie-Galante » ; *CG Gpe*, SE Octobre 1866, p. 65, rapport sur les ports de la Guadeloupe.

(115) *JO Gpe*, 21 mars 1882, compte-rendu de la tournée générale du gouverneur Laugier à travers les différentes îles de la Colonie ; *CG Gpe*, SO 1904, p. 79, lettre R. Bonnet.

(116) *CG Gpe*, SO 1893, p. 299 et 310, interventions Clayssen et Dorval ; *CG Gpe*, SO 1898, p. 91, intervention Souques ; SOM, Gpe, c. 27 d. 260, rapport de l'inspecteur général des colonies Adam, 1901. De 1882 à 1901, la population marie-galantaise passe de 16 100 à 15 200 habitants.

dans la Guadeloupe voisine. Les petits paysans du Nord de l'île sont ruinés par l'abandon de la culture du coton, qui constituait jusqu'alors pratiquement leur seule source de revenus monétaires, et ne survivent plus qu'en cultivant des vivres (117). Le prix de la canne achetée par les usines aux petits planteurs et aux colons partiaires est 18 % plus bas que celui de la Grande-Terre (118), lui-même pourtant déjà insuffisant pour couvrir les coûts de production (119). Quant aux travailleurs agricoles, leur situation est d'autant plus dramatique que l'extrême concentration foncière marie-galantaise et le manque relatif de terres dans l'île, et surtout de bonnes terres, les mettent dans l'impossibilité de résister à la pression des usiniers et les obligent à accepter des conditions de travail et de rémunération extrêmement mauvaises ; leurs salaires, déjà très insuffisants vers 1880, diminuent de plus de moitié pendant la crise, et, au début du XX^e siècle, se situent le plus souvent aux alentours de 1 F pour une journée de travail dont la durée tend elle-même à augmenter (120). Cette situation violente qui leur est faite débouchera logiquement sur une participation active des travailleurs marie-galantais, et particulièrement de ceux de Grande-Anse, à la grande grève des ouvriers agricoles guadeloupéens de février 1910 (121), à l'issue de laquelle ils obtiendront d'importantes augmentations de salaires (+ 86 % en moyenne), mais cependant insuffisantes pour rattraper le retard accumulé depuis plus de vingt ans.

(117) *CG Gpe*, SO 1904, p. 80, lettre de R. Bonnet.

(118) *Courrier de la Gpe*, 19 mars 1907 : 8,23 F la tonne contre 10 F.

(119) Au début du XX^e siècle, le coût de production de la tonne de canne sur les habitations des usines se situe aux environs des 15 F ; E. LEGIER, *La Martinique et la Guadeloupe. Considérations économiques sur l'avenir et la culture de la canne, la production du sucre et du rhum et les cultures secondaires dans les Antilles françaises*, Paris, BSIC, 1905, p. 69. Le coût de production de la canne par les petits planteurs est impossible à connaître, mais on admettait généralement, à l'époque, qu'il était assez nettement inférieur à celui des habitations des usines, (mais certainement pas inférieur à 10 F, cependant).

(120) Sur tout ce qui concerne la situation des travailleurs agricoles guadeloupéens en général au début du XX^e siècle, voir A. SALINIÈRE, *Origines et causes du mouvement gréviste du mois de Février 1910*, Basse-Terre, Imprimerie du gouvernement, 1910, 158 p., et J. ADELAÏDE-MERLANDE, « Troubles sociaux en Guadeloupe à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, 1895-1910 », *Cahiers du CERAG*, n° 31, 1975, 119 p.

(121) J. ADELAÏDE-MERLANDE, *Troubles sociaux*, p. 62.

III. — CROISSANCE ET FLUCTUATIONS
DE L'ECONOMIE SUCRIERE ET RHUMIERE
MARIE-GALANTAISE DANS LA PREMIERE MOITIE
DU XX^e SIECLE (1900-1964)

1. — *Reprise et restructuration (1900-1914)*

Au cours de la dizaine d'années qui précède la première Guerre Mondiale, un double mouvement caractérise l'évolution de l'industrie sucrière marie-galantaise.

C'est, en premier lieu, la reprise générale de l'économie sucrière mondiale, qui se dessine à partir de 1905 puis s'accélère au-delà de 1910. Le prix du sucre recommence à augmenter (122), entraînant à son tour l'activité à la hausse ; de 1900 à 1914, la production des usines marie-galantaises double, passant de 20 500 à 43 000 quintaux.

TABLEAU N° 9
PRODUCTION DES USINES MARIE-GALANTAISES
AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

	Grande-Anse	Capesterre	Pirogue	Doro
1900	12 639	7 851		
1911	17 980	12 872	5 385	3 322
1912	20 435	15 976	5 040	4 678
1913	15 521	9 908	3 350	4 400
1914	21 386	12 812	4 215	4 574

Unités : quintaux.

Sources : *JO Gpe*, 20 mars 1901 ; SOM, Gpe, c. 222 d. 1374, rapports annuels d'ensemble du gouverneur, 1911 à 1914.

Pour environ 20 %, ce bond de la production est dû à la création de deux nouvelles usines dans l'île, Pirogue et Doro. Toutes deux sont construites en 1903 ou 1904 par le même homme, Raoul Bonnet, un commerçant pointois ayant des atta-

(122) A Darboussier, le prix moyen de réalisation des sucres de toutes qualités produits par l'usine passe de 25 F par quintal en 1904 à 31 en 1914, après avoir atteint un maximum de 41 F en 1912 ; Archives de la SIAPAP, rapports aux AG.

ches marie-galantaises, qui engage dans cette double opération la totalité de sa fortune (123).

Pirogue est la plus importante. Elle résulte de la transformation progressive, sur un quart de siècle, d'une ancienne habitation-sucrerie. En 1883, celle-ci était encore d'un type tout à fait classique, avec un moulin à vent et un équipage de cinq chaudières « du père Labat » (124). Au cours des années suivantes, son propriétaire, Gontran Partarrieu, procède à d'importantes transformations pour la moderniser ; à sa mort, en 1902, Pirogue est déjà devenue une habitation « bourbonnienne » (125), et elle semble bien être la dernière habitation-sucrerie en activité dans toute la Guadeloupe. Elle est alors rachetée par Raoul Bonnet, qui y établit, « de ses deniers et par ses soins », une véritable usine centrale destinée à manipuler les cannes produites sur les Hauts et qui ne peuvent être portées à Grande-Anse ou à Capesterre « à cause des difficultés de viabilité et de l'éloignement » (126).

A la différence de Pirogue, l'usine de Doro est une création *ex nihilo*, qui ne succède pas à une ancienne habitation-sucrerie. Elle ne succède d'ailleurs à rien ; elle est située en pleine forêt, dans une région abandonnée, sans chemins d'accès et où l'on ne pratique plus la culture de la canne depuis plus de trente ans (127). En construisant une usine dans de telles conditions, Raoul Bonnet prend indiscutablement des risques, puisqu'il fait le pari que la création de Doro conduira à une renaissance de la culture de la canne dans la région des Bas (128).

Au vrai, il n'aura guère le loisir d'apprécier les résultats de ses initiatives sucrières. Cette double création se situe au pire moment, au plus bas de la crise. Très vite, Raoul Bonnet connaît des difficultés financières, alors même que son outillage est encore insuffisant et exige des investissements supplémentaires

(123) *CG Gpe*, SO 1904, p. 79, lettre de R. Bonnet ; AD Gpe, Hyp. MG, transcriptions, vol. 128, n° 20, histoire de la propriété de Pirogue.

(124) Description dans avis de vente publié par *Courrier de la Gpe*, 11 mai 1883.

(125) Description dans avis de vente publié par *Courrier de la Gpe*, 24 juin 1902. Pour la définition d'une habitation « bourbonnienne », voir *supra*, note 155 de la 1^{re} partie.

(126) AD Gpe, Hyp. MG, transcriptions, vol. 128, n° 20 ; *CG Gpe*, SO 1904, p. 79.

(127) En fait, il existait une habitation-sucrerie Doro avant l'abolition de l'esclavage ; sa vente en 1849 est signalée dans AD Gpe, Mss J. Ballet, t. IV, p. 100. Mais elle semble avoir été abandonnée par la suite, et toute cette région est retournée en halliers.

(128) *CG Gpe*, SO 1904, p. 79.

(129). Il ne peut poursuivre son exploitation que grâce aux avances de la Banque de la Guadeloupe, mais après la désastreuse campagne 1905 (à cause de la sécheresse), il est incapable de rembourser la totalité de son emprunt sur récolte, et la Banque fait alors mettre ses deux usines sous séquestre (130). Dès lors, il ne lui reste plus qu'à se dégager en catastrophe de l'industrie sucrière avant d'y être complètement ruiné. Il revend Pirogue à Gaston Beaucage (131) et met Doro en location (132). C'est seulement après 1910 que semble se situer le véritable démarrage de la production de ces deux usines.

La reprise de l'économie marie-galantaise au début du XX^e siècle ne concerne pas seulement le sucre mais également le rhum. La destruction de Saint-Pierre, en 1902, où se situait la majeure partie des distilleries de la Martinique travaillant pour l'exportation, a eu pour conséquence indirecte de favoriser et de tourner vers l'extérieur l'industrie rhumière guadeloupéenne, jusqu'alors presque uniquement orientée vers le marché local, dans la mesure où les importateurs métropolitains ont reporté sur elle leur demande, orientée auparavant presque exclusivement vers la Martinique. D'autre part, en raison de la tension internationale croissante à partir de 1910, le gouvernement français est conduit à constituer d'importants stocks stratégiques d'alcool. Les cours du rhum tendent donc à augmenter rapidement (133), tandis que de nouvelles distilleries se créent ; pour ce qui concerne Marie-Galante, nous en connaissons au moins deux construites en 1913 : Karékura, à Saint-Louis, appartenant à une petite société anonyme au capital de 80 000 F (134), et Rinaldo, à Grand-Bourg, une distillerie industrielle appartenant à la famille du même nom (135).

Cette reprise générale de l'économie marie-galantaise à la veille de la première Guerre Mondiale s'accompagne, d'autre part, d'un vaste mouvement de restructuration de la propriété sucrière de l'île. Les anciens propriétaires des usines disparaissent et sont remplacés par des nouveaux venus qui tentent à leur tour leur chance dans l'industrie sucrière.

(129) *Banque de la Gpe*, rapport sur l'exercice 1905-06, p. 5.

(130) *Ibid.*, p. 4 ; *Courrier de la Gpe*, 28 décembre 1906.

(131) AD Gpe, Hyp. MG, transcriptions, vol. 128, n° 20.

(132) *Annuaire sucrier*, 1908-09 à 1914-15.

(133) A Darboussier, le prix moyen de réalisation des rhums produits par l'usine passe de 26 F l'hl en 1902 à 37 en 1914 ; Arch. SIAPAP, rapports aux AG.

(134) *Annuaire des entreprises coloniales*, 1920-21.

(135) SOM, Aff. Eco., Exportations et prix, c. 11, rapport de l'inspecteur colonial Boulmer, 1924.

Raoul Bonnet, le créateur de Pirogue et Doro, est indiscutablement de ceux-là. Mais il a la malchance, nous l'avons vu, de tomber au pire moment de la conjoncture, et finalement il doit renoncer et vendre Pirogue. Son successeur, Gaston Beaucage, est au contraire beaucoup plus heureux, puisqu'il achète l'usine juste au moment de la reprise sucrière. Aux 151 ha de l'habitation Pirogue et de son annexe Bertilde, il en ajoute 398 autres provenant de l'acquisition de trois habitations voisines, destinées à approvisionner l'usine en cannes (136).

De son côté, le Crédit Foncier Colonial, après 13 ans de gestion « provisoire » (1887-1900) et l'expérience désastreuse du bail de Gaalon (1900-1906), trouve enfin un acquéreur pour son usine de Capesterre. En 1910, deux frères d'une vieille famille blanche marie-galantaise, Paul et Louis Boulogne, lui rachètent pour 90 000 F seulement l'usine et l'ensemble de son domaine foncier ainsi que les deux habitations incultes de Ménard et Cambrai (137). Ils achètent également à leurs divers propriétaires plusieurs autres habitations voisines de l'usine et précédemment louées par le CFC pour les nécessités de l'approvisionnement de celle-ci en cannes (138). En 1912, ils constituent entre eux une société civile pour l'exploitation de l'ensemble de leur domaine marie-galantais (139).

Enfin, en 1910, les frères et sœurs de Retz associés dans la S.A. de la Sucrierie de Grande-Anse (140) décident de mettre celle-ci en liquidation volontaire (141). Les raisons de cette brusque décision nous échappent ; probablement était-il apparu entre eux de graves sujets de mésentente rendant impossible la poursuite de la société. L'année suivante, l'un des deux frères, Amédée, rachète l'usine et ses habitations pour 250 000 F (142), un prix dérisoire si l'on songe que la constitution du domaine par les générations successives de la famille depuis 1863

(136) AD Gpe, Hyp. MG, transcriptions, vol. 128, n° 20, histoire de la propriété du domaine. Il s'agit des habitations *Vanier-Houëlche* (190 ha), en 1905, *Pichelin* (108 ha), en 1907, et *Lespine* (100 ha), en 1915.

(137) SOM, Notaires Gpe, minutes Gabriel, 20 septembre 1910.

(138) Habitation *Beauregard*, à la Banque de la Guadeloupe, 1908 ; habitations *Coquille ou Vidon* et *Bontemps-Girard*, à la Colonie de la Guadeloupe, 1912 ; AD Gpe, Hyp. MG, transcriptions, vol. 127, n° 80 et 84, histoire de la propriété du domaine. Voir *supra*, tableau 7.

(139) AD Gpe, Hyp. MG, transcriptions, vol. 127, n° 80.

(140) Hippolyte, l'ainé, administrateur-délégué de la Société, Amédée, Eulalie, veuve Bosredon de Combrailles, Mathilde, veuve Brunet, et Eliane.

(141) AD Gpe, Hyp. MG, vol. 121, n° 39.

(142) *Ibid*, id°.

avait coûtée 1 955 000 F au moins. Puis il en fait apport à une nouvelle société, la Société Sucrière de l'Usine Grande-Anse, une société anonyme au capital de 700 000 F dont il détient 1 350 actions sur 1 400 (143). Son frère et ses sœurs en sont complètement exclus. Amédée remplace Hippolyte comme « sucrier » dans la famille de Retz ; à travers cette société, lui-même et ses héritiers conserveront la propriété de Grande-Anse jusqu'en 1963.

2. — *Le grand bond de l'économie rhumière marie-galantaise de 1914 à 1928*

La première Guerre Mondiale et les années immédiatement postérieures constituent une période d'extraordinaire prospérité et de bénéfiques records pour les usines et distilleries antillaises, grâce au formidable « boom » de la production de rhum. En effet, l'armée a besoin de quantités considérables d'alcool pour la fabrication des poudres et explosifs, mais les régions betteravières du Nord et de la Picardie, traditionnellement ses plus gros fournisseurs à cet égard, sont envahies ou situées dans la zone des combats et seules les colonies peuvent fournir la matière première indispensable (144). D'autre part, en raison de l'importance de cette demande d'alcool à des fins militaires et du comportement hautement spéculatif des opérateurs sur le marché, le prix du rhum augmente très rapidement (145), laissant aux producteurs une marge bénéficiaire considérable (146). Les distilleries se multiplient (147), les exportations de rhum bondissent (148), tandis que celles de sucre diminuent très profondément (149) parce que les usines négligent de plus en plus la production du

(143) *Ibid.*, vol. 122, n° 27.

(144) G. JOSA, *Les industries du sucre et du rhum à la Martinique (1639-1931)*, Paris, Les Presses Modernes, 1931, p. 153-158.

(145) L'hl 55° sur le marché du Havre passe de 54 F en 1913 à 509 en 1920, après avoir atteint le sommet de 525 F en 1917 ; SOM, Aff. Eco., c. 62 d. 5, P.V. d'une réunion tenue au ministère des Colonies sur la production de sucre et de rhum aux Antilles, Novembre 1917, et Aff. Eco., Production, c. 14, rapport de l'inspecteur colonial Le Conte, 1924.

(146) Vers le milieu de 1917, alors que le cours du rhum 55° sur le marché métropolitain atteint 500 F par hl, le coût de production, le fret et l'assurance ne mettent l'hl rendu au Havre qu'à 225 F ; SOM, Aff. Eco., c. 62 d. 5, P.V. de la réunion tenue au ministère des Colonies en Novembre 1917.

(147) Pour l'ensemble de la Guadeloupe, leur nombre passe de 41 en 1913 à 57 en 1918 et 79 en 1922 ; SOM, Aff. Eco., Exportations et px, c. 11, rapport de l'inspecteur colonial Boulmer, 1924.

(148) Pour l'ensemble de la Guadeloupe, elles passent de 9 540 000 hl en 1913 à 19 566 000 en 1919.

(149) 39 617 tonnes en 1914, 19 345 en 1919.

sucre pour se consacrer prioritairement à celle du rhum, beaucoup plus rentable (150).

Marie-Galante bénéficie évidemment elle aussi de cette conjoncture exceptionnellement favorable ; le nombre de distilleries de l'île passe de 9 au plus en 1913 (151) à 10 en 1918 (152) et 13 en 1922 (153). Mais ces bénéfices semblent cependant nettement moins importants que dans les autres îles. Les distilleries marie-galantaises sont beaucoup plus petites que celles du « continent » guadeloupéen (154), et surtout, les usines

TABLEAU N° 10
PRODUCTION DES USINES MARIE-GALANTAISES
DE 1914 A 1928

	Grande-Anse	Capesterre	Pirogue	Doro
1914	21 386	12 812	4 215	4 574
1918	11 440	6 660	4 490	2 500
1919	8 560	7 320	1 170	1 750
1920	13 822	6 682	4 668	1 210
1923	7 274	4 931	2 771	1 039
1928	15 351	8 123	5 884	3 581

Unités : Quintaux.

Sources : SOM, Gpe, c. 222 d. 1374, rapport annuel d'ensemble du gouverneur, 1914 ; Aff. Eco., c. 62 d. 5, rapport du gouverneur, 24 avril 1920 ; AD Gpe, Cabinet du gouverneur, c. 6273 d. 8 ; SOM, Aff. Eco., Exportations et px, c. 11, rapport de l'inspecteur colonial Boulmer, 1924, et c. 17 d. « Sucres, Guadeloupe ».

(150) Les usines ne fabriquent plus que du sucre premier jet afin de conserver davantage de mélasses à distiller, et surtout elles développent leur production de rhum à partir de la distillation directe du vesou ; SOM, Aff. Eco., c. 62 d. 5, P.V. de la réunion tenue au ministère des Colonies en novembre 1917, et rapport du gouverneur de la Guadeloupe au ministre du 24 avril 1920.

(151) 10 en 1918, moins une dont nous savons qu'elle a été créée en 1916 (*Saint-Christophe*) ; SOM, Aff. Eco., Exportations et px, c. 11, rapport de l'inspecteur colonial Boulmer, 1924.

(152) SOM, Aff. Eco., c. 62 d. 5, rapport du sous-intendant Douenel au ministère du Ravitaillement, 22 août 1919.

(153) SOM, Aff. Eco., Exportations et px, c. 11, rapport de l'inspecteur colonial Boulmer, 1924.

(154) Moyenne de la production des distilleries pour les 6 premiers mois de 1918 : 148 hl à Marie-Galante, 424 sur le « continent » guadelou-

de l'île ne se convertissent que tardivement à la production du rhum : Pirogue et Doro en 1917, Grande-Anse en 1922, Capes-terre à une date que nous ne connaissons pas mais qui est certainement postérieure à 1924 (155). Cela n'empêche d'ailleurs pas leur production de sucre de diminuer très sensiblement, essentiellement en raison du manque de main d'œuvre et des difficultés d'entretien et de renouvellement du matériel, liées à la rareté et à l'incertitude des communications avec la métropole.

Les bénéficiaires de cette prospérité rhumière de la première Guerre Mondiale ne sont pas, et de très loin, également répartis entre tous les Marie-Galantais. Les ouvriers agricoles, en particulier, ne profitent que fort peu de cet essor ; leurs salaires augmentent, certes, mais à peine plus que le coût de la vie, qui s'élève très fortement au cours de cette quinzaine d'années, et cette augmentation est, de toutes façons, proportionnellement très inférieure à celle des cours du sucre et du rhum (156). Quant aux petits planteurs, le prix d'achat de leurs cannes par les usines augmente, certes, puisqu'il est fonction du prix de vente du sucre sur le marché métropolitain, mais celui-ci s'accroît beaucoup moins vite que celui du rhum pendant la guerre (157), et la grande revendication des planteurs est donc de se voir répercuter également par les usines une partie au moins de ce fabuleux bond des cours du rhum (158).

Cette double évolution est à l'origine directe de la grève qui secoue l'industrie sucrière et rhumière marie-galantaise en 1916 (159). Vers la fin du mois de Novembre, les petits plan-

péen ; pour les 6 premiers mois de 1919 : 301 hl à Marie-Galante, 652 hl sur le continent ; sur ces deux périodes, Marie-Galante n'a fourni que 7,5 et 7,1 % respectivement de la production guadeloupéenne totale ; SOM, Aff. Eco., c. 62 d. 5, rapport du sous-intendant Douenel, 22 août 1919.

(155) SOM, Aff. Eco., Exportations et px, c. 11, rapport de l'inspecteur colonial Boulmer, 1924.

(156) Voir sur ce point les longs et précis développements contenus dans le rapport de l'inspecteur général des Colonies Le Conte, à l'issue de sa mission de 1924, concernant l'ensemble de la Guadeloupe ; SOM, Aff. Eco., Production, c. 14. Nous n'avons malheureusement rien trouvé dans ce domaine qui soit spécifique à Marie-Galante, mais il n'est pas douteux que la situation des travailleurs agricoles n'y ait pas été très différente de celle du « continent » guadeloupéen.

(157) + 275 % contre + 516 % de 1913 à 1919, selon le rapport Le Conte ; *ibid.*, id°.

(158) Bond dont les usines sucrières profitaient même lorsqu'elles n'étaient pas équipées en distillerie, puisqu'elles pouvaient vendre leurs mélasses au prix fort à des distilleries industrielles qui les convertissaient ensuite en rhum ; SOM, Aff. Eco., Exportations et px, c. 11, rapport de l'inspecteur colonial Boulmer, 1924.

(159) Sur tout ce qui suit, SOM, Gpe, c. 175 d. 1100.

teurs et ouvriers agricoles de l'île, groupés au sein de l'Union Syndicale de Marie-Galante, font parvenir aux usiniers et au gouverneur de la Guadeloupe une demande d'accroissement du prix de la canne et de leurs salaires. Le gouverneur Merwart décide alors de réunir à Grand-Bourg la section locale de la Commission consultative coloniale du travail, mais les usiniers refusent d'y participer et déclarent ne plus vouloir désormais recevoir les cannes des petits planteurs (13 décembre). La réunion se tient sans eux mais ne peut évidemment aboutir au moindre résultat. La tension monte rapidement. Au cours de la seconde quinzaine de Décembre, des grèves éclatent dans toute l'île. Le gouverneur Merwart commence alors à s'affoler, réclame des troupes à la Martinique et propose à Paris de proclamer l'état de siège. Après une sévère admonestation du ministre des Colonies (160), il se contente finalement d'adresser à la population un appel à l'« Union nationale » et au « patriotisme » des habitants, appel qui, semble-t-il, contribue à détendre très sensiblement l'atmosphère, d'autant plus qu'au début de Janvier 1917, trois des quatre usiniers de l'île recommencent à prendre les cannes des planteurs (161). Au total, selon les régions et les habitations, les grèves semblent avoir duré entre une semaine et dix jours ; à aucun moment elles n'ont donné lieu à la moindre violence. Un seul usinier s'est entêté, Gaston Beaucage, le propriétaire de Pirogue, qui a engagé avec les planteurs de sa région une véritable épreuve de force, refusant obstinément de recevoir leurs cannes (162). L'affaire se terminera en justice, et, après huit années de procédure, la Cour de cassation condamnera finalement (1924) Gaston Beaucage à payer à ses planteurs les cannes dont il n'avait pas voulu prendre livraison.

Le « boom » rhumier de la première Guerre Mondiale

(160) *Ibid*, id° : « Me paraît tout à fait inadmissible qu'état de siège soit proclamé en vue d'arrêter ou de rendre impossible une grève. Il y a eu dans le passé en Guadeloupe événements très graves sans que Gouverneurs aient cru devoir recourir état de siège. Moyens légaux de juridiction normale ont toujours suffi. Estime qu'ils doivent suffire encore » ; dépêche télégraphique du ministre des Colonies, Gaston Doumergue, 30 décembre 1916.

(161) A. de Retz (Grande-Anse), P. & L. Boulogne (Capesterre), F. Garel, locataire de Doro.

(162) A des petits planteurs lui demandant ce qu'ils devaient faire de leurs cannes, il aurait répondu : « Faites-en du charbon de bois ». Information recueillie lors de notre séjour à Marie-Galante en Août 1980 auprès d'un ancien planteur de Pirogue ayant vécu cette grève. Nous remercions vivement l'équipe des animateurs de l'Ecomusée de Marie-Galante qui nous ont facilité l'accès à cette précieuse source d'information.

prend fin avec la brève mais violente crise de spéculation de 1921 et l'établissement du contingentement des importations des rhums coloniaux en métropole, par la loi du 31 décembre 1922 (163). Les usines et distilleries de Marie-Galante reçoivent d'abord, en 1923, un contingent de 4 495,30 hl, soit 7,5 % du contingent guadeloupéen total, alors fixé à 60 000 hl (164), puis, après que celui-ci ait été porté à 68 065 ha, en 1929, le contingent marie-galantais passe à 6 148,03 hl, soit 9 % (165).

TABLEAU N° 11
LES DISTILLERIES ET LA PRODUCTION DE RHUM
A MARIE-GALANTE
ENTRE LES DEUX GUERRES MONDIALES

Les distilleries et leurs propriétaires

Noms des distilleries	Communes	Noms des propriétaires en		
		1923	1931	1940
Doro (a)	SL	Bonnet	Bastaraud	Bon
Karékura	SL	Wachter	Bon	Bon
Vangout	SL	Bastaraud	Bastaraud	Bon
Moustique	SL	Bastaraud	Bastaraud	Bon
Grand-Pierre	SL	Bastaraud	Girondin	Girondin
Grand-Bassin	SL	Chaliac	Chaliac	Jean-François
Cocotier	SL	Bade	Tirolien	Tirolien
Agapy	SL	Sanctussy	Sanctussy	Sanctussy
Péliston	SL		Chérubin	Chérubin
Poisson	GB	Rameaux	Rameaux	Rameaux
St-Christophe	GB	Rameaux	Rameaux	Rameaux
Port-Louis	GB		Wachter	Wachter
Bielle	GB	Rinaldo	Rinaldo	Bicoto
Ma Retraite	GB	Rinaldo	Rinaldo	Rinaldo
Les Basses	GB		Belmont	Belmont
Bézar	Cap.	Bade	Maulois	Maulois
Bellevue	Cap.	Lacavé	Godefroy	Godefroy
Ste-Croix	Cap.		Hamot	Hamot
Le Salut	Cap.		Toto	Toto

(163) G. JOSA, *Les industries du sucre et du rhum*, p. 159-166 ; E. REVERT, *La Martinique. Etude géographique*, Paris, Nouvelles Ed. Latines, 1949, p. 436-438.

(164) SOM, Aff. Eco., Exportations et px, c. 11, rapport de l'inspecteur colonial Boulmer, 1924.

(165) *JO Gpe*, 8 mars 1934.

Les contingents de production (hl d'alcool pur)

Etablissements	Exportation		Consommation locale 1934
	1923	1929	
USINES			
Grande-Anse	1 235,35	1 678,20	83,27
Capesterre/Robert	470,60	794,28	181,78
Pirogue	837,44	1 034,57	51,33
Doro (a)	176,46	214,57	49,11
DISTILLERIES			
Karékura	817,58	797,26	50
Vangout	68,62	121,52	50
Moustique	431,71	477,84	50
Grand-Pierre	11,83	35,00	140
Grand-Bassin	35,96	67,66	90
Cocotier	23,16	43,59	110
Agapy	14,34	35,00	115
Péliston		96,71	55
Poisson	60,45	103,47	50
Saint-Christophe	95,61	169,31	50
Port-Louis			190
Bielle	18,47	35,00	130
Ma Retraite	34,67	65,25	75
Les Basses		35,00	115
Bézar	43,34	81,55	70
Bellevue	119,67	198,69	390
Sainte-Croix		63,56	110
Le Salut			210

(a) Doro était une usine en 1922. Elle a été détruite par le cyclone de 1928, puis reconstruite en distillerie seulement en 1935, tout en conservant son contingent initial. Dans un souci d'homogénéité de la présentation de la première partie de ce tableau, nous l'avons classée avec les distilleries dès 1923.

Sources : SOM, Aff. Eco., Exportations et px, c. 11, rapport de l'inspecteur colonial Boulmer, 1924 ; *Annuaire de la Gpe*, 1931, p. 345-346 ; *JO Gpe*, 8 mars 1934 ; AD Gpe, Secrétariat général du gouvernement, chemise VI, d. 5.

Le rapport de l'inspecteur des Colonies Boulmer (166) nous donne de précieuses indications sur les structures de la production de rhum à Marie-Galante en 1923, au moment de l'établissement du contingentement. Elle est très concentrée. Les usines se taillent la part du lion, puisqu'elles détiennent ensemble un contingent de 2 719,85 hl, soit 60,5 % du total marie-galantais. On note que celle de Capesterre a droit également à un contingent bien qu'elle ne possède pas de distillerie. Cela s'explique par le fait que la répartition interne du contingent global des usines est faite sur la base de la production annuelle moyenne de sucre de chacune d'elles de 1913 à 1922 (167), celles qui ne fabriquent pas elles-mêmes tout ou partie de leur contingent pouvant toujours le revendre à une autre usine ou une distillerie. Si l'on ajoute au contingent des quatre usines celui des deux principales distilleries (Karékura et Moustique), il apparaît que le tiers supérieur des établissements (6 sur 17) fournit 88 % de la production marie-galantaise. Inversement, les 6 plus petites distilleries (168) ne détiennent que 138,43 hl, soit à peine 3 % du total marie-galantais. Il faut toutefois noter que les diverses mesures d'ajustement en faveur des petites distilleries prises au cours de la décennie 1920 ont légèrement fait reculer cette écrasante concentration, mais de façon très marginale cependant (169).

Sur les 13 distilleries que compte Marie-Galante en 1923, deux sont des distilleries industrielles, qui travaillent à partir des mélasses achetées aux usines (Ma Retraite et Saint-Chris-

(166) SOM, Aff. Eco., Exportations et px, c. 11, rapport sur l'application de la loi du 31 décembre 1922 en Guadeloupe, 1924.

(167) Malgré les apparences cette mesure n'est pas dépourvue de cohérence. Les usines ayant largement délaissé la production de sucre pour celle de rhum, plus rentable, la diminution de l'offre de sucre colonial, jointe à l'occupation ou la destruction des usines betteravières du Nord-Picardie, avaient conduit à une très grave pénurie de sucre en France en 1917. En basant la répartition du *contingent de rhum* des usines sur leur *production de sucre* pendant la guerre, on avait ainsi voulu pénaliser celles qui avaient le plus délaissé le sucre à cette époque et, au contraire, « récompenser » celles qui avaient alors eu une attitude « patriotique », selon les termes d'un rapport du ministère du Ravitaillement.

Par contre, la répartition interne du contingent global des distilleries a été faite sur la base de leur fabrication annuelle moyenne de rhum, de 1913 à 1922 pour les distilleries agricoles et de 1919 à 1922 pour les distilleries industrielles.

(168) Grand-Pierre, Grand-Bassin, Cocotier, Agapy, Bielle et Rinaldo (Ma Retraite).

(169) Après la répartition définitive de 1929, les 6 premiers établissements ne détiennent plus « que » 81 % des contingents, tandis que les 6 derniers ont vu leur part passer de 3 à 4 %.

tophe), et toutes les autres sont des distilleries agricoles, ne produisant en principe que du rhum de vesou. Deux de ces distilleries agricoles (Agapy et Grand-Bassin) ne manipulent exclusivement que leurs propres cannes ; les neuf autres travaillent à la fois les cannes de leurs plantations et celles achetées à des petits planteurs. Les distilleries de Grand-Pierre, Grand-Bassin, Cocotier, Agapy, Bielle et Bézard utilisent encore le moulin à vent « du père Labat » ; il n'est évidemment pas étonnant de constater que toutes se situent parmi les plus petites de l'île.

Le contingentement est d'abord reçu par les producteurs antillais de rhum comme un signe avant-coureur de ruine et comme une atteinte intolérable à leur liberté d'entreprendre. Mais très rapidement, il apparaît que ses effets sont, au contraire, hautement bénéfiques. Le contingentement permet l'élimination de la spéculation et l'assainissement du marché, et assure aux rhums coloniaux un débouché garanti à des prix de plus en plus élevés, en raison de l'accroissement rapide de la demande métropolitaine (170). Les cours augmentent même tellement qu'il devient rentable de produire et d'exporter pour France du rhum « hors contingent », c'est-à-dire frappé d'une lourde surtaxe à son entrée en métropole. Cela explique que le nombre de distilleries continue à augmenter au cours de la décennie 1920, passant, pour ce qui concerne Marie-Galante, de 13 en 1923 à 16 en 1929 et 18 en 1931 (171). Jointe à une très forte reprise de la demande métropolitaine de sucre (172), le contingentement est à l'origine d'une nouvelle phase de prospérité sucrière et rhumière qui dure jusqu'en 1928. Les archives de Beauport et Darboussier montrent la réalisation de bénéfices élevés et en accroissement régulier au cours de cette période (173). Bien que nous n'ayons malheureusement aucun renseignement à ce sujet, nous pouvons raisonnablement admettre qu'il en va alors de

(170) G. JOSA, *Les industries du sucre et du rhum*, p. 167-170.

(171) Voir *supra*, tableau n° 11. La distillerie de Doro n'est pas comprise dans ces chiffres.

(172) En raison des destructions causées au cours de la guerre au potentiel sucrier betteravier du Nord et de la Picardie. Les effets de cette situation, et ses contrecoups aux Antilles, se font sentir à travers l'évolution de la production : de 1923 à 1928, la production guadeloupéenne totale passe de 25 000 à 32 500 tonnes, et celle de Marie-Galante de 16 015 qx à 32 939.

(173) *SIAPAP*. Bénéfice net = 2 129 000 F en 1921, 7 657 000 en 1928 ; rentabilité financière = 20 et 37 % respectivement. *SAUB*. Bénéfice net = 1 051 000 F en 1921, 2 312 000 en 1928 ; rentabilité financière = impossible à connaître en 1921, 45 % en 1928. *Sources* : Archives des sociétés citées, rapports aux AG.

même pour ce qui concerne les usines de Marie-Galante. Quelques années plus tard, en pleine dépression des années 1930, la décennie précédente apparaîtra ainsi rétrospectivement comme un véritable « âge d'or » pour les producteurs antillais de sucre et de rhum.

Cette extraordinaire prospérité de la première Guerre Mondiale et de la décennie 1920 s'accompagne d'importantes mutations dans les structures de la propriété sucrière et rhumière marie-galantaise. En 1919-20, à la mort de Paul Boulogne, son frère Louis et ses héritiers vendent *l'usine de Capesterre* et ses habitations à Simon Jackotin et sa sœur Antoinette, épouse Maulois (174), qui constituent alors entre eux une société en nom collectif pour l'exploitation du domaine (175). Il s'agit là d'un événement important dans l'histoire de l'industrie sucrière guadeloupéenne. Les Jackotin sont des mulâtres, et c'est la première fois qu'une famille de couleur devient propriétaire d'une usine ; on a beaucoup dit, par la suite, à Marie-Galante, que leur origine avait été l'une des principales causes des difficultés de l'usine du Robert entre 1932 et 1946 (176) et que les Jackotin avaient été sciemment « torpillés » parce que mulâtres. Toujours en 1920, Gaston Beaucage revend *Pirogue* et son domaine à une société anonyme *ad hoc* au capital de 500 000 F, dont le président (et sans doute principal actionnaire) est André Bon (177), un cousin des de Retz. Or, quelques années plus tard, vers 1925, ceux-ci quittent définitivement Marie-Galante pour se retirer en France et y vivre des revenus de *Grande-Anse*, laissant l'administration de l'usine à ce même André Bon. C'est là le point de départ de la formation du « groupe Bon-de-Retz » (178). Quant à la petite *usine de Doro*, elle change également de mains après la mort de Raoul Bonnet ; elle est reprise en 1924 ou 1925 par

(174) AD Gpe, Hyp. MG, transcriptions, vol. 127, n° 80 et 84. Exactement, cette vente ne portait que sur la moitié seulement du domaine. Pour ce qui concerne l'autre moitié, Simon et Antoinette Jackotin en étaient devenus propriétaires par héritage, Paul Boulogne les ayant institués par testament ses légataires universels. La tradition orale marie-galantaise nous renseignerait sans doute sur la nature exacte des liens qui unissaient Paul Boulogne aux frères et sœur Jackotin et sur les causes réelles de ses dispositions testamentaires.

(175) *Ibid.*, n° 85. Le capital social était de 400 000 F.

(176) Sur lesquelles nous reviendrons *infra*.

(177) ADG, Hyp. MG, transcriptions, vol. 128, n° 20. La tradition orale marie-galantaise, recueillie par l'équipe des animateurs de l'Ecomusée, rapporte que Gaston Beaucage aurait vendu *Pirogue* pour pouvoir continuer son procès contre les planteurs, à l'issue duquel il sera d'ailleurs condamné en 1924, comme nous l'avons vu *supra*.

(178) Sur lequel nous reviendrons longuement, *infra*, paragraphe 4.

la famille Bastaraud (179), qui est alors très solidement implantée dans le secteur rhumier (180) et mène une politique dynamique d'expansion (181). Enfin, le « boom » du rhum a favorisé la remontée sociale de quelques vieilles familles blanches, autrefois propriétaires d'habitations et qui avaient été fort maltraitées pendant la grande crise sucrière de la fin du XIX^e siècle, tels, par exemple, les Rameaux, propriétaires des deux distilleries Poisson et Saint-Christophe. En définitive, cette période a eu pour principale conséquence de donner une nouvelle accélération au processus de concentration de l'économie marie-galantaise.

3. — *Les usines et les distilleries de Marie-Galante au temps des crises (1928-1946)*

A partir de 1928, la conjoncture sucrière guadeloupéenne, donc celle de Marie-Galante, se renverse et entre dans une période de crises, climatiques, politiques et économiques, qui, sauf pendant de brèves années à la veille de la seconde Guerre Mondiale, se prolongera pratiquement jusqu'en 1946.

Ce temps des difficultés débute avec le terrible cyclone du 12 septembre 1928, qui ravage la Guadeloupe (182). A Marie-Galante, Doro et l'usine de Capesterre sont presque complètement détruites, Pirogue et Grande-Anse subissent des dommages très importants. Doro, la plus petite des usines de l'Archipel guadeloupéen et dont la production « aurait été trop faible pour rémunérer les capitaux qui auraient été nécessaires à sa réédification », n'est pas reconstruite en sucrerie, tout en conservant, d'ailleurs, par un décret du 22 septembre 1933, son contingent initial de rhum sans être astreinte à produire du sucre ; en 1932, elle est rachetée par André Bon, qui y établit une importante

(179) D'après comparaison des listes des propriétaires d'usines publiées dans *Annuaire de la Gpe*, 1920, p. 295 ; 1923, p. 299 ; 1931, p. 342.

(180) Elle possède déjà les trois distilleries de Moustique (la seconde de l'île), Vangout et Grand-Pierre, qui détiennent, en 1923, 29 % du contingent des distilleries de Marie-Galante et 11 % de celui de l'île dans son ensemble. Voir *supra*, tableau n° 11.

(181) Comme le prouve, d'ailleurs, l'achat de Doro et le développement de sa production au cours des années suivantes (1 039 qx de sucre en 1923, 3 581 en 1928) ; *supra*, tableau n° 10. En 1924, ils achètent 413 hl des 741 du contingent de l'usine de Capesterre ; SOM, Aff. Eco., Exportations et px, c. 11, rapport de l'inspecteur colonial Boulmer, 1924. Avec cet achat et celui de Doro, leur part dans la production de rhum de l'île passe à 24,5 %, ce qui en fait les seconds producteurs de Marie-Galante (1 101,62 hl), immédiatement derrière Grande-Anse (1 235,35 hl) ; voir *supra*, tableau n° 11.

(182) 1 500 morts, 15 000 blessés, plus de 500 millions de F de dégâts ; *Annuaire de la Gpe*, 1931, p. 31.

TABLEAU N° 12
 PRODUCTION DES USINES MARIE-GALANTAISES
 DE 1928 A 1945

	Grande-Anse	Pirogue	Robert
1928	15351	5884	8123
1929	605	0	0
1930	11866	6020	0
1931	11929	6268	2804
1932	17188	9419	8135
1933	11587	11773	6192
1934	10547	5403	5140
1935	12299	7322	10730
1936	12429	7750	7489
1937			11905
1938	14280	7110	9103
1939			9912
1940			11356
1941			7735
1942			9299
1943			6672
1944			3673
1945	10855	0	0

Unités : Quintaux.

Sources : SOM, Aff. Eco., Exportations et prix, c. 17 d. « Sucres, Guadeloupe » ; *Annuaire Sucrier*, 1940 ; AD Gpe, Cabinet du gouverneur, c. 6219 d. 38 ; Syndicat des producteurs de sucre de la Guadeloupe.

Nota : Les statistiques détaillées les plus anciennes conservées au Syndicat des producteurs de sucre de la Guadeloupe remontent à 1932. Malheureusement, elles sont établies non pas par usines mais *par entreprises*, en fonction de la situation de celles-ci en 1955 (date d'établissement de ces statistiques). Les trois usines dont André Bon était alors administrateur ou propriétaire (Grande-Anse, Pirogue et Courcelles), bien qu'appartenant juridiquement à trois sociétés différentes, ont été regroupées dans une rubrique unique intitulée « Usines Bon », même pour les années antérieures à 1949, date de l'achat de Courcelles par André Bon. Il est donc impossible de connaître la production des usines mariegalantaises lui appartenant à partir de ces statistiques syndicales. Par contre, l'usine du Robert, qui constituait une entreprise à elle seule, est individualisée dans ces mêmes statistiques. Pour Grande-Anse et Pirogue, nous ne disposons donc malheureusement que de données éparses et fragmentaires provenant de diverses autres sources dispersées. Et il en est ainsi jusqu'en 1952, date à laquelle les statistiques de l'INSEE et de la CTCS prennent enfin le relais.

distillerie (183). Quant à l'usine de Capesterre, on profite des nécessités de sa reconstruction pour la transférer sur les Hauts de l'île, sur l'ancienne habitation du Robert (dont elle va prendre le nom), en un lieu plus central et plus accessible pour recevoir les cannes produites dans cette région (184).

Mais pour réparer ou reconstruire les usines, leurs propriétaires doivent s'endetter lourdement, principalement auprès du Crédit National (185). En outre, en raison de la destruction presque totale des plantations, la production est à peu près nulle en 1929 (186), puis la reprise est ralentie par la grande sécheresse de 1930. Au total, il faut attendre pratiquement quatre ans pour que les usines retrouvent leur production d'avant le cyclone. Or, juste au moment où les effets directs du cyclone et de la sécheresse cessent enfin de se faire sentir, la Guadeloupe est frappée de plein fouet par la grande crise économique mondiale des années 1930 ; en particulier, le prix du sucre diminue de 40 % environ entre 1929 et 1935, et celui du rhum de 60 % (187). La crise et une nouvelle sécheresse, en 1934, font donc rechuter la production des usines.

Les effets conjugués de tous ces événements successifs sont catastrophiques. Les usines se trouvent brutalement plongées dans une situation financière très difficile ; elles ne peuvent pas rembourser les emprunts contractés pour leur reconstruction et sont donc en permanence menacées d'expropriation (188). A Marie-Galante, si la situation de Grande-Anse et Pirogue est encore à peu près satisfaisante (189), celle de l'usine du Robert, au contraire, est extrêmement grave. La décision de la transférer et de la reconstruire sur le plateau central de Capesterre après le cyclone était, certes, excellente techniquement, mais ses consé-

(183) L.J. BOUGE, 1635-1935. *La Guadeloupe du Tricentenaire*, Basse-Terre, Imprimerie Officielle, 1935, p. 182.

(184) *Ibid*, id°.

(185) Plus de 25 millions de F sont encore dus en 1932 au Crédit National par les usines et distilleries de la Guadeloupe, dont, pour ce qui concerne Marie-Galante, 1,5 MF par l'usine du Robert ; AD Gpe, Cabinet du gouverneur, c. 6279 d. 7 et 17.

(186) Voir tableau n° 12, *supra*. Pour l'ensemble de la Guadeloupe, la production sucrière totale n'est que de 2300 tonnes (soit à peine plus qu'en 1669 !), contre 34.000 en 1928.

(187) D'après mercuriales publiées dans *JO Gpe*.

(188) En mai 1932, un rapport de la Banque de la Guadeloupe note qu'à quelques exceptions près, pratiquement toutes les usines de la Guadeloupe « sont virtuellement en état de faillite » ; AD Gpe, Cabinet du gouverneur, c. 6279 d. 17.

(189) Ces deux usines font en effet partie des rares exceptions notées par le rapport précité de la Banque de la Guadeloupe ; *ibid*, id°.

quences vont se révéler désastreuses en raison de la conjoncture. En 1932, l'usine doit 1.500.000 F au Crédit National, 1.600.000 F à la Banque de la Guadeloupe et 300.000 F à divers autres créanciers (190). Pendant quelques mois, la Banque accepte d'assurer le financement de l'exploitation, mais en fin de campagne, elle change brutalement d'attitude, cesse ses avances et renonce à poursuivre plus avant une expérience qui lui laissera finalement 1.165.000 F d'impayés ; l'usine est alors mise sous séquestre judiciaire (191). Cette affaire marque le point de départ de la longue agonie du centre du Robert, qui durera plus de 25 ans (192).

Nous sommes mal renseignés sur la situation des distilleries pendant la crise. L'extension du contingentement au rhum de consommation locale, en 1934 (193), en leur réservant la majeure partie du marché intérieur guadeloupéen (194), les sauve de la menace d'élimination que faisait peser sur elles, prises globalement, le rhum industriel produit et vendu à meilleur marché par les usines, mais c'est au prix de la disparition des plus faibles d'entre elles et d'une concentration croissante de la branche rhumière, comme le montre la diminution continue du nombre de distilleries effectivement en activité (« fumantes ») tout au long de la décennie 1930 (195). A Marie-Galante, en 1935, les trois distilleries de Karékura, Moustique et Vangout sont fermées et leurs contingents sont transférés sur la nouvelle unité construite par André Bon à Doro (196). Nul doute, en définitive, que pour l'ensemble des distilleries de la Guadeloupe en général et de Marie-Galante en particulier, la situation soit également très difficile pendant toute cette période.

La crise de 1928-1935 n'a pas frappé seulement les usines

(190) AD Gpe, Cabinet du gouverneur, c. 6279 d. 17.

(191) SOM, Aff. Eco., c. 102 d. 3, rapport de l'inspecteur des Colonies Muller, 1933.

(192) *Infra*, paragraphe 4.

(193) Sur les causes et les circonstances de l'établissement du contingentement local, voir G. LASSERRE, *La Guadeloupe. Etude géographique*, Bordeaux, Union Fse d'Impression, 1961, t. II, p. 539.

(194) Pour l'ensemble de la Guadeloupe, le contingent de rhum de consommation locale attribué aux usines était de 3370 HAP seulement contre 16790 aux distilleries ; *ibid*, *id*^o. Pour ce qui concerne plus particulièrement Marie-Galante, il est de 365,5 HAP pour les usines (Doro comprise) et de 2050 pour les distilleries ; *supra*, tableau n^o 11.

(195) Pour l'ensemble de la Guadeloupe : 94 en 1931, 74 en 1936, 55 en 1939 ; *Annuaire de la Gpe*, 1931, p. 342-346, et G. LASSERRE, *La Guadeloupe*, t. II, p. 540. Pas de données particulières à Marie-Galante disponibles.

(196) L.J. BOUGE, *Tricentenaire*, p. 182 ; *JO Gpe*, 23 janvier 1936, arrêté gubernatorial du 16 janvier 1936.

et les distilleries, mais également, à travers elles, l'ensemble de la population marie-galantaise. L'emploi, les salaires agricoles et le prix des cannes diminuent dans toute la Guadeloupe, mais la baisse est nettement supérieure à Marie-Galante ; en 1935, les salaires des ouvriers agricoles de l'île sont environ 10 à 15 % plus bas que ceux du « continent » guadeloupéen (197). Pendant toute la décennie 1930, la situation politique et sociale est extrêmement tendue à Marie-Galante. En 1932, les ouvriers industriels de Grande-Anse doivent faire près d'un mois de grève, du 4 au 28 février, pour empêcher André Bon, l'administrateur de l'usine, de procéder à des diminutions de salaires atteignant 32 à 50 % selon les postes de travail ; il leur faudra mener une dure bataille pour obtenir finalement que leurs rémunérations ne soient diminuées « que » de 20 % pour les ouvriers de l'atelier mécanique (les plus menacés par la décision patronale) et de 5 % pour les autres (198). Aussi, quand, en juillet de la même année, peu après la fin de la campagne, Grande-Anse est détruite par un incendie, le parquet et l'administration coloniale pensent immédiatement à un acte de malveillance et de vengeance, bien que l'enquête de la gendarmerie ne fournisse aucun élément concret permettant de conclure en ce sens ni de déterminer exactement les causes du sinistre (199). Toujours en 1932, les difficultés de fonctionnement de l'usine du Robert plongent les petits planteurs des Hauts dans la misère ; l'usine ne peut pas prendre livraison de toutes leurs cannes, manipulant prioritairement celles de ses propres habitations, et une importante partie de la récolte reste finalement sur pied (200). Au cours des années suivantes, on note à la fois une réduction sensible de la superficie de canne cultivée en faire-valoir direct par l'usine (201) et une extension du colonage sur les Hauts, l'usine lotissant certaines portions de son domaine qu'elle confie à des petits paysans sans terre ; elle peut ainsi continuer à obtenir des cannes d'habitations que ses embarras financiers ne lui permettent plus d'exploiter directement (202). En février 1935, une nouvelle grève secoue Marie-Galante, déclenchée par les ouvriers de la

(197) C. CELMA, « Le mouvement ouvrier aux Antilles de la première Guerre Mondiale à 1939 », dans *Historial Antillais*, Paris, Ed, Dajani, 1980, t. V, p. 222-223.

(198) Toute une grosse liasse sur ce conflit est conservée dans AD Gpe, Cabinet du gouverneur, c. 6279 d. 4.

(199) *Ibid.*, d. 5.

(200) SOM, Aff. Eco., c. 102 d. 3, rapport Muller.

(201) En 1934, 160 seulement des 1700 ha du domaine du Robert ont été cultivés en canne ; *Revue Agricole de la Gpe*, vol. VII, 1934-35.

(202) *Ibid.*, id°.

canne pour obtenir l'alignement de leurs salaires sur ceux de la Grande-Terre (203). Enfin, en septembre 1936, la gendarmerie ouvre le feu sur les partisans du maire de Saint-Louis, Jerpan, faisant deux morts (204). Cette fusillade de Saint-Louis n'est pas directement liée à la situation économique de crise ; elle est l'aboutissement d'une sombre histoire de fraude électorale dont le gouverneur Bouge a voulu se servir pour « casser » Jerpan à tout prix. Elle est néanmoins révélatrice de la tension qui existe alors à Marie-Galante.

Au cours des dernières années précédant la guerre, l'économie sucrière antillaise connaît une brève mais forte reprise. De 1934 à 1938 la production de la Guadeloupe passe de 31.400 à 46.800 tonnes et celle des trois usines de Marie-Galante de 2.100 à 3.050 (205). Cette reprise s'explique d'abord par la reprise économique générale dans le monde, et notamment en France, à partir de 1936, ainsi que par les effets induits d'entraînement qui en découlent dans les territoires coloniaux. D'autre part, des facteurs spécifiquement sucriers ont joué, en particulier l'établissement, en 1934, et le renouvellement, en 1938, du contingentement de la production sucrière française globale (métropole + colonies), qui assure désormais aux usines antillaises un débouché garanti et croissant (206) à des prix de cartel (207) ; circonstance supplémentaire favorable aux producteurs coloniaux, les déficits répétés de plusieurs campagnes sucrières métropolitaines leur permettent d'écouler leurs excédents en France. Puis, par le jeu du cycle pluriannuel de la canne, les effets de la reprise se prolongent même au cours des premières années de la guerre, « en tan Sorin ». La production guadeloupéenne totale continue d'augmenter pour atteindre son sommet en 1942, avec 69.600 tonnes ; bien que nous ne soyons pas renseignés pour Grande-Anse et Pirogue, il semble bien que la production sucrière marie-garanlaise évolue sensiblement selon les mêmes lignes au cours de cette période, le retournement et la plongée dans la crise paraissant toutefois se situer une ou deux années plus tôt que sur le « continent » (208).

(203) C. CELMA, *Le mouvement ouvrier*, p. 221-223.

(204) SOM, Gpe, c. 239 d. 1454.

(205) *Supra*, tableau n° 12.

(206) 13 % du marché métropolitain et algérien en 1934, 14 % en 1938, 14,75 % en 1939.

(207) E. REVERT, *La Martinique*, p. 439.

(208) A en juger à travers l'évolution de la production de l'usine du Robert, que nous connaissons parfaitement pendant toute cette période ; *supra*, tableau n° 12.

Au cours des dernières années de la guerre, l'économie guadeloupéenne connaît en effet d'extraordinaires difficultés (209). Les usines sont coupées de leurs sources de financement et de leurs débouchés en métropole, leurs approvisionnements en engrais et en pièces détachées n'arrivent plus, la superficie de canne chute (210), la production de sucre et de rhum s'effondre (211), les exportations régressent, les stocks s'accumulent, la disette règne. La situation est encore plus grave à Marie-Galante que dans le reste de la Guadeloupe, en raison de la monoculture qui y régnait dès avant la guerre (212). Les paysans marie-galantais n'ont absolument aucune autre source de revenu monétaire en dehors de la canne, les cultures vivrières y sont insuffisantes, le déboisement y est poussé de façon excessive, les routes y sont dans un état « pitoyable » et pratiquement toute la région des Bas est isolée et inaccessible (213). Quant à la misère, elle y est immense, encore aggravée par la baisse d'activité des usines, puis par l'arrêt de Pirogue et de Robert en 1945 (214).

4. — *Reprise et expansion de l'économie sucrière marie-galantaise après la deuxième Guerre Mondiale (1946-1964).*

La reprise suit de peu le retour à la paix. En 1945 et 1946, les usines peuvent liquider à des cours avantageux les stocks considérables de sucre et de rhum constitués pendant la guerre, ce qui leur procure les moyens financiers nécessaires au redémarrage de leur activité. Puis, au cours des années suivantes, l'éco-

(209) Sur toute cette période, voir A. LISETTE, *La Guadeloupe pendant la deuxième Guerre Mondiale. Politique, économie*, mémoire de maîtrise, Paris I, s.d., 98 p.; E. SEMPAIRE, « *En tan Sorin* ». *La Guadeloupe de 1940 à 1943. Situation économique et politique*, mémoire de maîtrise, CUAG, Fort de France, 1979, 252 p.

(210) 30.000 ha en 1939, 36.800 en 1941, 24.000 en 1945; source : INSEE.

(211) Tonnages de canne manipulés en sucrerie par les usines: 815.300 tonnes en 1942, 324.100 en 1944, 336.200 en 1945. Production de sucre : 69.600 tonnes en 1942, 28.500 en 1944, 28.400 en 1945. Production de rhum : 93.100 hl en 1940, 65.000 en 1943, 70.500 en 1945. Source : INSEE.

(212) En 1935, la canne y occupait 62,5 % des superficies cultivées de l'île (3500 ha sur 5600), contre 45,7 % sur le « continent » guadeloupéen; L.J. BOUGE, *Tricentenaire*, p. 224-225.

(213) Voir sur ce point le rapport du délégué de Marie-Galante, le médecin-capitaine Marty, au gouverneur Sorin, 22 avril 1941; AD Gpe, Cabinet du gouverneur, c. 6194 d. 8.

(214) *Supra*, tableau n° 12

nomie sucrière des DOM bénéficie des retards et des destructions causés par la guerre à celle de la métropole, et qui, comme au début des années 1920, lui laissent une large place sur le marché. La pénurie relative de sucre en Europe aidant, la production guadeloupéenne augmente donc très rapidement ; de 28.400 tonnes en 1945, elle atteint à nouveau son niveau d'avant guerre dès 1950 (65.000 tonnes).

Les quinze années qui suivent constituent la période de la plus grande croissance de l'industrie sucrière guadeloupéenne. La production grimpe très rapidement, passant de 65.000 tonnes en 1950 à 117.000 en 1955, 152.000 en 1960 et enfin 185.000 en 1965, année qui marque l'apogée quantitative de l'histoire sucrière de la Guadeloupe depuis le début de la colonisation.

Plusieurs facteurs structurels expliquent cette extraordinaire expansion. C'est, tout d'abord, un accroissement rapide de la consommation métropolitaine de sucre (215). D'autre part, les usines ont fait un gros effort d'investissement, d'abord de 1946 à 1952, pour renouveler entièrement un matériel devenu obsolète pendant la guerre (216), puis à la fin des années 1950 et au début de la décennie 1960, afin de pouvoir suivre les progrès accélérés des techniques de fabrication, qui deviennent de plus en plus performantes (217). Mais il apparaît, en troisième lieu, que pour mener à bien leurs programmes d'investissement, les usines ont bénéficié de très importantes mesures d'aides et d'incitations publiques : subventions directes et indirectes, crédits spéciaux du FIDOM à faible taux d'intérêt, avantages fiscaux (218) ; au total, de 1946 à 1958, l'industrie sucrière des DOM a dépensé environ 10 MdF pour moderniser ses usines, mais pour la seule période

(215) Estimée à 585.000 tonnes en 1947 et 1.547.000 en 1964, soit 14 et 32 kg par tête respectivement ; source : BIES.

(216) Voir sur ce point les développements de G. LASSERRE, *La Guadeloupe*, t. II, p. 532-533. De 1946 à 1952, plus de 5 milliards de F ont été investis par les usines de la Guadeloupe.

(217) Evolution de la capacité journalière de broyage de l'ensemble des usines de la Guadeloupe : 7800 tonnes pour 16 usines en 1939, 9480 tonnes pour 13 usines en 1951, 15.450 tonnes pour 12 usines en 1961, soit une moyenne par usine de 490, 730 et 1290 tonnes respectivement ; G. LASSERRE, *ibid.*, id°, et A. BICHERON, « La production sucrière et rhumière aux Antilles », *JORF, Conseil Economique*, 10 juin 1953, p. 414 (Cité désormais « Rapport Bicheron »).

(218) Notamment le décret du 13 février 1952, qui exonère d'impôt les bénéfices que les sociétés installées dans les DOM réinvestissent sur place ; de 1952 à 1958, plus de 4 Md F d'exonérations fiscales ont été accordées en application de ce texte. Sur tous les points abordés ici, voir Commissariat Général au Plan, *Troisième Plan, 1958-1961. Rapport général de la Commission de modernisation et d'équipement des DOM*, Paris, Impr. Natle, 1959, p. 45.

s'étendant entre les campagnes 1950-51 et 1956-57, « l'aide de l'Etat consentie directement aux producteurs... ressort à plus de 11 milliards » (219). Enfin, la cause probablement la plus importante de la croissance économique guadeloupéenne de l'après-guerre réside dans l'achèvement de la politique d'intégration de

TABLEAU N° 13
PRODUCTION DES USINES MARIE-GALANTAISES
APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

	GRANDE-ANSE		ROBERT	
	Cannes manipulées	Sucre produit	Cannes manipulées	Sucre produit
1945	11.257	1.085,5		0
1946	18.724	n.d.		0
1947	20.855	n.d.		0
1948	23.993	1.556,7		0
1949	n.d.	n.d.		0
1950	n.d.	n.d.		0
1951	n.d.	n.d.	n.d.	651,5
1952	44.685	3.991,0	8.411	522,6
1953	38.812	3.384,0	6.549	454,7
1954	49.437	4.674,6	10.000	845,4
1955	46.535	4.545,6	12.417	1.117,4
1956	50.910	4.584,4	13.721	1.058,9
1957	44.933	4.379,6	13.479	1.065,0
1958	41.467	3.522,8	9.117	712,5
1959	52.489	4.557,7	15.200	1.100,0
1960	74.610	6.725,4	fermée	
1961	71.169	6.905,5		
1962	79.620	7.723,5		
1963	100.826	9.885,1		
1964	127.875	11.201,4		

Unités : tonnes.

Sources : Syndicat des producteurs de sucre de la Gpe, Cointet, G. Lasserre, INSEE, Rapport Guillard, CTCS.

n.d. : donnée non disponible ; voir *supra*, le *nota* sous tableau n° 12.

(219) *Ibid.*, *id.*

l'économie sucrière des DOM à celle de la métropole, politique inaugurée à la fin du XIX^e siècle et accélérée entre les deux guerres mondiales ; en 1953, le sucre des DOM est définitivement intégré dans l'organisation administrative du marché sucrier français, à égalité de prix et de traitement avec le sucre de betterave métropolitain et avec garantie d'écoulement dans les territoires non producteurs de l'Union Française, puis cette politique est encore accentuée au cours des années suivantes (220). En 1965, l'intégration est désormais totale et « la sécurité résultant de cette organisation a constitué un élément fondamental de l'économie des DOM » (221).

Tous ces facteurs ont, naturellement, joué pour Marie-Galante aussi. La production sucrière y augmente rapidement au cours de cette période, ainsi qu'il apparaît dans le *tableau n° 13*.

IV. — LA MONOPOLISATION DE L'ECONOMIE SUCRIERE MARIE-GALANTAISE AU MILIEU DU XX^e SIECLE (1930-1959)

1. — *Le groupe Bon-de Retz et l'achèvement de la concentration de l'économie marie-galantaise*

Les difficultés nées du cyclone de 1928, de la crise économique des années 1930 et de la guerre ont accéléré la concentration de l'économie et de la propriété marie-galantaises. Toutefois, ce processus a pris une forme nouvelle par rapport au XIX^e siècle. La concentration économique et foncière à Marie-Galante entre la décennie 1920 et 1960 ne s'est pas effectuée par la fusion au sein d'une super-entreprise géante des usines et des domaines existant antérieurement, comme une extrapolation des tendances apparues entre 1870 et 1910 pourrait le laisser croire (222), mais par la prise de contrôle de ces différentes unités de production par un même homme, André Bon, selon des modalités variables mais respectant l'autonomie juridique de chacune d'elles, et leur rassemblement au sein d'un

(220) *Ibid.*, p. 44-45 et 129 ; J.F. FERRE, *La canne à sucre, les industries du sucre et du rhum à la Martinique. Evolution contemporaine, 1950-1974*, Bordeaux, CENADDOM - CEGT, 1976, p. 23-25 et 259-260.

(221) Commissariat Général au Plan, *V^e Plan, 1966-1970. Rapport général de la Commission centrale des DOM*, Paris, Documentation Française, 1966, p. 141-143.

(222) Sur lesquelles voir *supra*, paragraphe 1.

groupe usinier et foncier, constitué par l'ensemble des affaires possédées ou dirigées par lui, le groupe « Bon - de Retz ».

Nous savons que la concentration foncière était déjà très forte à Marie-Galante au début du siècle, les deux usines alors en activité, Grande Anse et Capesterre, ayant rassemblé autour d'elles d'énormes domaines de 2300 et 1700 ha respectivement (223). En fait, dès ce moment là, ce type de concentration par agglomération des anciennes habitations-sucreries autour des usines est presque arrivé à son maximum. Il concerne déjà plus du quart de la superficie totale de l'île et n'a donc plus guère de possibilités d'extension ; quand, après avoir acheté l'usine de Pirogue, en 1905, Gaston Beaucage entreprend de constituer un domaine foncier autour de celle-ci, il ne trouve finalement à acheter que trois autres habitations sur les Hauts de Grand-Bourg, le centre n'atteignant, en définitive, que 550 ha au moment de sa plus grande extension (224). Au cours de la première moitié du XX^e siècle, les principaux domaines fonciers de Marie-Galante ne subissent que des modifications marginales et mineures. De 1912 à 1960, *le domaine du Robert s'accroît d'à peine 9 %*, passant de 1700 à 1850 ha en chiffres ronds. Au cours de la décennie 1920, les propriétaires de l'usine de Capesterre, Simon et Antoinette Jackotin, revendent l'habitation Port-Louis et son annexe Monrepas (200 ha en tout), trop mal situées par rapport à l'usine (225), ainsi que les deux habitations de Ménard et Cambrai (544 ha en tout), isolées et incultes à l'extrême nord de l'île et que les frères Boulogne avaient reçu du CFC en même temps que les habitations des Hauts en lui rachetant la totalité de son domaine marie-galantais, en 1910 (226). Par la suite, l'achat de quelques habitations supplémentaires (227) viendra compléter et homogénéiser le domaine foncier du Robert, qui compte 1854 ha en 1960 (228). *A Grande-Anse, il y a même déconcentration : 2300 ha en 1903, environ 2000 en 1952, 1700*

(223) *Ibid*, id^o., tableaux n^o 6 et 7.

(224) AD Gpe, Hyp. MG, transcriptions, vol. 128, n^o 20.

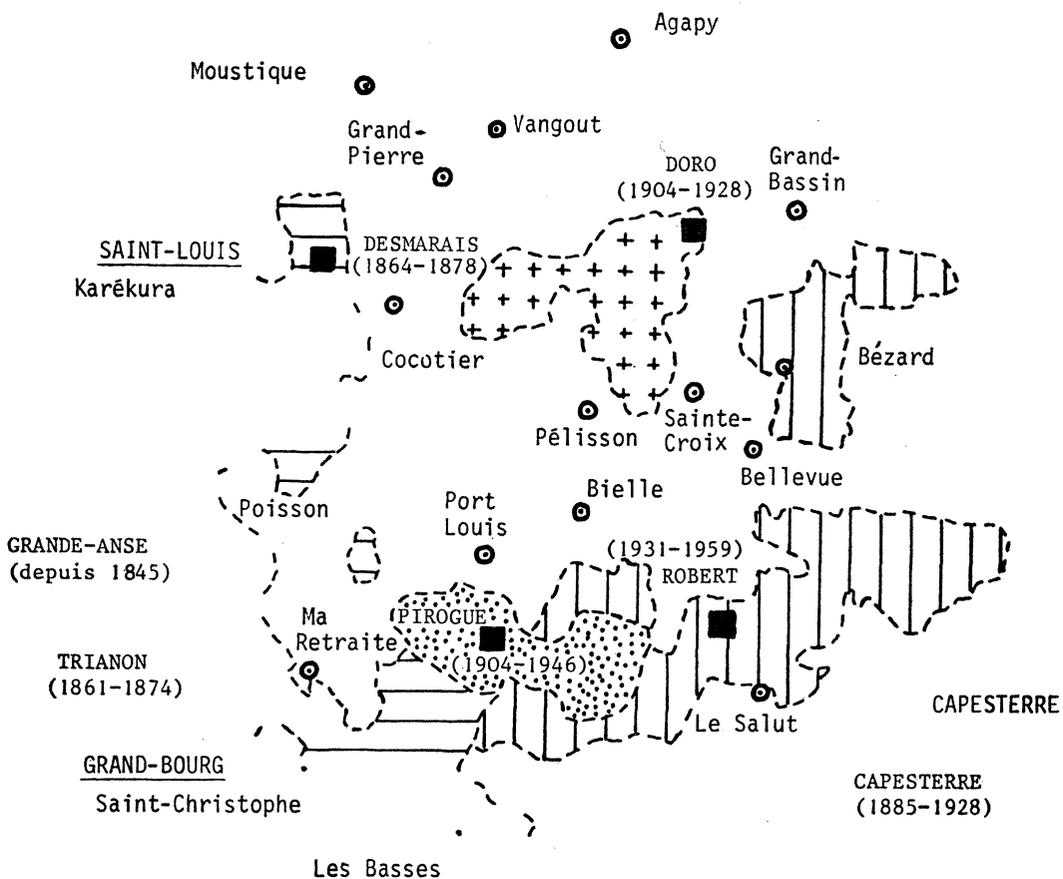
(225) *Ibid*. vol. 127, n^o 105, 6 avril 1920.

(226) La date de la vente de ces deux habitations par Simon Jackotin n'est pas connue avec précision, mais elle est antérieure à 1925. Leur histoire au XIX^e siècle et au début du XX^e est retracée dans SOM, Notaires Gpe, Gabriel, 20 septembre 1910, et AD Gpe, Hyp. MG, transcriptions, vol. 127, n^o 80.

(227) Borée, Bézard et Beauséjour à Capesterre ; Hérisson à Grand-Bourg.

(228) L'état définitif des habitations composant le domaine du Robert et leurs superficies en 1960 est donné dans SATEC, *Rapport sur le développement agricole de Marie-Galante*, 1960, p. 10 bis, (Cité désormais « Rapport Guillard »).

FIGURE N° 4
 LES USINES ET DISTILLERIES DE MARIE-GALANTE
 ET LEURS DOMAINES FONCIERS



Sources : G. Lasserre et CENADDOM

- Usine (et durée d'activité)
- ⊙ Distillerie
- ==== Domaine de Grande-Anse
- ||||| Domaine de Capesterre/Robert
- Domaine de Pirogue
- +++++ Domaine de Doro

N.B : La situation et l'ête
 des domaines fonciers
 usines sont celles du
 milieu du XXe siècle.

à 1800 ha en 1960 (229). Telle est également l'évolution du *domaine de Pirogue* dont la superficie diminue légèrement, passant de 550 ha en 1915 à moins de 500 dans les années 1950 (230). Dans les deux cas, il y a probablement eu lotissement et revente à des petits paysans de terres peu fertiles ou trop éloignées de l'usine.

A côté des domaines des usines et anciennes usines, il existe encore quelques grandes propriétés indépendantes, derniers vestiges de la vieille structure foncière des habitations-sucreries. Ce sont le plus souvent des distilleries ou anciennes distilleries qui ont pu échapper à l'expropriation et au rachat par une usine grâce au contingentement : Doro (500 ou 1000 ha ?), Ménard-et-Cambrai (600 ha), Grand-Bois-Péliston (350 ha), Bellevue (180 ha), Port-Louis (140 ou 250 ha ?) Sainte-Croix (130 ha), Poisson (120 ha) ; seule Bielle fait exception, avec seulement 44 ha (231). Au total, les cinq plus grands domaines mariegalantais (232) rassemblent plus du tiers de la superficie totale de l'île en 1960, et les dix premiers près de la moitié ; compte-tenu de ce que nous savons de l'histoire propre de chacun d'eux, il est douteux que cette proportion se soit très sensiblement accrue depuis le début du siècle, et c'est probablement ce qui explique que la concentration ait emprunté d'autres voies.

André Bon est un Blanc créole, né vers 1890 et cousin par alliance des de Retz. Il est le petit-fils d'Etienne Bon, cet ouvrier mécanicien envoyé à Marie-Galante par Cail en 1844 pour diriger le montage de Grande-Anse. Par la suite, E. Bon quitte le service de Cail pour créer sa propre usine, Desmarais, à Saint-Louis, en 1864. Il meurt en 1877 ; l'année suivante, sa veuve et ses héritiers sont expropriés à la requête du CFC, et l'usine est fermée (233). A la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, on rencontre parfois des Bon parmi les cadres techniques de diverses usines de la Guadeloupe et parmi les négociants de Pointe-à-Pitre, mais rien de particulier ne les désigne spécialement à l'attention, en tout cas certainement pas l'importance de leur fortune.

(229) Pour tout ce qui concerne la superficie des grands domaines mariegalantais au milieu du XX^e siècle, les références essentielles sont : pour 1952, A. COINTET, *Aspects économiques et sociaux de la culture de la canne à sucre en Guadeloupe*, thèse Droit, Paris, 1954, p. 101 ; pour 1960, G. LASSERRE, *La Guadeloupe*, t. II, p. 580, et *Rapport Guillard*, p. 11.

(230) 490 en 1952 selon Cointet, 411 en 1960 d'après le rapport Guillard et 500 pour G. Lasserre ; *ibid.*, id^o.

(231) *Ibid.*, id^o.

(232) Grande-Anse, Robert, Pirogue, Doro, Ménard-et-Cambrai.

(233) Sur tout ceci, voir *supra*, paragraphe 1.

La percée sociale d'André Bon se situe entre les deux guerres mondiales. Pendant une quarantaine d'années, il va jouer un rôle important dans l'histoire économique de la Guadeloupe et déterminant dans celle de Marie-Galante. Son ascension et la constitution de son groupe se déroulent en trois étapes.

Première étape : l'implantation dans le secteur sucrier au début de la décennie 1920. Elle débute avec l'achat de Pirogue et son domaine à Gaston Beaucage, en 1920, et l'apport du centre à une société anonyme *ad hoc* au capital de 500.000 F, dont A. Bon est le président (234). Pirogue n'est, au vrai, qu'une petite usine, mais elle permet à A. Bon de faire la preuve de ses qualités de gestionnaire (235), puisque dès 1923, celui-ci peut réaliser une première augmentation du capital de la société, qui est porté à 600.000 F (236).

C'est probablement ce qui conduit les de Retz à lui confier la gestion de Grande-Anse lorsque, vers 1925, ils décident de rentrer définitivement en France. C'est véritablement là que se situe le point de départ du processus de constitution du « groupe Bon », car Grande-Anse va constituer la base foncière de l'ascension d'André Bon au cours des années suivantes. Nous ne savons pas exactement ce que cette direction a pu lui rapporter, mais il n'est pas douteux que ses revenus aient été très importants ; les usines réalisaient alors des bénéfices considérables, et leurs administrateurs étaient habituellement rémunérés par un certain pourcentage de ceux-ci (généralement 10 %), outre un salaire fixe confortable et divers avantages de fonctions en nature (logement, etc...). Mais là n'est cependant pas l'essentiel pour ce qui nous concerne. L'essentiel réside dans le fait que les de Retz se contentent désormais de vivre en rentiers dans la région bordelaise, se désintéressant de leur domaine marie-galantais, sauf pour les revenus qu'il leur procure, et que, dans ces conditions, pourvu que ces revenus soient suffisants (mais on peut toujours trouver de plus ou moins bonnes raisons à leur insuffisance ou à leur absence) André Bon est, selon un schéma classique dans l'histoire des propriétés coloniales absentéistes, le maître de la gestion de l'usine, même s'il n'en est pas le véritable proprié-

(234) SA de l'Usine Pirogue ; AD Gpe, Hyp. MG, transcriptions, vol. 128, n° 20.

(235) Qualités unanimement soulignées par tous les contemporains, notamment par les experts de la Banque de la Guadeloupe dans leur rapport de mai 1932 (AD Gpe, Cabinet du gouverneur, c. 6279 d. 17), ainsi que par le directeur du service des Contributions en 1946 (*Ibid.*, c. 6219 d. 38).

(236) *Annuaire des entreprises coloniales*, 1924-25.

taire en droit. Pendant une quarantaine d'années, il détient donc le contrôle de fait de Grande-Anse et peut ainsi l'intégrer dans sa stratégie personnelle d'accumulation.

Seconde étape : la consolidation. En 1925, André Bon est nommé directeur général des exploitations de la SAUB, poste qu'il conservera jusqu'à la fin de la guerre et qui va constituer la base financière de son ascension. Beauport est alors la seconde usine de la Guadeloupe ; c'est une affaire extraordinairement prospère, dont la rentabilité financière au cours des années 1920 et dans la seconde moitié de la décennie 1930 oscille autour des 50 % par an, atteignant même le sommet fantastique de 280 % en 1938. Or, son directeur général est rémunéré par un tantième de 10 % du bénéfice de fabrication, sucre et rhum, et l'on imagine donc ce qu'une telle clause peut avoir d'avantageux pour lui en période d'expansion. De 1926 à 1942, A. Bon a ainsi perçu pour son administrations de Beauport une rémunération totale de 3.250.000 F au moins (237).

Puis, à la veille de la guerre, l'abondance de ses disponibilités lui permet d'aller encore plus loin et de devenir l'un des principaux actionnaires de la SAUB. En effet, en 1937, l'une des trois familles fondatrices et contrôlaires de la société, la famille Besse, qui est par ailleurs le principal négociant en rhum de Bordeaux, est prise dans un krach du marché rhumier et, pour éviter le dépôt de bilan, doit vendre la majeure partie de sa participation dans Beauport, qui est immédiatement rachetée par André Bon (238) ; avec 1488 actions sur 7200, soit 20 % du capital, il devient ainsi le troisième actionnaire de la société par ordre d'importance. Or, pour les seuls exercices 1937 à 1952, la SAUB a distribué 56.100.000 F d'intérêts et dividendes à ses actionnaires ; sur cette somme la part d'André Bon a donc été de 11.200.000 F environ (239). A cette époque, certes, le franc se déprécie très rapidement, mais il n'est cependant pas douteux que l'origine financière de la formation du « groupe Bon » réside bien, d'abord, dans les revenus qu'ont procuré à son propriétaire sa participation à l'activité et au capital de l'usine Beauport.

Troisième étape : la diversification. Sur les deux bases qui

(237) 1927 excepté, les comptes de cette année là ne nous étant pas parvenus. Sur tout ce qui précède : Arch. SAUB, dossiers des AG.

(238) Information communiquée en 1977, lors de notre séjour de recherches à Bordeaux, par M.J. Garreta, alors secrétaire général de la SAUB.

(239) Arch. SAUB, dossiers des AG.

précédent, André Bon développe, au cours des années 1930, une stratégie d'implantation dans le secteur rhumier mariegalantais. Il rachète des distilleries endommagées par le cyclone de 1928 ou mises en difficultés par l'effondrement des cours du rhum, de façon à pouvoir disposer de leur contingent. En 1931, il est déjà propriétaire de Karékura, à Saint-Louis (240). L'année suivante, il reprend toutes les propriétés de la famille Bastaraud : l'ancienne usine de Doro et les distilleries Moustique et Vangout ; en 1935, ces quatre établissements sont réunis au sein de la Société des Rhumeries de Saint-Louis, dont A. Bon est évidemment l'actionnaire dominant, et leurs contingents sont concentrés et reportés sur Doro où il fait reconstruire une grande distillerie moderne destinée à manipuler les cannes produites dans le Nord de l'île et qui, en raison de leur éloignement, ne peuvent être portées à Grande-Anse ou au Robert (241). Au total, en 1938, André Bon est de très loin le principal propriétaire et le premier producteur de Marie-Galante ; il possède ou contrôle près de 25 % de la superficie totale de l'île, produit 70 % du sucre et 54 % du rhum. Ajoutons enfin qu'à partir de 1931 au moins, il détient un siège dans le conseil d'administration du Crédit Guadeloupéen (242) ; bien qu'en apparence extérieure à ses activités sucrières et rhumières, sa participation dans cette banque y joue en réalité un rôle très important, car elle lui permet d'obtenir plus aisément et à de meilleures conditions les crédits de campagne dont il a besoin pour ses usines.

Les structures et les éléments composants du groupe Bon - de Retz sont à peu près fixés dès la veille de la guerre. Après 1945, André Bon n'y apporte que des retouches, dont les deux principales ne concernent d'ailleurs pas Marie-Galante : en premier lieu, il abandonne la direction de Beauport, tout en conservant cependant sa participation dans le capital de la SAUB ; et en second lieu, il rachète, en 1949, l'usine de Courcelles, à Sainte-Anne, à Armand Aubéry. A Marie-Galante, la « restructuration » des intérêts du groupe se traduit par la fermeture de l'usine de Pirogue, en 1946 ; les cannes du domaine sont désormais transportées par camions à Grande-Anse pour y être manipulées (243). A ceci, il faut ajouter qu'à l'occasion des héritages, ventes et mutations survenus dans la famille de Retz,

(240) *Annuaire de la Gpe*, 1931, p. 345.

(241) L.J. BOUGE, *Tricentenaire*, p. 182 ; JO Gpe, 23 janvier 1936, arrêté gubernatorial du 16 janvier 1936.

(242) *Annuaire de la Gpe*, 1931, p. 329.

(243) A. COINTET, *Culture de la canne*, p. 107-108.

André Bon accroît progressivement sa part dans le capital de la Société Sucrière de l'Usine Grande-Anse ; en 1960, il y est très largement majoritaire (244).

Mais surtout, l'après-guerre voit l'aboutissement d'une évolution commencée un siècle plus tôt, au lendemain de l'abolition de l'esclavage : l'achèvement de la concentration de l'économie marie-galantaise. Avec les difficultés croissantes de l'usine du Robert et des quelques distilleries encore en activité (245), le groupe Bon - de Retz pèse d'un poids de plus en plus lourd sur l'économie de l'île. Dans les années 1950, il produit entre 80 et 100 % du sucre et entre les deux tiers et les trois quarts du rhum (246), contre 70 et 54 % respectivement à la veille de la guerre. En 1960, Marie-Galante se trouve donc pratiquement sous la domination d'un quasi-monopole.

A l'échelle de la Guadeloupe dans son ensemble, par contre, le groupe Bon - de Retz n'occupe en réalité qu'une place modeste, et qui va d'ailleurs en diminuant au cours de la décennie 1950. Ses deux usines de Grande-Anse et Courcelles, qui fournissaient 9,6 % de la production sucrière guadeloupéenne totale en 1949, voient leur part tomber à 6,8 % dix ans plus tard ; pour ce qui concerne le rhum, la place des distilleries du groupe (Grande-Anse, Doro, Courcelles) dans la production guadeloupéenne est encore plus restreinte, 6,5 % en 1954 et 6,3 % en 1959 (247). Enfin, le domaine foncier du groupe, s'il représente tout de même 3200 ha, est cependant relativement peu étendu par rapport à la superficie totale de l'ensemble des terres possédées par les usines dans l'Archipel guadeloupéen, à laquelle il ne participe que pour 6,8 % seulement (248). Comparé à la SIAPAP, la première société sucrière de l'île, qui, en 1959, produit 26 % du sucre et 24 % du rhum de la Guadeloupe et possède 26 % des propriétés d'usines, le groupe Bon ne pèse pas lourd. Il est vrai que la SIAPAP est une société métropolitaine disposant d'importants moyens de financement, et dont la puissance est encore potentiellement accrue par son intégration, en cette même année 1959, dans un des principaux groupes

(244) SODEG, *Note sommaire sur les résultats de l'étude de la création d'une sucrerie à Marie-Galante*, 1963, 15 p. (citée désormais « Note SODEG 1963 »).

(245) *Infra*.

(246) *Supra*, tableau n° 13, et *infra*, tableau n° 14.

(247) Sources des statistiques de production utilisées dans ces développements : Syndicat des producteurs de sucre de la Gpe et CTCS pour le sucre, INSEE pour le rhum.

(248) G. LASSERRE, *La Guadeloupe*, t. I, p. 420.

financiers français, et même européens, le groupe Empain. Inversement, les usines Bon souffrent d'un manque relatif de capitaux pour investir. Sur les bases d'accumulation relativement étroites qui sont les siennes, le groupe ne peut pas dégager tous les moyens de financement qui lui seraient nécessaires pour s'accroître aussi rapidement que le reste de l'économie sucrière guadeloupéenne (249) ; de 1951 à 1961, la capacité théorique de broyage de Grande-Anse a été portée de 450 à 700 tonnes/jour, soit un accroissement de 55 %, contre 68 % pour l'ensemble des onze autres usines de la Guadeloupe, Robert exclu (250). Sans doute la fermeture définitive de l'usine du Robert, en 1959, et le transfert sur Grande-Anse des cannes et des contingents qui en résulte, a-t-elle pour conséquence d'accroître légèrement la place du groupe Bon dans l'ensemble de l'économie sucrière guadeloupéenne au cours des dernières années de son existence ; sa part dans la production totale du département passe de 6,8 % en 1959 à 10,1 % en 1963. Mais fondamentalement, il ne s'agit là que d'un phénomène conjoncturel. En réalité, l'après-guerre voit l'aboutissement d'une longue évolution, dont les causes les plus lointaines remontent au XVIII^e siècle et qui s'est considérablement accélérée pendant la grande crise sucrière de 1884-1906 et au cours de la décennie 1920 : l'élimination des Blancs créoles guadeloupéens du secteur sucrier de la Guadeloupe ; en ceci on peut vraiment dire qu'André Bon a été le dernier représentant d'un groupe social, les « Grands Blancs sucriers », en voie de disparition.

2. — *La longue agonie de l'usine du Robert*

Au vrai, jusqu'en 1959, la concentration de l'économie sucrière marie-galantaise au profit du groupe Bon n'est pas encore totale, à 100 %. A côté de Grande-Anse, il existe encore dans l'île une autre petite usine, celle du Robert. Mais son histoire depuis la décennie 1930 et pendant plus de 25 ans n'est que celle d'une longue agonie.

Nous savons que la création de l'usine du Robert, au début des années 1930, résulte du transfert sur les Hauts de celle de Capesterre après le cyclone de 1928, ce qui, compte-tenu des répercussions en Guadeloupe de la crise économique mondiale, à partir de 1931, va se révéler être une énorme erreur. En 1932, elle est mise sous séquestre à la requête de la Banque de la

(249) *Ibid.*, t. II, p. 583.

(250) *Ibid.*, t. II, p. 533, et *Rapport Bicheron*, p. 414.

Guadeloupe, qui avait financé l'opération (251). Au début de la guerre, malgré la belle reprise sucrière des années 1936 à 1942, son propriétaire, Simon Jackotin, n'a toujours pas pu se libérer de ses dettes. Puis, avec la chute de la production, en 1943 et 1944, et son arrêt total en 1945, la situation financière de l'usine devient catastrophique. La guerre et la conjoncture défavorable n'expliquent d'ailleurs pas entièrement cette situation. Au cours du débat au Conseil Général de février 1946 sur le rachat de l'usine par la Colonie, la gestion du séquestre au cours de ces 14 années est également mise très directement en cause ; on parle d'une « collusion » entre lui et la Banque, « qui a tendu à son (= *de l'usine*) exploitation éhontée, sans aucun souci d'amortir les dettes », de « folies faites par l'administrateur », de « carence ». Quoiqu'il en soit, en 1945, les héritiers Jackotin décident de mettre fin à cette situation et de vendre le Robert. En février 1946, le Conseil Général, après un bref débat, décide à l'unanimité l'acquisition du centre par la Colonie, ce qui est réalisé en mars de l'année suivante pour 9.582.000 F. Le but de l'opération est uniquement d'ordre social ; il s'agit prioritairement de maintenir l'activité sur les Hauts et de sauver ainsi du chômage les nombreux petits colons et planteurs de Capesterre qui vendaient jusqu'alors leurs cannes à cette usine ; ultérieurement, au cours du mois suivants, d'autres préoccupations apparaîtront également : d'une part, faciliter la création d'une petite propriété paysanne, et d'autre part, faire du Robert un centre témoin qui constituerait un exemple et permettrait de dénoncer, chiffres en main, les conditions de travail et de rémunération faites aux salariés des autres usines, ainsi que les profits excessifs réalisés par celles-ci (252).

En réalité, pendant les 18 ans qu'il sera propriété du département, le centre du Robert n'apportera pratiquement que des déceptions. La première d'entre elles, dès le début, concerne les structures juridiques de l'entreprise. Initialement, le Conseil Général avait songé à en faire apport à une société d'économie mixte à créer conjointement avec la Caisse centrale de la F.O.M., le personnel industriel et les colons partiaires de l'usine, les communes de Marie-Galante et toutes autres personnes éventuellement intéressées (253). Mais les partenaires espérés se défilent,

(251) *Supra*, paragraphe 3.

(252) Sur tout ce qui précède, voir *CG Gpe*, SE février 1946, p. 43-48, ensemble du débat ; SE décembre 1946, annexes, p. I-XXII, rapport de la commission financière et pièces jointes.

(253) *Ibid.*, p. XIV, projet du Conseil.

et le département se retrouve seul. Le Conseil Général est alors bien obligé de recourir à la gestion en régie directe. Le centre est administré par un conseil d'exploitation de dix membres, composé majoritairement de hauts fonctionnaires de la préfecture, auxquels d'adjoignent deux conseillers généraux, un représentant élu des colons partiaires, un délégué du comité d'entreprise et le directeur de l'usine, nommé par arrêté préfectoral (254). Dès son origine, par conséquent, l'affaire ne se présente pas exactement ainsi que l'avaient espéré ses promoteurs.

Autre grosse déception : l'état général de l'usine. En votant le principe de l'acquisition du centre, les conseillers généraux avaient, certes, conscience que l'usine du Robert, mal gérée et mal entretenue depuis 15 ans, était en mauvais état (au point que lors du débat de février 1946, certains avaient même parlé d'« amas de vieille ferraille »), mais ils ignoraient cependant à quel point, aucune expertise préalable n'ayant été faite. Techniquement, l'usine ne peut plus fonctionner en sucrerie (255). Les bâtiments sont vétustes, le matériel est ancien (son élément le plus récent est un moulin installé en 1920, mais l'autre moulin date de 1870, les générateurs d'entre 1864 et 1889, les appareils à cuire de 1887) et extrêmement hétérogène (Cail, Brissonneau, Fives-Lille, Constructions mécaniques de Saint-Quentin, Fletcher, Hepworth). Quant à la distillerie, elle peut encore produire du rhum mais son activité est irrégulière, continuellement interrompue par des pannes et menacée d'interruption définitive en raison du très mauvais état de son moulin, qui date, lui aussi, de près d'un siècle (256).

Troisième problème : celui du financement. Pour permettre au centre de poursuivre son activité, il faut impérativement moderniser la distillerie et la remettre en état de produire son contingent dans des conditions économiques satisfaisantes. Une expertise faite en 1948 estime à 40 millions environ le montant des dépenses à effectuer (257). Le problème est évidemment de

(254) *Ibid.*, p. IV, règlement provisoire pour la gestion du centre ; SO novembre 1956, annexes, p. XCIX-C, rapport préfectoral retraçant l'histoire du centre du Robert depuis 1946.

(255) Sur tout ce qui suit, voir SO DEG, *Etude d'aménagement de Marie-Galante*, 1960, III, « Note sur l'usine du Robert et ses possibilités d'utilisation », (rapport Noirtin), p. 3-6.

(256) *CG Gpe*, SO avril 1950, annexes, p. LXVII, compte-rendu du conseil d'exploitation du centre.

(257) *CG Gpe*, SO février 1949, annexes, p. CXXXVII et CXXXIII, rapport de la commission départementale et P.V. du conseil d'administration du centre.

trouver cette somme. La Caisse centrale de la F.O.M., sollicitée, refuse absolument de mettre un seul franc dans cette affaire, que ce soit à titre de prêt ou de subvention (258). C'est donc le budget départemental qui doit faire seul face au coût de cet investissement. De 1946 à 1948, les dépenses d'équipement atteignent 8 millions, qui servent principalement à l'acquisition et l'installation d'une nouvelle colonne à distiller (259). En 1949, le Conseil Général vote le principe d'un plan complet de modernisation de la distillerie, d'un coût additionnel total de 41 millions de francs, qui sera réalisé en deux ans (260).

Malgré cela, la marche de l'usine se révèle spécialement difficile et insatisfaisante. L'administrateur se heurte tout d'abord au manque ou à l'insuffisance du fonds de roulement. Les banques refusent de fournir les crédits de campagne nécessaires (261) et c'est encore le budget départemental qui doit le faire ; les avances accordées à ce titre représentent 12 millions en 1949, 5 en 1951 et 10 en 1952 (262). Autre problème : les difficultés apparues sur le marché du rhum, la saturation relative de la consommation métropolitaine et la stagnation des cours qui en résulte. La gestion du centre demeure à peu près équilibrée de 1946 à 1948 (263) puis devient déficitaire de 4,9 MF en 1949 et 7,6 en 1950 (264). Mais le plus grave est que la régie départementale ne parvient pas à remplir l'objet social qui est le sien, parce que l'usine ne peut pas absorber toutes les cannes produites dans sa zone de ramassage. Dès 1950, une tension très vive commence à se faire jour à Capesterre. Sous la pression des paysans et des conseillers généraux marie-galantais, la direction de l'usine décide alors de reprendre la fabrication du sucre, interrompue depuis six ans. Entretemps, aucun investissement nouveau n'a été fait en sucrerie, le matériel est dans le même état de vétusté qu'en 1946 ; on se contente simplement de procéder aux réparations les plus urgentes. L'usine produit 6515 qx

(258) *CG Gpe*, SE décembre 1952, p. 165-167 et 181, interventions Bade et Tirolien ; SO novembre 1956, p. 271-272, intervention Toribio.

(259) *CG Gpe*, SO février 1949, annexes, p. CXXVII et CXXXIII, rapport de la commission départementale et P.V. du conseil d'administration du centre.

(260) *Ibid.*, p. 307-312, ensemble du débat.

(261) *CG Gpe*, SE décembre 1952, p. 170, intervention Julian.

(262) *CG Gpe*, SO février 1949, annexes, p. CXXVIII, rapport de la commission départementale ; SO novembre 1956, annexes, p. C, rapport du préfet.

(263) L'exercice 1948 avait même laissé un bénéfice brut de fabrication de 22.825.000 F ; *CG Gpe*, SO février 1949, annexes, p. CXXX, P.V. du conseil d'administration.

(264) *CG Gpe*, SO novembre 1956, annexes, p. C, rapport du préfet.

de sucre en 1951 et 5226 en 1952 (265), mais le déficit d'exploitation bondit de 7,6 MF en 1950 à 18,4 en 1951 et 11,2 en 1952 (266). Socialement aussi, l'échec de la tentative est total ; l'usine reçoit bien, certes, quelques milliers de tonnes de canne de plus que si elle avait travaillé seulement en distillerie, mais se révèle incapable de les payer dans des délais normaux, et certains planteurs doivent en attendre le règlement pendant plus de six mois. En 1952, une mission de conseillers généraux en visite au Robert est très violemment prise à partie par des petits planteurs impayés et qui réclament leur dû (267). Il apparaît alors qu'il n'est plus possible de poursuivre dans cette voie. Pour continuer à exploiter l'usine en sucrerie, il faudrait environ 250 à 300 millions d'investissements, que le budget départemental ne peut évidemment pas fournir sur ses recettes ordinaires. En décembre 1952, après l'échec d'une délégation envoyée en France pour essayer d'y emprunter cette somme auprès des divers établissements de crédit, le Conseil Général doit se résigner à passer la main et décide de mettre le centre en location (268). Au total, l'expérience aura coûté près de 75 millions au budget départemental, 9 pour l'achat du centre, 50 d'investissements et 16 de passif final à solder à la liquidation de la régie (269).

En février 1953, le domaine est loué à Gérard Huygues-Despointes, un Blanc créole martiniquais, membre d'une famille qui possède plusieurs usines à la Martinique ainsi que celle de Sainte-Marthe en Guadeloupe. Au cours des années suivantes, quelques réparations et remises en état supplémentaires sont effectuées, principalement grâce à un prêt de 10 millions accordé par le Crédit Agricole avec la garantie du département, ce qui permet au locataire d'augmenter sensiblement sa production, qui passe de 5.226 qx en 1952 à 10.589 en 1956. Mais à la fin de 1956, Huygues-Despointes renonce à son tour et obtient la résiliation de son bail (270). En 1957-58, un nouveau bail est conclu avec un négociant de Pointe-à-Pitre, Vital Borromée (271).

(265) *Supra*, tableau n° 13.

(266) *CG Gpe*, SO novembre 1956, annexes, p. C, rapport préfectoral.

(267) *CG Gpe*, SO décembre 1952, p. 166-174, interventions Bade et Julian.

(268) *Ibid.*, p. 189, vote du Conseil.

(269) *CG Gpe*, SO avril 1955, annexes, p. LXXXI-LXXXIII, rapport de la commission départementale.

(270) *CG Gpe*, SO novembre 1956, annexes, p. CI, rapport préfectoral ; *supra*, tableau n° 13.

(271) *CG Gpe*, SO mai 1958, p. 97, et annexes, p. VI-XXXII, décision du Conseil, rapport de la commission des affaires diverses et projet de bail.

Celui-ci fait encore fonctionner l'usine pendant trois campagnes, parvenant même à accroître légèrement le tonnage de cannes manipulé et la production de sucre (10.589 qx en 1956, 11.000 en 1959), mais c'est au prix d'une « mauvaise gestion évidente » et quand la campagne prend fin, il doit encore aux planteurs, colons et ouvriers du Robert une somme de 17 millions, que le budget départemental devra finalement prendre à sa charge (272).

Au vrai, l'épisode Borromée n'a fait qu'accélérer une évolution irréversible. Dès 1957, il est évident que l'usine du Robert n'est plus véritablement en état de fonctionner. A la fin de 1959, le matériel est définitivement hors d'usage, irréparable, irrécupérable et incapable, même en le « forçant » encore, d'assurer une campagne supplémentaire (273). L'usine est alors fermée en tant que sucrerie et seule la distillerie, rénovée par l'ex-régie départementale entre 1948 et 1951, est maintenue en activité pendant encore un an. Le mouvement de concentration de l'industrie sucrière marie-galantaise est ainsi parvenu à son terme absolu ; une seule entreprise assure désormais la totalité de la production de l'île.

V. — LA CRISE MARIE-GALANTAISE ET SA SOLUTION (1946-1964)

1. — *La crise*

Cette fermeture fait éclater au grand jour, et de façon aigüe, la crise sociale latente qui couvait dans l'île depuis plusieurs années et que l'utilisation de l'usine du Robert comme chantier de chômage sur les Hauts (274) était parvenue à masquer pendant un temps. Fondamentalement, en effet, la situation économique et sociale de Marie-Galante est mauvaise depuis la fin de la guerre, au point que la presse guadeloupéenne n'hésite pas à parler de « l'île qui meurt » (275).

Cette vision d'agonie est sans aucun doute excessive, ainsi que l'a montré en son temps G. Lasserre (276), mais il demeure

(272) *CG Gpe*, SE janvier 1960, annexes, p. XXV-XXVIII, rapport du préfet.

(273) SODEG, *Aménagement de M-G*, III, rapport Noirtin, *passim*.

(274) Selon l'expression de G. LASSERRE, *La Guadeloupe*, t. II, p. 582.

(275) Titre d'une série d'articles publiés en 1949 par *Le Nouvelliste*, cité par G. LASSERRE, *Marie Galante*, p. 129.

(276) *Ibid.*, p. 138-146.

que, vu sur une plus longue période, en gros par rapport à l'entre-deux-guerres, le déclin de l'économie marie-galantaise est très net. En à peine plus de 30 ans, le nombre d'usines est passé de 4 en 1928 à 3 au cours des décennies 1930 et 1940, puis à 2 de 1947 à 1959 et enfin à une seule après cette date. Sans doute leur production tend-elle à augmenter au cours de cette même période (26.382 qx en 1920, 32.939 en 1928, 30.493 en 1938, 45.136 en 1952, 56.433 en 1956, 56.577 en 1959), mais moins rapidement cependant que celle des autres usines de la Guadeloupe, et la part de Marie-Galante dans la production sucrière guadeloupéenne totale diminue lentement : 10,3 % en 1920, 9,6 % en 1928, 6,5 % en 1938, 4,7% en 1952, 4,3 % en 1956, 4,0 % en 1959 (277). Il y a donc reculé relatif de l'industrie sucrière.

Mais pour ce qui concerne le secteur rhumier, le déclin est même absolu. En 1934, au moment de l'attribution définitive des contingents, 3 usines et 19 distilleries étaient en activité à Marie-Galante, produisant 8563 hl de rhum, soit 10 % de la production guadeloupéenne totale, exportation et consommation locale (278). Après la guerre, il ne reste plus, à cet égard, que 2 usines (Grande-Anse et Robert) et 3 distilleries fonctionnant régulièrement (Doro, Poisson et Bellevue), plus 3 autres de façon intermittente (Port-Louis, Bielle et Le Salut) ; ces 5 à 8 établissements ont produit entre 5346 et 6747 hl par an entre 1954 et 1959, soit 6,6 % à 8,9 % de la production guadeloupéenne. En 1961, après la double fermeture de la distillerie du Robert, maintenue en activité encore un an après l'arrêt de fabrication en sucrerie de l'usine, et de celle de Doro, la part de Marie-Galante dans la production totale de rhum de la Guadeloupe tombe même à 3,5 % (279). Ces quelques distilleries survivantes n'ont d'ailleurs qu'une existence précaire et difficile : matériel techniquement dépassé, marché étroit (280), contingent modeste, qu'elles essaient d'élargir en rachetant celui d'autres distilleries ayant arrêté leur fabrication (281). Le tableau suivant retrace l'évolution de l'activité rhumière marie-galantaise au cours de cette période.

Le même déclin relatif frappe l'agriculture marie-galantaise.

(277) Sur tout ce précède, voir tableaux n° 10, 12 et 13, *supra*.

(278) *Supra*, tableau n° 11.

(279) Source des données quantitatives dans les développements qui précèdent : INSEE, *Annuaire statistique de la Gpe*, 1949-53 à 1959-61.

(280) G. LASSERRE, *La Guadeloupe*, t. II, p. 583.

(281) *Ibid*, *id*° ; Rapport Guillard, p. 32-33. Bielle a ainsi racheté les contingents de Cocotier et Grand-Pierre ; Poisson celui de Pélisson.

TABLEAU N° 14
ACTIVITÉ RHUMIÈRE DE MARIE-GALANTE
APRÈS LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

	GRANDE ANSE (Bon)	ROBERT (Dépt Gpe)	DORO (Bon)	POISSON (Rameau)	BELLEVUE (Godefroy)	LE SALUT (Toto)	PORT LOUIS (Wachter)	BIELLE (Bazile)	TOTAL M-G
1949	A	A	A	A	A	0	A	A	n.d.
1952	A	A	A	A	A	0	A	0	n.d.
1954	2.577	1.017	1.149	283	274	46	0	0	5.346
1955	3.017	741	1.361	298	326	103	0	0	5.846
1956	3.031	1.557	1.108	208	355	95	0	0	6.354
1957	2.945	1.722	723	226	462	181	27	0	6.286
1958	3.135	1.143	1.687	127	199	146	126	184	6.747
1959	1.970	746	1.792	260	341	135	118	258	5.620
1960	2.651	769	2.089	68	360	126	119	286	6.468
1961	1.478	fermées		117	293	135	102	214	2.339

Unités : HAP.

Sources : G. Lasserre, Cointet, INSEE.

A : distillerie en activité lors de l'année considérée, mais production inconnue.

Nota : Statistique de la production de rhum des usines non publiée par l'INSEE après 1961.

Tout au long de cette période, l'activité agricole de l'île demeure peu productive, très en retard sur celle du « continent » guadeloupéen et en proie à des difficultés nombreuses et croissantes. La superficie de canne régresse pendant la guerre, passant de 3500 ha en 1935 (282) à 2200 environ vers 1950 (283), mais elle n'augmente pas par la suite, puisqu'elle est encore de 2200 ha en 1960 (284) ; la conséquence de cette évolution est évidemment un recul très sensible de la part de Marie-Galante dans la superficie totale de canne de l'ensemble de la Guadeloupe : 13,2 % en 1935, 10,2 % en 1951, 7,3 % en 1960.

En même temps, la monoculture s'est aggravée. La part de la canne par rapport à la superficie cultivée totale dans l'île, qui n'était « que » de 62,5 % en 1935 est passée à 78,5 % en 1951, et elle représente encore 73 % en 1960 (285). C'est dire qu'il s'est produit un véritable effondrement et une quasi-disparition des autres cultures. En 1935, Marie-Galante possédait encore 1700 ha de cultures vivrières, 300 ha de coton et une centaine d'ha d'autres cultures ; en 1951, les cultures vivrières (banane comprise) n'occupent plus que 460 ha, le coton 55 ha et les autres cultures une quarantaine d'ha ; en 1960, environ 700 ha sont consacrés aux cultures vivrières et au bananier, une centaine au coton, et il ne reste pratiquement plus rien des anciennes cultures (indigo, café, cacao) qui avaient pourtant fait la prospérité et la renommée de Marie-Galante au XVIII^e siècle.

C'est donc dire l'importance que revêtent, pour la population marie-galantaise, les problèmes de la canne, de sa production et de son écoulement, surtout si l'on songe au poids considérable de l'agriculture dans l'économie de l'île, où elle fait vivre environ 2000 familles sur 3000 (286). L'importance de la production de canne de Marie-Galante est difficile à connaître exactement, car il n'est pas possible de se contenter des tonnages manipulés par les usines et les distilleries, en raison de l'insuffisante capacité de production de ces établissements (287). Elle aurait été d'environ 70.000 tonnes en 1952 (288), puis elle aurait approxima-

(282) Recensement agricole publié dans L.J. BOUGE, *Tricentenaire*, p. 224-225.

(283) 1995 à 2400 ha en 1949, selon diverses estimations citées par G. LASSERRE, *Marie-Galante*, p. 138 ; 2200 ha en 1951, d'après A. COINTET, *Culture de la canne*, p. 58.

(284) *Rapport Guillard*, p. 13.

(285) D'après chiffres cités par G. LASSERRE, *La Guadeloupe*, t. II, p. 575-576.

(286) *Rapport Guillard*, p. 10.

(287) *Infra*.

(288) Environ 53.000 tonnes ont été manipulées en sucrerie (A.

TABLEAU N° 15
ORIGINE DES CANNES MANIPULÉES EN SUCRERIE
DANS LA DÉCENNIE 1950
(Grande-Anse et Robert)

	Habitations	Colons et planteurs	TOTAL	% habitations	% colons et planteurs
1948	4.418	19.575	23.993	18,4	81,6
1952	16.300	37.000	53.300	30,5	69,5
1955	15.976	42.976	58.952	27,1	72,9
1956	16.112	48.519	64.631	24,9	75,1
1957	13.856	44.728	58.412	23,7	76,3
1958	13.103	37.481	50.584	25,9	74,1
1959	13.768	54.011	67.689	20,3	79,7
1960	16.521	58.089	74.610	22,1	77,9
1961	15.083	56.086	71.169	21,2	78,8
1962	16.706	62.914	79.620	21,0	79,0
1963	15.510	104.529	120.039	12,9	87,1
1964	14.066	123.742	137.808	10,6	89,4

Unités : tonnes.

Sources : G. Lasserre, Cointet, CTCS (NB : pour 1952, la somme des deux chiffres donnés pour toute l'île par Cointet est légèrement différente de celle résultant de l'addition des tonnages manipulés par les deux usines, publiés par l'INSEE et reproduits tableau n° 13, *supra*, soit 53.100 tonnes).

Nota 1 : Seuls les centres agricoles de Grande-Anse et Pirogue exploitent une partie de leurs habitations en faire-valoir direct pour l'approvisionnement de Grande-Anse ; tout le domaine du Robert est en colonage.

Nota 2 : Les tonnages provenant des colons et planteurs en 1963 et 1964 incluent les cannes transportées à Pointe-à-Pitre par mer pour y être manipulées à Darboussier (voir *infra*).

COINETET, *Culture de la canne*, p. 60-61) ; il faut ajouter 10.000 tonnes environ manipulées en distillerie par l'usine du Robert (*CG Gpe*, SO février 1949, annexes, p. CXXX et CXXXII, PV du conseil d'administration), et environ 7000 tonnes par les autres distilleries de l'île.

tivement doublé au cours des huit années suivantes, passant à 130.000 tonnes environ en 1960 (289). A cet égard, le progrès est donc considérable, et s'explique essentiellement par le développement de l'emploi des engrais et par l'adoption d'espèces de canne plus productives (290). Il apparaît même d'autant plus remarquable si l'on considère que cette très forte augmentation de la production au cours de la décennie 1950 est uniquement le fait des petits planteurs et des colons partiaires. *Le tableau n° 15* retrace l'évolution de la structure des approvisionnements en canne des usines.

Il est clair qu'après avoir reconstitué ses plantations en faire-valoir direct, au cours des années suivant immédiatement la guerre, André Bon s'est seulement contenté, tout au long de la décennie 1950, de les maintenir à un niveau à peu près constant de production, de l'ordre des 15 000 tonnes par an. En 1960, sur 2200 ha cultivés en canne à Marie-Galante, 200 seulement le sont en faire-valoir direct sur les centres de Grande-Anse et Pirogue, et tout le reste, y compris les domaines du Robert et de Doro, est exploité par les colons partiaires et les petits et moyens planteurs, pour 1530 et 470 ha respectivement (291). Que cette politique ait été délibérée n'est pas douteux ; elle a permis à André Bon de faire l'économie de salaires agricoles et de charges sociales (292) qui sont en très forte augmentation au cours de la décennie 1950, en conséquence de la départementalisation. Mais il apparaît finalement que les paysans mariegalantais n'ont pas été aussi routiniers ni aussi dépourvus du sens de l'innovation et de l'initiative que certains « experts » ont bien voulu le dire à l'époque (293).

Il convient toutefois de nuancer l'optimisme de cette conclusion. Les rendements obtenus par ces colons et petits planteurs sont très bas. Divers chiffres ont été avancés (294), mais ils sont tous inférieurs à ceux des rendements sur les habitations de Grande-Anse (295) et même inférieurs à ceux obtenus sur le « continent » guadeloupéen (296). Pourtant, de l'avis même des

(289) G. LASSERRE, *La Guadeloupe*, t. II, p. 583.

(290) *Rapport Guillard*, p. 15-23.

(291) G. LASSERRE, *La Guadeloupe*, t. II, p. 575 et 580.

(292) *Rapport Guillard*, p. 17.

(293) *Rapport Bicheron*, p. 387-395 ; A. COINTET, *Culture de la canne*, p. 5 et 87-89.

(294) 25 à 30 tonnes par ha en 1949, d'après G. LASSERRE, *Marie-Galante*, p. 141 ; 45 tonnes en 1952, selon A. COINTET, *Culture de la canne*, p. 61 ; 35 tonnes en 1960 pour le *Rapport Guillard*, p. 17-18.

(295) Environ 85 tonnes.

(296) D'après Cointet, les colons et petits planteurs obtiennent 60

pédologues (297), il existe à Marie-Galante environ 3000 à 3500 ha de terres offrant des conditions optimales pour la culture de la canne ; d'ailleurs, à méthodes de culture comparables, les habitations de Grande-Anse obtiennent des résultats égaux, sinon même supérieurs, à ceux des plantations en faire-valoir direct de certaines usines du « continent » (298). La dotation en facteurs naturels n'est donc pas en cause ici. On n'a pas manqué d'incriminer l'insuffisance d'emploi des engrais (299), l'archaïsme des techniques utilisées, la médiocrité des variétés cultivées, voire même, comme le pense en 1960 l'inspecteur des cultures de Grande-Anse (300), « le fait que les colons ne choisissent pas le meilleur terrain de leur parcelle ».

Il n'est pas douteux que chacune de ces explications ne recèle une certaine part de vérité. Il est vrai que les petits planteurs et colons marie-galantais ne retirent pas du sol de leur île toutes les cannes qu'ils pourraient en obtenir, mais d'autres causes que la routine, « l'atavisme » ou « le manque de diligence de la population de couleur » (301) peuvent être invoquées pour expliquer ces médiocres résultats. Ainsi, pour ce qui concerne les variétés cultivées, les paysans marie-galantais ont trop longtemps été négligés par la CTCS et laissés sans aucune aide technique (302). De même, le prix des engrais est-il beaucoup plus élevé à Marie-Galante que sur le continent (303), en raison de cette fameuse « insularité au carré » dont parle G. Lasserre. Et cette même raison explique que le progrès technique ait pénétré beaucoup plus tardivement à Marie-Galante que dans la Guadeloupe voisine. Mais dans tout cela ne paraît pas résider l'essentiel pour ce qui nous concerne. Deux causes fondamentales semblent devoir être retenues pour expliquer cette faiblesse de l'agriculture marie-galantaise.

tonnes par ha en Basse-Terre, 50 tonnes en Grande-Terre et 45 tonnes à Marie-Galante. Tous ces chiffres paraissent cependant très élevés.

(297) Cités par le *Rapport Guillard*, p. 1 de l'introduction, et SODEG, *Aménagement de M-G*, IV, « Note sur la création d'une sucrerie nouvelle », p. 1.

(298) En 1959, Grande-Anse a obtenu 84,5 t/ha sur ses habitations, Roujol 95,5, Beaupt 69,8, Marquisat 86,4, Darboussier 73,1 ; *Rapport Guillard*, p. 18.

(299) « Tandis que Grande-Anse utilise 1000 à 1200 kg/ha d'engrais... sur ses propres cultures, de nombreux petits planteurs se contentent de 500 kg/ha » ; *Rapport Guillard*, p. 20.

(300) De Massias, cité par le *Rapport Guillard*, p. 18.

(301) Ainsi qu'ose l'écrire (en 1954 !) A. COINTET, *Culture de la canne*, p. 5.

(302) *Rapport Guillard*, p. 20.

(303) *Ibid*, id°. En 1960, le sac d'engrais rendu à Grand-Bourg revient à 5200 AF contre 4500 à Pointe-à-Pitre.

En premier lieu, l'insuffisante capacité de broyage disponible dans l'île. Elle est chronique pendant toute la décennie. En 1950, 1951 et 1952, l'usine du Robert ne peut pas manipuler toutes les cannes de ses fournisseurs habituels (304) ; au cours des campagnes suivantes, le problème de l'enlèvement de la récolte des colons et planteurs des Hauts se repose chaque année (305). De son côté, l'usine de Grande-Anse n'augmente pas suffisamment son matériel pour pouvoir absorber toutes les cannes produites dans sa zone de ramassage. Sa capacité théorique est d'environ 450 tonnes/jour en 1951 (306), mais elle semble demeurer ensuite à ce niveau relativement bas pendant plusieurs années et n'est accrue sensiblement qu'à la fin de la décennie 1950, pour atteindre 600 tonnes en 1960 (307). Mais outre que, compte-tenu des divers arrêts en cours de campagne, sa capacité effective est inférieure (308), cette augmentation est, de toute façon, moindre que celle de la production de canne de l'île (309). En 1959, environ 3000 tonnes de canne de Saint-Louis et Grand-Bourg doivent être laissées sur pied et reportées sur la campagne suivante (310).

Avec la fermeture du Robert, la situation devient catastrophique. Quelque difficile et médiocre qu'ait été son fonctionnement, cette usine absorbait tout de même en sucrerie entre 10 000 et 15 000 tonnes de canne par an (311), soit environ 10 à 15 % de la récolte de l'île. En 1960, celle-ci se situe approximativement autour des 130 000 tonnes (312), alors que la capacité de broyage disponible localement se limite à 90 000 tonnes environ, 75 000 à 80 000 à Grande-Anse et 10 000 à 15 000 dans les quelques distilleries encore en activité (313). A la fin de la campagne, près de 40 000 tonnes sur 130 000 (30 %) n'ont pu être traitées, et une partie de la récolte déjà coupée a dû être abandonnée le long des routes, occasionnant une perte de plus de 17 millions d'AF (314). Circonstance

(304) *CG Gpe*, SE décembre 1952, p. 166, intervention Bade.

(305) *CG Gpe*, SO novembre 1956, annexes, p. CI, rapport du préfet.

(306) *Rapport Bicheron*, p. 414.

(307) *CG Gpe*, SE avril 1960, annexes, p. XXX, rapport du préfet.

(308) 430 tonnes/jour en 1951 ; 525 en 1960 (*Ibid.*, p. 8, intervention Julan).

(309) Environ 70 000 tonnes en 1952, 130 000 en 1960 ; *supra*.

(310) *CG Gpe*, SE avril 1960, p. 8, intervention Julan.

(311) *Supra*, tableau n° 13.

(312) G. LASSERRE, *La Guadeloupe*, t. II, p. 583.

(313) *Rapport Guillard*, p. 13 ; SODEG, *Aménagement de M-G*, IV,

p. 1.

(314) G. LASSERRE, *La Guadeloupe*, t. II, p. 583-584.

aggravante, Grande-Anse n'accepte de prendre les cannes des anciens fournisseurs du Robert qu'après celles de ses propres habitations, ses colons et ses planteurs, non seulement celles de la campagne en cours mais même celles reportées de 1959 (315).

Pourtant, Grande-Anse fait un très important effort pour absorber le maximum de cannes au cours des années suivantes. La capacité de broyage est portée de 600 tonnes/jour en 1960 à 700 en 1961 (316) puis à 850 en 1963 (317), et la durée de la campagne est allongée démesurément, pratiquement jusqu'en août (318). Le tonnage manipulé passe ainsi de 75 000 tonnes en 1960 à 128 000 en 1964 (319). Mais la production de canne continue elle aussi d'augmenter (320), tirée par les hauts cours du sucre résultant de la rupture des relations américano-cubaines en 1960 et de la crainte de pénurie qui se fait alors jour dans les milieux sucriers au cours des années suivantes (321). Environ 13 000 à 15 000 tonnes de cannes marie-galantaises n'ont pu être manipulées en 1962 (322), et l'excédent de production par rapport à la capacité disponible dans l'île atteint au moins 20 000 tonnes en 1963 et 10 000 en 1964 (323).

La seconde grande cause de faiblesse de l'agriculture marie-galantaise au cours des années 1950 réside dans le caractère très déséquilibré des relations entre l'Usine et les colons. Ceux-ci, qui représentent plus du quart de la population active de l'île et plus du tiers des actifs ruraux (324) et constituent, de très loin,

(315) *CG Gpe*, SE avril 1960, p. 9, intervention Julan.

(316) G. LASSERRE, *La Guadeloupe*, t. II, p. 582.

(317) *Note SODEG 1963*.

(318) *Rapport Guillard*, p. 14.

(319) *Supra*, tableau n° 13.

(320) Nous ne la connaissons pas directement, mais on note une augmentation sensible de la superficie de canne cultivée dans l'île au cours de cette période. Pour le seul « domaine Bon » (Grande-Anse + Pirogue + Doro), elle passe de 1480 ha en 1960 (G. LASSERRE, *La Guadeloupe*, t. II, p. 575) à 1680 en 1963 (*Note SODEG 1963*).

(321) J.F. FERRE, *La canne à sucre*, p. 259.

(322) *CG Gpe*, SO avril 1962, p. 79, rapport de la commission spéciale sur Marie-Galante cité par la conseillère Baclet ; une « coquille » typographique fait dire à l'orateur que ces 13 000 à 15 000 tonnes représentent toute la production de canne de l'île, alors que le contexte général de son intervention et du débat montre à l'évidence qu'il s'agit là de la production *excédentaire*.

(323) 19 213 tonnes de cannes marie-galantaises manipulées par Darbousier en 1963 et 9932 en 1964 ; *infra*.

(324) Au recensement de 1954 sur une population active masculine de 3871 personnes, les ruraux sont au nombre de 2558, dont 1016 exploitants agricoles, 984 colons et 558 salariés agricoles ; *Rapport Guillard*, p. 9.

le groupe le plus important de fournisseurs des usines (325), sont pourtant les principales victimes de la quasi-monopolisation et de l'absence à peu près totale de diversification de l'économie marie-galantaise. Le loyer des terres en colonage est en moyenne plus de deux fois plus élevé à Marie-Galante que sur le « continent » guadeloupéen (326). Mais surtout, les colons sont complètement dépendants de l'Usine. G. Lasserre a décrit en termes relativement neutres la nature des rapports unissant les colons de Grande-Anse à celle-ci, mais le ouaté habituel du style universitaire ne dissimule cependant pas que ces rapports sont ceux d'une dure exploitation :

« L'usine ne garantit aucunement l'achat de leurs cannes. En moyenne, deux ou trois récoltes sur cinq ne peuvent être entièrement achetées ; les colons perdent alors plus du tiers du revenu sur lequel ils comptaient. Par contre, même sur un achat partiel de récolte, l'usine a la liberté de retenir la totalité des sommes dues par le colon pour les labours et la fourniture d'engrais. L'insécurité dans laquelle se trouve de façon permanente le locataire des terres a des conséquences agricoles néfastes. Le colon n'a aucune donnée précise pour savoir quelle surface de cannes il peut espérer planter utilement pour la future campagne. Il ne fait aucun effort pour améliorer ses techniques et pour accroître son rendement ; il réduit au minimum les investissements afin de perdre le moins possible à la loterie annuelle de la récolte. On ne saurait honnêtement le lui reprocher. Il en résulte que la production de cannes de Marie-Galante est fort inférieure à son potentiel réel » (327).

Quant à la situation des petits planteurs, elle n'est guère meilleure que celle des colons, comme le montrent diverses enquêtes effectuées en 1952 (328). Leurs propriétés sont minus-

(325) De 1955 à 1964, 783 514 tonnes de cannes marie-galantaises ont été manipulées en sucrerie à Grande-Anse, Robert et Darbousier. Sur ce total, 328 062 ont été fournies par les colons, 304 751 par les petits et moyens planteurs et 150 701 par les habitations, soit 41,9 %, 38,9 % et 19,2 % respectivement. *Source* : CTCS.

(326) En 1952, la part de l'usine sur la récolte est encore de 25 % sur les centres du groupe Bon et de 20 % sur le domaine du Robert, alors qu'elle n'est plus que de 10 % en moyenne sur le « continent » ; A. COINTET, *Culture de la canne*, p. 72.

(327) G. LASSERRE, *La Guadeloupe*, t. II, p. 584.

(328) L'une à partir du dépouillement des demandes de prêts intro-

cules (329) et mal outillées (330) et leurs revenus sont très inférieurs à ceux de leurs homologues du « continent » guadeloupéen (331). En réalité, la population rurale marie-galantaise vit constamment « aux portes de la misère » et ne parvient à survivre, mal d'ailleurs, que grâce aux cultures vivrières et à l'élevage de case (332).

Tout ce qui précède explique donc que de profondes tensions travaillent fortement cette population tout au long de la décennie 1950. Jusqu'en 1959, ces tensions demeurent latentes et refoulées, mais après la fermeture de l'usine du Robert, elles éclatent ouvertement et violemment. Des incidents éclatent aux balances de Grande-Anse entre les fournisseurs habituels de cette usine et les colons et planteurs de Capesterre qui livraient jusqu'alors leurs cannes au Robert (333), des champs de canne sont incendiés (334), le malaise devient crise. Pour éviter une explosion, le gouvernement décide, en mars 1961, d'attribuer, à titre exceptionnel, un contingent supplémentaire de 9 600 tonnes de sucre à Marie-Galante (335). Cette première mesure donne aux planteurs de l'île une large marge d'accroissement de leur production de canne, de l'ordre des 90 000 à 100 000 tonnes, à condition toutefois qu'ils puissent l'écouler, ce que l'insuffisante capacité de broyage disponible localement rend pour le moment impossible. Pour résoudre provisoirement cette contradiction, on

duites auprès du Crédit Agricole, dont les principales conclusions sont reproduites par A. COINTET, *Culture de la canne*, p. 76-78 ; l'autre grâce à un relevé des actes de l'enregistrement, citée dans le *Rapport Guillard*, p. 11.

(329) A Capesterre, 55 % des propriétés (domaine du Robert exclu) ont moins de 3 ha mais ne possèdent que 9,4 % de la superficie recensée, et 85 % des propriétés ont 10 ha ou moins, ne possédant que 23,6 % des surfaces. Pour l'ensemble des deux communes de Saint-Louis et Capesterre, les 22 exploitations étudiées n'ont que 4 ha de superficie moyenne, dont 1,8 ha cultivés.

(330) Les 22 exploitations de Saint-Louis et Capesterre précitées ne possèdent toutes ensemble que 19 charrettes et 2 charrues.

(331) 28.600 F par personne et par an, contre 67.600 F en Grande-Terre, 90.300 F dans la région sucrière de la Basse-Terre et 108.500 F dans la zone bananière de cette même île.

(332) Voir à ce sujet les développements de G. LASSERRE, *La Guadeloupe*, t. II, p. 590-591. Dans les nombreux débats du Conseil Général sur la gestion et le devenir du centre du Robert, au cours des années 1950, le mot « misère » revient continuellement dans les interventions des conseillers de toutes tendances dès qu'il est question de Marie-Galante.

(333) *CG Gpe*, SE avril 1960, p. 9, intervention Julan.

(334) F. LERIN, « La réforme foncière des Antilles françaises : le cas de Marie-Galante (Guadeloupe) et ses implications », *Revue Tiers-Monde*, t. XVIII, 1977, p. 838.

(335) *Note SODEG 1963*.

organise le transport des cannes non absorbées par Grande-Anse et les distilleries marie-galantaises vers Pointe-à-Pitre pour y être manipulées en sucrerie par Darboussier, le coût de l'opération étant entièrement pris en charge par le budget départemental (336) ; 19 000 tonnes de cannes marie-galantaises trouvent ainsi un débouché en 1963 et près de 10 000 en 1964 (337).

2. — *La recherche de solutions à la crise*

Mais il ne s'agit là que de palliatifs. Pour résoudre la crise économique et sociale qui frappe Marie-Galante, la seule solution de fond est la construction d'une nouvelle usine. Pourtant, bien que le principe en soit pratiquement acquis dès le milieu de 1960, sa mise en œuvre concrète va se révéler spécialement longue et difficile parce que les différentes parties en présence dans cette affaire ont des intérêts et des objectifs assez largement divergents et détiennent tous un pouvoir de blocage suffisant pour se neutraliser mutuellement.

Le ministère des DOM-TOM veut concentrer toute l'activité sucrière marie-galantaise sur Grande-Anse. Cette usine serait modernisée et agrandie avec l'aide de l'Etat, de façon à pouvoir traiter toute la production de canne de l'île, que l'on prévoit d'augmenter sensiblement au cours des années 1960 grâce à la mise en œuvre d'un plan d'extension des surfaces et d'accroissement des rendements ; la capacité de broyage de Grande-Anse serait donc portée de 80 000 à 150 000 tonnes dans l'immédiat, puis à 200 000 quelques années plus tard, avec possibilité d'extension ultérieure à 300 000 tonnes. Le ministère pousse à la création d'une société d'économie mixte associant le groupe Bon-de Retz, qui ferait apport de Grande-Anse et son domaine, le département, qui ferait apport du domaine du Robert, et l'Etat qui fournirait les capitaux nécessaires à la réussite de l'opération. Par contre, il n'est pas question de construire à Marie-Galante une seconde usine en remplacement de celle du Robert ; compte-tenu de la capacité existante à Grande-Anse, de son accroissement prévu à 150 000 tonnes et de l'évolution prévisible à 250 000 tonnes à moyen terme de la production de canne de

(336) SODEG, *Aménagement de M-G*, II, annexe, « Note sur le transport des cannes de Marie-Galante à Pointe-à-Pitre », 5 p. ; *CG Gpe*, SE juin 1961, p. 62-63 ; G. LETOURNEAU, « Régime foncier et configuration domestique. Le cas de Marie-Galante », dans J. BENOIST (Dir.), *L'archipel inachevé. Culture et société aux Antilles françaises*, Montréal, PUM, 1972, p. 295.

(337) Statistiques de la CTCS.

l'île, une telle usine n'aurait que 100 000 tonnes seulement de cannes à manipuler et ne serait donc pas rentable. Principal atout du ministère : c'est de l'Etat que dépend l'essentiel du financement d'une opération portant au total sur un milliard 500 millions d'AF (338).

Le groupe Bon - de Retz n'est pas favorable au projet ministériel, qui le conduirait à aliéner sa liberté de gestion de Grande-Anse, même si la direction de la nouvelle entreprise lui était confiée. La situation financière du groupe est saine, l'usine est en bon état de marche, son domaine foncier suffit largement à assurer son approvisionnement en canne, enfin, un programme d'investissements, entièrement financé sur fonds propres, est en cours de réalisation pour porter la capacité de Grande-Anse à 100.000 tonnes d'ici à 1963. Le groupe n'est donc pas demandeur dans cette affaire. Son principal atout : il peut jouer de la force d'inertie (339).

Le Conseil Général veut obtenir la création d'une usine de remplacement du Robert. Il est en position de faiblesse relative parce que soumis en même temps aux pressions contradictoires des planteurs, qui veulent pouvoir continuer à vendre leurs cannes, et du ministère, qui veut imposer son projet. Son principal atout : les 1700 ha du domaine départemental du Robert, sans lesquels le projet ministériel est irréalisable et qu'il refuse d'aliéner sans garanties au profit d'une entreprise où les intérêts privés seraient de fait dominants et sur laquelle il n'aurait pratiquement aucun contrôle (340).

Enfin, les paysans marie-galantais ont la situation la plus vulnérable, mais ne sont cependant pas totalement désarmés. Leur principal atout : ils sont près de 2700 qui occupent le terrain dans une grande fermentation sociale et peuvent à tout moment déclencher des troubles graves que tout le monde redoute.

Pendant plus de deux ans, la situation reste bloquée : l'Etat a les capitaux mais pas les terres, le département a les terres mais pas les capitaux, et les deux ne parviennent pas, dans les faits, à concilier leurs objectifs, les paysans n'ont ni les terres ni les capitaux mais la force du nombre, et Bon-de Retz se désintéresse de la question. Officiellement, sans doute, le gouvernement,

(338) SODEG, *Aménagement de M-G, IV*, « Note sur la création d'une sucrerie nouvelle » ; *Note SODEG 1963*.

(339) G. LASSERRE, *La Guadeloupe*, t. II, p. 585 ; *Rapport Guillard*, p. 14.

(340) *CG Gpe*, SE août 1960, p. 70-92 ; SO avril 1962, p. 78-90.

devant les oppositions rencontrées, accepte de modifier son plan ; en janvier 1961, un Conseil interministériel décide la création d'un second centre sucrier à Marie-Galante, mais, concrètement, rien ne vient matérialiser cette décision. La SODEG, chargée de l'étude du projet, multiplie missions et rapports, mais il continue d'apparaître que cette seconde usine ne sera décidément pas durablement rentable si elle ne peut disposer que de 100 000 tonnes de canne seulement à manipuler. Résultat : le ministère des Finances refuse de donner le feu vert, malgré les démarches pressantes du préfet et du Conseil Général. Diverses solutions sont alors examinées, l'acquisition de l'usine porto-ricaine de Guamani, le transfert d'une usine martiniquaise, la création d'une usine neuve « de capacité réduite mais extensible... en prévision d'une fermeture ultérieure » de Grande-Anse, mais aucune ne peut être retenue (341). En avril 1962, le Conseil Général envisage même, en désespoir de cause, de donner le centre du Robert en gérance à un groupe métropolitain qui s'engage à apporter 700 millions d'AF pour la construction d'une usine, mais il en manque encore autant, que l'Etat ne veut pas fournir et que le budget départemental ne possède pas, et finalement, l'affaire n'a pas de suite (342).

En fait, on peut se demander si, au cours de ces deux années, les ministères des DOM-TOM et des Finances n'ont pas délibérément choisi de « jouer la montre » en attendant qu'André Bon, alors âgé de plus de 70 ans, se décide à prendre sa retraite. Cette éventualité se précise au début de 1963 ; A. Bon fait savoir qu'il est prêt à vendre l'ensemble de son domaine marie-galantais. Dès lors, la situation se débloque très vite. Le Conseil Général se rallie au projet ministériel et accepte d'y apporter les terres du Robert, maintenant qu'il est sûr que celles-ci n'iront pas grossir de fait le domaine Bon sans contrepartie. Le ministère et la SODEG voient la possibilité de régler définitivement le problème économique et social marie-galantais, par la réalisation d'une opération intégrée globale comportant :

- 1) La création d'une grande usine moderne capable de broyer toutes les cannes produites dans l'île ;
- 2) La mise en œuvre de la réforme foncière votée en 1961 sur les 5000 ha des domaines Bon et Robert réunis, qui représentent les deux tiers environ des meilleures terres de Marie-Galante ;

(341) *Ibid*, p. 86-87 ; *Note SODEG 1963*.

(342) *CG Gpe*, SO avril 1962, annexes, p. CXI-CXLVI.

3) Une expérience pilote de participation des planteurs à la gestion de la nouvelle usine. On espère bien, à Paris, qu'une fois achevée, l'opération SODEG à Marie-Galante fournira d'utiles enseignements en vue de son extension ou de sa transposition à d'autres régions et d'autres usines de la Guadeloupe.

L'opération démarre en 1963. La SODEG rachète d'abord le domaine du Robert au département pour la somme de un franc symbolique, puis, en juillet, le domaine Bon pour 11 millions de NF. L'année suivante, elle fait apport de l'usine à son nouveau propriétaire, la Société Sucrière de Marie-Galante. La SOSUMAG est une société d'économie mixte au capital de 3 900 000 NF, dont 22% est détenu par l'Etat, 11,3% par la SODEG, 33,3 % par le département de la Guadeloupe (pour le compte des futurs attributaires des lots de réforme foncière) et 33,3 % par la SESMAG, une société privée appartenant aux frères Despointes et chargée de l'exploitation de l'usine en location-gérance (343). De 1964 à 1966, d'importants travaux de rénovation et d'accroissement de capacité sont effectués à Grande-Anse, tandis que la SODEG commence à lotir les terres de son domaine foncier pour les revendre ensuite, principalement à d'anciens colons désireux de devenir propriétaires (344). En 1967, Grande-Anse est devenue l'usine la plus moderne de la Guadeloupe. Elle atteindra son apogée quelques années plus tard, en 1973, avec 154 682 tonnes de canne manipulées, et en 1974, avec une production de 158 669 qx de sucre. La période proprement historique de l'histoire de l'industrie sucrière marie-galantaise est désormais terminée.

Christian SCHNAKENBOURG

Université de Picardie, Amiens

Université des Antilles-Guyane

(343) Source : SODEG.

(344) F. LERIN, *Réforme foncière, passim* ; G. LETOURNEAU, *Régime foncier*, p. 296-297. En 1973, sur les 5 500 ha gérés initialement par la SODEG, 3 600 avaient été cédés en 1254 lots et 900 loués à des gros et moyens planteurs. Un bilan très critique de l'application de la réforme foncière à Marie-Galante et de ses résultats dans A. BROUSSILON, *Procès de capitalisation et luttes paysannes dans l'agriculture guadeloupéenne*, thèse EHESS, Paris, 1979, p. 134-208, particulièrement p. 147-152, 165-167 et 205-208.

Annexe
EVOLUTION DE L'ÉCONOMIE MARIE-GALANTAISE
DEPUIS L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE
 (Récapitulation des données disponibles)

	Population	Prod. Sucre (quintaux)	Superficie de (ha)			
			canne	coton	vivres	autres
1847	13.691	14.782	2.700	216	1.451	50
1850		3.686	2.585	37	1.568	3
1856	12.829					
1862	13.942					
1868	14.009					
1873	14.365					
1875			2.449	225	641	0
1878	16.214					
1882	16.100					
1883		11.663				
1885			2.317			
1889	13.831	29.900	2.752			
1894	14.729					
1900		23.210				
1901	15.182					
1906	16.835					
1911	19.422	39.559				
1912		41.129				
1913		33.179				
1914		42.987				
1918		25.090				
1919		18.800				
1920		26.382				
1921	22.008					
1923		16.015				
1926	22.513					
1928		32.939				
1929		605				
1930		17.886				
1931	25.433	21.001				
1932		34.742				
1933		29.552				
1934		21.090				

	Population	Prod. Sucre (quintaux)	Superficie de (ha)			
			canne	coton	vivres	autres
1935		30.351	3.500	300	1.700	100
1936	29.746	27.668				
1938		30.493				
1945		10.855				
1946	30.213					
1948		23.993				
1952		45.136	2.200	55	460	85
1953		38.387				
1954	16.037	55.200				
1955		56.630				
1956		56.433				
1957		54.446				
1958		42.352				
1959		56.577				
1960		67.254	2.200	100	700	e
1961	16.341	69.055				
1962		77.235				
1963		98.851				
1964		112.014				
1965		113.976				
1966		110.804				
1967	15.870	128.500				

Nota : Après 1850, l'administration coloniale cesse d'établir un recensement annuel par communes de la Guadeloupe et ses dépendances. Ce tableau est donc hétérogène par ses sources, et les chiffres qu'il contient ont des origines diverses et pas toujours compatibles entre elles. Il ne doit par conséquent être utilisé que pour les grandes tendances d'évolution qu'il révèle et sans illusions sur l'apparente précision des chiffres. En particulier, ceux de la population de 1901 à 1946 sont très surévalués (le partage des recettes de l'octroi de mer entre les communes se faisant en fonction de l'importance de leur population selon les déclarations qui en étaient faites par les maires) et ils ne sont donc absolument pas fiables.

Sources : Elles sont citées dans les notes infrapaginales et les tableaux tout au long de cette étude.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

D'une façon générale, les sources de l'histoire de Marie-Galante, et notamment de son industrie sucrière, sont extrêmement dispersées. L'île n'a jamais constitué une entité administrative autonome. Au XVII^e siècle et dans la première moitié du XVIII^e, elle dépend à la fois du gouvernement-général des Isles françaises du Vent, à la Martinique, et du gouvernement particulier de la Guadeloupe, dont, aujourd'hui encore, elle ne constitue même pas un arrondissement. Il en résulte que, sauf pour quelques rares exceptions, il n'existe pas, dans les archives du ministère des Colonies, puis de la France d'Outre-Mer, à Paris, de fonds spécialement consacré à Marie-Galante. Les documents la concernant sont dispersés à travers toutes les archives relatives à la Guadeloupe, et le chercheur désireux de se consacrer spécialement à Marie-Galante est en fait réduit à « partir à la pêche » à travers une énorme masse de documents. Nous ne pouvons donc donner ici que les principales références.

I. ANCIEN REGIME

1 — *Correspondance administrative*

a) Deux ensembles de documents spécialement consacrés à Marie-Galante.

AN, Col. F3-23, Collection Moreau de Saint-Méry, Description et historique de Marie-Galante, 1645-1768.

Copies de lettres et de mémoires, ou de passages de ceux-ci, relatifs à M-G, provenant de la correspondance administrative des gouverneurs de la Guadeloupe et de la Martinique. Essentiel.

SOM, DFC, Dépendances de la Gpe, carton II, Marie-Galante, 1698-1865.

Concerne principalement les problèmes de défense. Quelques renseignements économiques.

b) Correspondance administrative, Guadeloupe.

Contient la majeure partie des sources de l'histoire de Marie-Galante sous l'Ancien Régime.

AN, Col. C7A, 1^{re} série, 42 registres, 1649-1789.

AN, Col. C7B, 2^{me} série, 6 cartons, 1713-1789.

Inventaire analytique détaillé en cours de rédaction. Il a atteint la Révolution pour les registres de la première série. Exemplaire dactylographié aux AD Gpe.

A signaler les articles suivants, qui intéressent particulièrement Marie-Galante :

C7A 3, relation de la prise de l'île par les Hollandais, 1676.

C7A 3, relation de la prise de l'île par les Anglais, 1691.

C7A 4, mémoire sur la situation générale de l'île, 1699.

C7A 7, mémoire sur la population et les cultures de M-G, 1718.

C7A 12, mémoire sur les relations de M-G avec la Dominique, 1732.

C7A 25, mémoire sur l'évolution économique de M-G en 1763 et 1764.

C7A 33 et 34 et C7B 3 à 5, états annuels du cabotage entre la Guadeloupe et la Martinique de 1773 à 1789. Le commerce entre Marie-Galante et la Martinique (très important à cette époque) y est individualisé.

c) Correspondance administrative, Martinique.

Source fondamentale pour l'histoire de Marie-Galante dans la première moitié du XVIII^e siècle.

AN, Col. C8A, 1^{re} série, 62 registres, 1663-1760.

On localise très facilement les documents relatifs à Marie-Galante grâce au merveilleux instrument de travail de :

E. TAILLEMITE, *Archives Nationales. Inventaires et documents. Inventaire de la série Colonies C8A, Martinique (Correspondance à l'arrivée)*, Paris, Impr. Natle et SEVPEN, 1967-71, 2 vol.

2 — *Cartes et plans du XVIII^e siècle.*

Bibliothèque Nationale, Département des Cartes et plans, dépôt du Service hydrographique de la Marine, portefeuille 155, division X, n^o 5, « Plan de l'Isle de Marie-Galande », 1775. Surtout intéressant par la notice très détaillée qui l'accompagne et donne des renseignements très complets sur l'activité économique de l'île.

SOM, DFC, Cartes et plans, portefeuille XV, n° 8, « Carte de Marie-Galante », 1769.

La qualité et la précision du dessin ainsi que la grosseur de l'échelle (environ 1/15.000) en font une source de tout premier ordre pour la connaissance du partage et de l'occupation du sol de l'île à la fin du XVIII^e siècle.

3 — *Recensements* (SOM, série G1).

G1-470 bis, Martinique, 1664-1788.

G1-497, Guadeloupe, 1670-an X.

G1-498, Petites Antilles en général, XVII^e et XVIII^e siècles.

4 — *Notaires.*

Les doubles des minutes des notaires coloniaux ont été envoyés à Paris de 1777 à 1912. Ces documents sont actuellement conservés à la SOM, dépôt annexe de Fontainebleau. Pour la période antérieure à la Révolution, sont conservées les minutes des notaires marie-galantais suivants :

Bouchard, 1777-84,

Guilhambaud, 1777,

Lecesne, 1777-89,

Martineau, 1777-81,

Maurice, 1785-88,

Murat, 1784-91,

Pichelin de Saint-Rémy, 1781-87.

De toute première importance pour l'histoire économique et sociale de l'île.

II. DE 1815 A 1946

1 — *Section Outre-Mer des Archives Nationales*

a) Fonds « Guadeloupe ».

Principales liasses contenant des renseignements sur l'économie marie-galantaise (carton/dossier) :

4/45, Rapports de tournées du gouverneur Aubry-Bailleul, 1852-53.

4/49, Troubles politiques et sociaux, 1848-50.

10/97, Notice concernant la Gpe et ses dépendances, 1828.

35/319, Statistiques de population et de cultures, 1816-24.

- 68/503, Ouverture du port de Grand-Bourg au commerce étranger, 1828.
101/716, Rapport gubernatorial sur la situation de l'agriculture, 1898.
133/897, Statistiques de population et de cultures, 1845-75.
149/974, Création d'usines centrales, 1844-57.
175/1100, Grève de Marie-Galante, 1916.
222/1374, Rapports annuels d'ensemble du gouverneur, 1911-14.
239/1454, Incidents de Saint-Louis, 1936.

b) Correspondance générale, Guadeloupe.

- Registre n° 277*, Bulletins de cultures, 1830-50.
Registre n° 278, Etats de population, 1830-47.
Annuels, par communes.

c) Affaires économiques.

- 62/5, Production de sucre et de rhum aux Antilles et à la Réunion, 1912-21.
102/3, Mission Muller, Banque de la Gpe, 1932-33.
Exportation et prix, carton 17, dossier « Sucres, Gpe », 1936-39.
Production, carton 14, Missions sur la production agricole aux Antilles, 1918-30.

d) Notaires.

Etudes marie-galantaises :

- Abadie*, 1908,
Ballet, 1862-66,
Berte Saint-Ange, 1858-69.
Blanchard, 1835-52,
Boulogne-Constant, 1818-37,
Boulogne Saint-Villiers (Marc-Ludovic), 1882-85,
Boulogne Saint-Villiers (Marc-Silvère), 1863-81,
Carreau, 1857-62,
Castets, 1858,
Charriez, 1829-38,
Coquille, 1813-18,
Coudroy de Lauréal, 1881-97,
Desjardins, 1902-05,
Garny de la Rivière, 1859-68,

Guerin, 1824-29.
Lauriat (Jean), 1838-58,
Lauriat (Emile), 1852-56,
Lignières, 1817-25,
Magne, 1812-37,
Maulois, 1907-12,
Monlouis, 1904-05,
Partarrieu, 1815-58,
Pinder, 1897-1901,
Reytier, 1817,
Rousseau, 1898-1912,
Ventre, 1828.

On trouve d'autre part beaucoup de renseignements sur Marie-Galante dans les minutes de deux notaires de Pointe-à-Pitre qui comptaient la famille de Retz et l'usine de Grande-Anse dans leur clientèle :

Thionville, 1860-72,
Guilliod (Louis), 1872-1902.

2 — Archives départementales de la Guadeloupe

a) Manuscrits Jules Ballet, fin du XIX^e siècle.

Tome IV à IX, La Guadeloupe agricole, industrielle et commerciale, de 1848 à nos jours (= 1895).

Très nombreuses données sur M-G, mais très dispersées. Tables dactylographiées.

b) Hypothèques, ancienne conservation de Marie-Galante.

34 registres de transcriptions des actes de mutation des immeubles de l'île conservés de façon continue de 1870 à 1925. Essentiel pour retracer l'évolution des structures foncières au cours des grands bouleversements de la propriété marie-galantaise dans la seconde moitié du XIX^e siècle. D'un usage malheureusement difficile, car les tables n'ont pas été versées aux AD et sont demeurées à la conservation de Pointe-à-Pitre, où elles ne sont pas librement consultables.

Rien avant 1870. On peut compléter depuis 1830, date de création de la conservation de M-G, par les résumés envoyés au ministère des Colonies et conservés aujourd'hui à la SOM.

c) Cabinet du gouverneur.

6194/8, Rapport concernant la question agricole à M-G, 1941.

6219/38, Statistiques diverses relatives aux usines, 1945.

6273/8, Campagne sucrière, 1920.

6279/4, Grève à l'usine de Grande-Anse, 1932.

6279/5, Incendie de Grande-Anse, 1932.

6279/7, Crise économique, Banque de la Gpe, 1932.

6279/27, Difficultés de la campagne sucrière, 1932-33.

III. DE 1946 A 1964

1 — CENADDOM

Reproduction sur microfiches de divers rapports et études sur la crise de M-G et ses solutions possibles (début des années 1960).

SODEG, *Note sommaire sur les résultats de l'étude de la création d'une sucrerie à Marie-Galante*, 1963, 15 p. (Réf. CENADDOM : Gua. 376).

SATEC, *Rapport sur le développement agricole de Marie-Galante*, 1960, 72 p. (Réf. CENADDOM : Gua. 986).

SODEG, *Etude de l'aménagement de Marie-Galante*, 1963, 4 rapports dont 3 microfichés par le CENADDOM (Réf. : Gua. 996 à 998).

2 — Organismes professionnels.

Statistiques de la CTCS et du Syndicat des producteurs du sucre de la Guadeloupe.

IV. BIBLIOGRAPHIE

1 — Publications officielles.

Annuaire de la Guadeloupe et Dépendances, publié par l'administration de la Colonie ; approximativement annuel de 1854 à 1915, puis 1920, 1923 et 1931.

Une véritable « mine » de renseignements administratifs et économiques de toutes natures, surtout après 1870. Fondamental.

Annuaire statistique de la Guadeloupe, publié par l'INSEE ; 1949-53, 1953-57, 1957-59, 1959-61, 1962-64, 1963-67.

Conseil Général de la Guadeloupe, P.V. des délibérations ; imprimés de 1854 à 1962 ; table à la fin de chaque volume. Références à M-G très dispersées tout au long des délibérations. A signaler des débats concernant particulièrement l'île dans SO 1893 (*situation économique générale et proposition de relance de la culture du café*), SO 1904 (*usine de Doro*), SE février 1946, SE décembre 1946, SO février 1949, SO avril 1950, SE décembre 1952, SE novembre 1954, SO avril 1955, SO novembre 1956, SO mai 1958, SE avril 1960, SE août 1960, SO avril 1962 (*centre départemental du Robert*).

Gazette Officielle de la Guadeloupe, 1816-1881, devenue :

Journal Officiel de la Guadeloupe et Dépendances, 1882-1946.

Très long à dépouiller. Très nombreuses références à M-G, mais très dispersées. A signaler comme particulièrement intéressants pour l'histoire de M-G les « Bulletins agricoles » des maires, publiés mensuellement de 1855 à 1885. Ils contiennent une foule de renseignements sur l'activité économique des trois communes de l'île au cours de cette période si importante.

2 — Travaux généraux sur les Antilles et la Guadeloupe.

Contenant des développements sur Marie-Galante et/ou indispensables pour retracer l'environnement antillais général de l'histoire de l'île.

J. ADELAIDE-MERLANDE, « Troubles sociaux en Guadeloupe à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, 1895-1910 », *Cahiers du CERAG*, n° 31, 1975, 119 p.

J. ADELAIDE-MERLANDE (Direction), (*Les Antilles dans la*) *seconde moitié du XIX^e siècle (1848-1914)*, t. IV de l'« Historial Antillais », Paris, Ed. Dajani, 1980, 571 p.

J. BALLET, *La Guadeloupe. Renseignements sur l'histoire, la flore, la faune, la géologie, la minéralogie, l'agriculture, le commerce, l'industrie, la législation, l'administration*, rééd. Dépt de la Gpe, Basse-Terre, Archives départementales, 1970-74, 5 vol.

L.J. BOUGE, *La Guadeloupe du Tricentenaire*, Basse-Terre, Impr. Officielle, 1935, 303 p.

A. BROUSSILLON, *Procès de capitalisation et luttes paysannes*

- dans l'agriculture guadeloupéenne*, thèse Sociologie EHESS, Paris, 1979, 555 p. dact.
- A. BUFFON, *Monnaie et crédit en économie coloniale. Contribution à l'histoire économique de la Guadeloupe (1635-1919)*, Basse-Terre, Sté d'Hist. Gpe, 1979, 388 p.
- P. CHEMIN-DUPONTES, *Les Petites Antilles. Etude sur leur évolution économique*, Paris, E. Guilmoto, 1909, 362 p.
- A. COINTET, *Aspects économiques et sociaux de la culture de la canne à sucre en Guadeloupe*, thèse Droit, Paris, 1954, 205 p. dact.
- G. DEBIEN, *Les esclaves aux Antilles françaises (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Basse-Terre, Fort-de-France, Stés d'Hist. Gpe et Mque, 1974, 531 p.
- J.B. DU TERTRE, *Histoire générale des Antilles habitées par les François*, Paris, Th. Jolly, 1667-71, 4 t. en 3 vol. (Excellente réédition par la Sté d'Hist. Mque en 1958). Les développements les plus importants sur Marie-Galante se trouvent dans les tomes I et III de l'édition originale.
- J. FALLOPE, *La Guadeloupe entre 1848 et 1900. Contribution à une étude sur les conséquences de l'émancipation et les crises de la fin du XIX^e siècle*, thèse Histoire, Paris I, 1971, 213 p. dact.
- J.F. FERRE, *La canne à sucre, les industries du sucre et du rhum à la Martinique. Evolution contemporaine (1950-1974)*, Bordeaux, CENADDOM-CEGT, 1976, 320 p.
- A. LACOUR, *Histoire de la Guadeloupe*, rééd. Sté d'Hist. Gpe, Basse-Terre, 1960, 4 vol.
- O. LARA, *La Guadeloupe dans l'histoire. La Guadeloupe physique, économique, agricole, commerciale, financière, politique et sociale, de la découverte à nos jours (1921)*, rééd. L'Harmattan, Paris, 1979, XLIX + 351 p.
- G. LASSERRE, *La Guadeloupe. Etude géographique*, Bordeaux, Union Fse d'Impression, 1961, 1136 p. en 2 vol.
- J. RENNARD, *Tricentenaire des Antilles. Guadeloupe, Martinique, 1635-1935*, Fort-de-France, Thonon-les-Bains, R. Cottrel, Le Messenger, 1935, 304 p.
- M. SATINEAU, *Histoire de la Guadeloupe sous l'Ancien Régime (1635-1789)*, Paris, Payot, 1928, 400 p.
- Ch. SCHNAKENBOURG, *Les sucreries de la Guadeloupe dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (1760-1790)*, thèse Sc. Economiques, Paris II, 1973, 310 p. dact.

- Ch. SCHNAKENBOURG, *Histoire de l'industrie sucrière en Guadeloupe aux XIX^e et XX^e siècles*, t. I, *La crise du système esclavagiste (1835-1847)*, Paris, L'Harmattan, 1980, 254 p.
- R. SUVELOR (Direction), *Les Antilles de 1910 à 1945*, t. V. de l'« Historial Antillais », Paris, Ed. Dajani, 1980, 559 p.
- J. TARRADE, *Le commerce colonial de la France à la fin de l'Ancien Régime. L'évolution du régime de l'Exclusif de 1763 à 1789*, Paris, PUF, 1972, 2 vol.

3 — *Travaux spécialement consacrés à Marie-Galante.*

- M. BARBOTIN, « Les moulins de Marie-Galante », *Bull. Sté d'Hist. Gpe*, n° 7, 1967, p. 47-71.
- M. BARBOTIN, « Arawaks et Caraïbes à Marie-Galante », *Bull. Sté d'Hist. Gpe*, n° 11-12, 1969, p. 77-119.
- M. BARBOTIN, « Archéologie caraïbe et chroniqueurs », *Bull. Sté d'Hist. Gpe*, n° 15-16, 1971, p. 53-67, et n° 21, 1974, p. 41-68.
- J.M. GUIBERT, M. RUFFINE, J. PIERART et Ph. BAVAR-DAY, *Moulins de Marie-Galante. Inventaire descriptif*, Basse-Terre, Agence des Bâtiments de France et Parc naturel de la Gpe, 1978, 154 p.
- A. LAPLANTE, *Un système traditionnel d'échange de journées de travail : les convois marie-galantais*, Montréal, Sainte-Marie (Martinique), CRC, 1972, 79 p.
- G. LASSERRE, « Marie-Galante », *Cahiers d'Outre-Mer*, t. III, 1950, p. 123-152.
- F. LERIN, « La réforme foncière des Antilles françaises : le cas de Marie-Galante (Guadeloupe) et ses implications », *Revue Tiers-Monde*, t. XVIII, 1977, p. 833-847.
- G. LETOURNEAU, « Régime foncier et configuration domestique. Le cas de Marie-Galante », dans J. BENOIST (Direction), *L'archipel inachevé. Culture et société aux Antilles françaises*, Montréal, PUM, 1972, p. 283-319.
- D. LIGER, « L'île de Marie-Galante », *Bulletin d'Information du CENADDOM*, n° 47, 1979, p. 19-40.
- L. MARTIAL, *La vie rurale à Marie-Galante*, mémoire DES Géographie, Aix-en-Provence, 1967, 150 p.
- V. SCHOELCHER, *Le procès de Marie-Galante*, Paris, Impr. E. de Soye, 1851, 92 p.